



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Choisissez votre voiture aujourd'hui
PRIX SPÉCIAL

GARAGE hediger
Sion 36-2818

Le n° 60 ct.

Fraude fiscale,
finances fédérales
et service civil

Voir page 27

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Italie: les communistes talonnent la démocratie chrétienne

Pour l'heure, les deux camps crient victoire

ROME (ATS/Reuter/AFP). - Sans attendre la fin du dépouillement des suffrages, la démocratie chrétienne et le parti communiste ont affirmé, chacun de leur côté hier soir, que la victoire avait souri à leur camp.

L'examen des résultats partiels montre que le parti communiste, s'il paraît devoir demeurer le deuxième parti du pays, a réalisé des gains beaucoup plus spectaculaires que son grand rival démocrate chrétien, qui se comporte mieux au Sénat qu'à la Chambre.

Une des premières constatations que l'on peut faire en attendant le dépouillement complet est la tendance accrue de la bipolarisation de la vie politique italienne avec d'un côté le bastion démocrate chrétien et de l'autre un parti communiste plus puissant, secondé par un parti socialiste en perte de vitesse.

D'un côté comme de l'autre, les voix gagnées l'ont été au détriment des petites formations de droite et de gauche qui tendent à n'être plus que des groupuscules.

Même le Mouvement social italien (néo-faciste) qui, il y a quelques années encore, paraissait devoir faire fi-

gure de parti charnière, perd un bon tiers de ses voix par rapport aux élections législatives de 1972.

Finalement, hormis la progression nette, mais insuffisante pour devenir majoritaire du PC, qui était attendue, on serait tenté de dire que l'Italie vient de « se payer le luxe d'une élection pour rien ». Cela apparaît maintenant probable que les démocrates chrétiens vont conserver un pouvoir qu'ils détiennent depuis trois décennies.

RÉACTIONS

Voir page 7

De notre correspondant à Rome Georges Huber

Suite page 7

POUVOIR D'ESPOIR...

Voir page 7

Malgré tout...

« Une magnifique victoire ». C'est à ces mots que M. Evangelisti, membre du comité directeur de la démocratie chrétienne, interrogé à brûle-pourpoint, qualifiait le résultat des élections législatives des 20 et 21 juin 1976. Sa voix vibra d'émotion.

Certes, la démocratie chrétienne n'a pas obtenu le succès qu'elle connut aux législatives de 1948 ou de 1958. Mais que, combattue par tous les partis pendant la campagne électorale, trahie par des clercs et par des intellectuels catholiques devenus marxistes, usée par trente ans d'exercice du pouvoir, déchirée par des divisions internes, déconsidérée par des scandales, honnie par certaines presses « indépendantes », passée, de 1922 à nos jours, d'une position de bienveillance, ou du moins de neutralité, à une attitude d'apre hostilité, harcelée par une radio et télévision devenue en partie le fief des gauches, entamée dans son idéal chrétien par la sécularisation croissante de la société, que malgré tous ces facteurs négatifs, la démocratie chrétienne ait, dans l'ensemble, consolidé ses forces, c'est là un fait surprenant et réjouissant, pour l'Italie d'abord, puis pour l'étranger.

Plusieurs confrontations

Qu'on songe à ce fait : alors qu'au cours de ces derniers temps, les partis

au pouvoir, respectivement en Allemagne (socialistes), en Grande-Bretagne (travailleurs), aux Etats-Unis (républicains) et au Japon (libéraux démocratiques) ont essuyé des pertes électorales, la démocratie chrétienne italienne, elle, objet d'une hostilité politique universelle, a non seulement maintenu, mais amélioré ses positions.

Fait particulièrement réconfortant : l'apport, à cette progression, des jeunes électeurs, âgés de 18 à 24 ans, qui ne pouvaient voter que pour la Chambre, l'élection des sénateurs étant réservée aux électeurs de plus de 25 ans. En effet, selon des données encore provisoires à cette heure, le pourcentage obtenu par la démocratie chrétienne au Sénat ne diffère pas considérablement du pourcentage connu à la Chambre. Cette équation dément la thèse d'une prétendue désaffection totale de la jeu-

nesse italienne envers la démocratie chrétienne.

Autres faits dignes de réflexion. L'échec subi par les socialistes pro-communistes qui rêvaient de progression fulgurante, prémisse d'un basculement de l'Italie dans l'ère marxiste. Les socialistes ont fléchi.

Plus fort encore a été le recul des trois partis démocratiques mineurs (sociaux démocrates, républicains et libéraux), alliés traditionnels de la démocratie chrétienne dans les gouvernements de centre.

Scrutin pour le Sénat

Résultats portant sur 69 888 des 73 179 bureaux de vote

			1972
Démocrates chrétiens	11 704 010	39,0 %	(38,1)
Communistes	10 132 338	33,8 %	(27,6)
Socialistes	3 071 641	10,2 %	(10,7)
Néo-fascistes MSI	1 953 911	6,5 %	(9,2)
Sociaux démocrates	922 459	3,1 %	(5,4)
Républicains	794 318	2,7 %	(3,0)
Libéraux	412 223	1,4 %	(4,4)
Radicaux	248 816	0,8 %	
Démocrates prolétariens	71 363	0,7 %	

Scrutin pour la Chambre des députés

Résultats portant sur 40 844 des 73 179 bureaux de vote

			1972
Démocrates chrétiens	7 589 917	38,5 %	(38,7)
Communistes	6 999 332	35,5 %	(27,1)
Socialistes	1 898 229	9,7 %	(9,6)
Néo-fascistes MSI	989 195	5,0 %	(8,7)
Sociaux démocrates	674 757	3,4 %	(5,1)
Républicains	592 410	3,0 %	(2,8)
Libéraux	237 938	1,2 %	(3,9)
Radicaux	200 435	1,0 %	
Démocrates prolétariens	278 734	1,4 %	

Total des voix dépouillées jusqu'à présent : 19 703 669 (52 % environ).

« LA CHALEUR DES RELATIONS HUMAINES POUR EMBELLIR LA VIE »

M. Valéry Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing est très certainement l'homme - de mon époque - que j'admire le plus. Et l'émission du mercredi 16 juin sur Antenne 2, avec Jacques Chancel pour animateur, m'a permis de passer un certain temps en sa compagnie.

Pourquoi exactement cette admiration ? Je ne sais. Peut-être, simplement, parce que je trouve cet homme très remarquablement intelligent. A tous les sens du mot.

Son profil

Il est né en 1926, le 2 février, en Allemagne, à Coblenz, où son père Edmond Giscard d'Estaing dirigeait les services financiers du commissariat français.

Puis il se retrouve à Paris, au lycée Janson-de-Sailly. Il y a comme professeur de lettres Paul Guth le père du Naïf aux quarante enfants. Voici, simple parenthèse, une remarque du maître sur son élève : « Voyons... Giscard d'Estaing... prenez l'explication. Alors il se

dépliait longuement, il se levait et il parlait avec ce mélange d'impertinence, de super-distinction, de raffinement, de précision, de haute courtoisie et de supériorité vraie qui m'enchantait... ».

Il fit des études classiques - latin et grec - mais comme il voulait faire l'X et entrer à Polytechnique, pour pouvoir aller construire des ponts et des barrages dans ce que l'on appelait encore les colonies, il passa les deux

Suite page 7

Jacques Meningaud

De l'économie et des hommes

PAR EDGAR BAVAREL

Formation économique et liberté

Nous avons interrompu notre entretien en évoquant la liberté à propos de l'enseignement de l'économie.

Que la formation économique soit pourvoyeuse d'efficacité, cela va de soi.

Qu'elle soit pourvoyeuse d'équité, cela se comprend aussi.

Mais, de liberté ? Cela demande des éclaircissements.

En voici quelques-uns.

La liberté, c'est la faculté de faire des choix.

Or, pour faire des choix, il faut au moins une certaine connaissance de la matière qui est leur objet.

Et plus cette connaissance sera grande, plus sûr sera le choix.

A connaissance partielle, choix hésitant.

A connaissance approfondie, choix assuré.

Exemple.

Je dois meubler mon logement.

Si je me rends chez un vendeur qui n'a que deux variantes de salons à m'offrir, mon choix sera bien limité.

Ma liberté aussi.

Si, au contraire, je pénètre dans une vaste exposition, je dispose de nombreux points de comparaison. Mon choix se fera en bien meilleure connaissance de cause.

Et ma liberté en sera élargie d'autant.

Et elle sera plus large encore si mon choix peut se fonder sur la connaissance des styles acquise par l'étude, la fréquentation des antiquaires et la visite des musées.

Ainsi, en économie.

A ceci près que la matière du choix - les règles et les lois économiques - en est infiniment plus complexe.

Et que chacun des choix opérés par un membre de la société se répercute sur l'ensemble du système. Ce qui souligne l'étroite interdépendance qui caractérise cet univers et l'exigence de solidarité qui doit encadrer l'exercice de la liberté.

Raison de plus pour que la connaissance de ces règles et de ces lois soit aussi totale que possible.

Suite page 7

Edgar Bavarel

LES JOIES CHAMPÊTRES DE L'ÉTÉ



L'été a commencé hier seulement... Il est vrai que le printemps fut chaud et que la transition ne s'est pas faite de façon spectaculaire... Voici donc revenu le temps des pique-nique, des grillades sur l'herbe, de ces traditionnelles sorties valaisannes où l'on déguste le jambon à la braise, le « méchoui », sans oublier la raclette qui commence ou termine ces repas champêtres, le tout arrosé de l'indispensable fendant et des meilleurs rouges. Les apprêts sont ici affaire d'homme : ils ont tous leur secret, leur recette et ce n'est pas une certaine condescendance que, dès la première bouchée, ils prononcent leur « hein » beaucoup plus satisfait qu'interrogateur... Les proches, les amis, nombreux approuvent et même en rajoutent pour marquer la joie de ces retrouvailles de début d'été et le plaisir de si délicieuses ripailles. Dimanche, dans le cadre merveilleux de Randa, quelques maîtres queux estivaux ont comblé leurs hôtes.

(Photos NF)



LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

Genève est-elle ingouvernable?

Une question angoissante se pose, depuis plusieurs années, aux citoyens, à l'immense majorité silencieuse de la population genevoise. Le 90 % du corps électoral, qui s'abstient lors des votations, constate avec regret que l'administration cantonale et municipale qu'il voudrait forte, entreprenante, agissante, respectée, est diminuée, amoindrie, paralysée par une minorité politique qui, sans cesse, lui met des bâtons dans les roues, prend le contre-pied de toutes ses initiatives, utilise le référendum et tous les moyens dilatoires que lui offrent les débats parlementaires, pour retarder, neutraliser l'action gouvernementale. Il n'y a plus de majorité au sein du Conseil d'Etat. Chacun de ses membres, s'il agit au mieux dans son département, n'a pas l'appui de ses collègues lorsqu'on aborde l'examen de problèmes fondamentaux concernant l'avenir de notre petite république.

Nous en avons un cas typique sous les yeux. Il y a plus de dix ans que les organisateurs dévoués du Palais des expositions en réclament d'urgence un plus vaste, mieux aménagé, plus moderne, que l'actuel qui date de 1926. Jusqu'à ce jour personne n'a contesté cette nécessité. Avec soin et précaution un emplacement idéal a été choisi. Les études ont été faites. L'affaire est économiquement saine. On va enfin pouvoir démarrer.

Qu'imaginez-vous? Aussitôt un comité référendaire se forme, réunit 16 000 signatures, stoppe et compromet le magnifique élan des autorités. Tout est remis en question. On votera en automne. On aura encore perdu une année. Une fois de plus, on ne peut rien décider. ORGEXPO qui est la société d'utilité publique chargée de l'exploitation du Salon, ne peut plus répondre aux demandes des expositions, congrès et autres manifestations, trop à l'étroit dans les locaux actuels. Cette clientèle, indispensable à l'économie genevoise se tourne vers d'autres cités suisses, plus accueillantes, mieux administrées, où les luttes idéologiques et politiques ne viennent pas menacer l'expansion de la communauté: Lausanne, Bâle, Zurich et même d'autres grandes villes étrangères.

C'est ce que le Comité d'action pour le nouveau palais a exposé à la presse en présentant une maquette qui devrait rassurer tous les opposants s'ils n'étaient pas préoccupés par d'arrière-pensées d'un tout autre ordre que le sujet en discussion! De plus une rapide érection de bâtiments aussi importants aiderait à diminuer la récession et permettrait, dans tous les domaines, une reprise des affaires. La concurrence nationale et étrangère sourit et profite; les responsables des pouvoirs publics genevois pleurent et se découragent. C'est à se demander si, dans ces conditions, Genève est encore gouvernable?

LA SOUVERAINE INFORMATIQUE

Dans quel siècle vivons-nous? Incontestablement et tyranniquement celui de l'électronique. Il s'est donné un impérial souverain, l'informatique. La machine, le robot électrique a remplacé le cerveau humain.

Elle pense, calcule, produit, résoud mille fois plus vite que lui. Ce sont les ordinateurs (en anglais, « computers ») qui commandent et dominent toute l'organisation et la distribution des grandes et moyennes entreprises économiques, industrielles, commerciales, bancaires, du monde entier. L'Europe, la Suisse, n'y échappent pas.

Les Américains avaient été les premiers à concevoir et à placer ces extraordinaires et diaboliques engins qui rendent des services qu'eux seuls sont aujourd'hui capables de fournir. Mais l'Europe a réagi. Nos techniciens, nos chercheurs, nos électriciens spécialisés valent leurs collègues d'outre-mer.

En 1957, avec l'appui du Gouvernement anglais naissait ICL (International Computers Ltd) qui très vite rassembla savants, inventeurs, ingénieurs de notre continent. C'est un Français qui est aujourd'hui directeur-général pour notre continent, M. Houbert. ICL, après l'Europe, a gagné toutes les autres parties du monde, y compris les Amériques. La lutte est engagée; elle est passionnante. « ICL Suisse », dont le siège est à Genève a réuni la presse internationale pour lui expliquer son activité débordante, ses systèmes, ses nouveaux modèles. La recherche, les améliorations, les créations se poursuivent sur un rythme accéléré. Il n'est pas d'autres domaines où les progrès soient plus rapides.

Dans notre pays, il existe déjà 40 installations dont 16 sont du tout dernier système. Dans presque tous nos cantons, ICL compte des clients. Ainsi en Valais, après examen

approfondi, ses ordinateurs fonctionnent chez Aligro, ADO, Charles Duc, Magro et d'autres. Mais ICL est aussi présent dans 79 autres États et emploie au total 30 000 collaborateurs.

Il y a dans cette activité nouvelle une magnifique voie pour une jeunesse intelligente et débrouillarde, des deux sexes, qui s'intéresse à un métier inédit et utile. Ces compagnies organisent des cours et ceux-ci connaissent un énorme succès. On en donne en Suisse. ICL a un besoin immédiat de diplômés. Pas de chômage dans cette branche!

FLEURS À LA BOUTONNIÈRE

L'inlassable comité qui, depuis 1926, met sur pied la plus grande manifestation touristique de notre ville, a annoncé à la presse que les « Fêtes de Genève 1976 » avancées d'une semaine, auront lieu du 13 au 16 août et que le thème général sera « Rétro-folies ». On célébrera à cette occasion le 50^e anniversaire de ce rassemblement, non seulement par un corso fleuri encore plus riche que les précédents, par la traditionnelle fête de nuit qui attire plus de 200 000 personnes, mais aussi par une inédite « Randonnée des automobiles et side-cars de la Belle Époque ». Tous ces véhicules, avec passagers en costumes et tenues de 1900, assureront l'ouverture du Corso. On a repris dans cette optique, l'affiche de 1926.

Les artificiers de la fête de nuit du samedi sont suisse et français. Ils respecteront le thème choisi, ce qui sera fort amusant. Des groupes folkloriques, des musiques, des ensembles chantants et dansants, en costumes authentiques, s'intercaleront entre les chars fleuris. Ils viennent de Suisse, des États-Unis, du Japon, d'Angleterre, de Bulgarie, de Tunisie, des Antilles, de Sicile. Le budget dépasse un million deux cent mille francs. C'est dire que rien ne manquera pour l'amusement et la gaieté de ceux qui, à la mi-août, auront Genève comme point de mire.

EN PLEIN CENTRE!

Les quatre plus importants instituts bancaires de Suisse font un effort considérable pour développer leur activité dans notre ville et tenir en échec les nombreuses banques étrangères qui s'y installent, depuis que Genève abrite le Centre européen des Nations Unies. Le Crédit Suisse qui, en plein centre, a pignon sur rue à la place Bel-Air, vient d'inaugurer de nouveaux locaux. Il a acquis plusieurs immeubles à la rue de la Monnaie - dénomination combien justifiée! - et à la rue du Rhône. La première étape de ces considérables transformations est terminée. Un bâtiment ultra-moderne de 23 000 m², possédant cinq sous-sols et sept étages, sera affecté uniquement à l'administration. Il est relié par un passage souterrain à la maison mère où subsistent guichets et locaux réservés à la clientèle. Le Tout-Genève de la finance et de la politique a admiré les réalisations des architectes spécialisés pour l'admirable technicité de cet immeuble qui, au-dessus des chambres blindées, contiendra 200 places de travail.

Rassemblements des Jurassiens de l'extérieur et des Pro-Bernois

Les Jurassiens de l'extérieur ont tenu dimanche, à Saignelégier, leurs assises annuelles qui leur ont permis de s'apprêter à continuer leurs efforts d'information, qui sont principalement à développer dans la partie alémanique de notre pays, afin de faire mieux connaître le futur canton du Jura et les aspirations légitimes des districts du Jura bernois. Les Jurassiens de l'extérieur ont conscience qu'un tel programme va de pair avec celui du Rassemblement jurassien et d'autres organisations affiliées. Ils n'en continueront pas moins à y travailler, certains que, dans le domaine de la sensibilisation politique des citoyens, aucun effort ne saurait être superflu.

Les jeunes Pro-Bernois se sont, eux, réunis à Reconvilier, à l'occasion de leur troisième fête. Au cours de la partie officielle, marquée par plusieurs discours et la publication de documents résumant les options politiques du groupe Sanglier, mouvement des jeunes Pro-Bernois, le désir de celui-ci de s'atteler à deux piliers d'action - créer et participer - a été évoqué. Les Sangliers entendent participer à la vie des sociétés locales et sportives, les créer dans les villages où elles font défaut. Ce n'est pas là un but politique, mais le groupe Sanglier semble ne pas s'en soucier, à moins qu'il tienne judicieusement compte du peu de goût des habitants du Jura méridional pour la chose politique. Le groupe Sanglier a, en outre, annoncé qu'il s'opposerait à l'autorisation d'une manifestation autonomiste qui devrait se dérouler au début de juillet, à

Moutier, une dérogation à l'interdiction de manifester ayant, paraît-il, été accordée par les autorités prévôtises. Ceci nous promet de nouveaux incidents.

Apôtre non violent pour le Jura

Une cinquantaine de personnes à peine, c'est fort peu, ont pris part à la première réunion d'un mouvement non violent dans le Jura, ceci à la suite de l'initiative d'un citoyen de Moutier, M. Willy Zimmermann. Le groupe non violent, qui ne s'est pas encore donné de nom, entend prendre contact avec les meneurs des camps opposés à Moutier et dans le Jura bernois, afin de faire tomber les préjugés et d'amener chacun à renoncer à la violence comme argument de persuasion politique. La première prise de contact a donné lieu à un échange de vues fort nourri. Il faudra juger le groupe à l'œuvre, mais sa tâche nous apparaît fort délicate. Vouloir supprimer la violence physique est fort louable, mais il serait illusoire d'ignorer d'autres formes de violence comme celle des institutions ou celles que couvrent les autorités politiques. C'est d'elles, pensons-nous, que découle en tout premier lieu la violence physique qui s'est manifestée trop souvent à Moutier. Guérir le mal sans s'attaquer aux racines, voilà le pensum que les non-violents se sont astreints à réaliser. Y parviendront-ils?

Victor Giordano

Décès de M. Oscar Leimgruber, ancien chancelier de la Confédération

BERNE. - M. Oscar Leimgruber, ancien chancelier de la Confédération, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, à la suite d'une courte maladie. M. Leimgruber allait avoir 90 ans.

Originaire de Fribourg et de Hernach (AG), il était né à Fribourg le 5 juillet 1886. Docteur en droit, il avait étudié à Schwytz, Fribourg, Berne et Vienne. Après avoir été secrétaire de l'Union cantonale fribourgeoise des arts et métiers, il était entré en 1912 au service de la Confédération et était nommé, en 1919 secrétaire général du Département des postes et chemins de fer. En 1925, il était nommé vice-chancelier et en 1943, l'Assemblée fédérale l'élevait chancelier de la Confédération.



Vers une fusion de tous les chanteurs suisses

LAUSANNE. - Les chanteurs de notre pays appartiennent actuellement à trois associations distinctes: la Société fédérale de chant (chœurs d'hommes), la Société suisse des chœurs mixtes et la Société suisse des chœurs de dames. C'est pour étudier un modèle de fusion que 300 délégués de la Société fédérale de chant (250 sections et

12 000 chanteurs) ont siégé samedi à Lausanne, sous la présidence de M. Max Diethelm.

Ils n'ont pas pris de décision définitive, mais ont précisé la ligne de conduite des groupes de travail qui s'occupent de la création d'une organisation faitière des chanteurs suisses.

Le consommateur

On disait de lui, il y a quelques années, qu'il exagérait dans ses achats, qu'il consommait trop. On lui conseillait alors de se montrer réservé, d'économiser, d'investir.

Et voilà qu'aujourd'hui certains lui prêchent le contraire. L'argent est fait pour rouler, lui dit-on; acheter c'est procurer du travail à autrui, c'est permettre à des usines d'engager des ouvriers, de donner l'occasion à des magasins d'augmenter l'effectif de leurs vendeurs ou vendeuses, à des entreprises de s'agrandir, de s'équiper, de réaliser des bénéfices et de payer des impôts.

Le brave consommateur se gratte la tête. Placé entre des conseils aussi divergents, il ne sait que faire, qui croire.

En fait, il commence seulement à prendre conscience de son importance économique. C'est lui au fond le patron puisque c'est lui qui paie au bout de la chaîne, dont l'autre extrémité se situe à la production des matières premières ou à la culture du sol. C'est parce que des milliers de ses semblables achètent comme lui que la machine économique tourne, parfois même de l'autre côté du monde.

Le consommateur a donc droit au respect de ses semblables puisqu'il leur permet de gagner leur vie. Et puisqu'il paie, il est légitime qu'il ait aussi son mot à dire. Mais pris individuellement, il ne peut pratiquement rien. C'est la raison pour laquelle on assiste depuis quelques années à la création de sociétés de consommateurs, qui ne se gênent pas pour dénoncer les abus et les artifices dont ils sont les victimes.

Le mouvement a pris naissance aux États-Unis, où il est maintenant solidement structuré. Il a gagné maintenant l'Europe. On veut désormais en avoir pour son argent.

Nul ne peut contester le droit des consommateurs de procéder à des essais de produits concurrents et d'en publier les résultats. Pas plus qu'on ne peut leur défendre de procéder à un examen critique de la publicité afin de juger de sa véracité.

Il ne fait aucun doute que les groupements de consommateurs sont appelés à jouer un rôle économique d'une certaine importance. Ils sont d'ailleurs parvenus, même chez nous, à des résultats intéressants. La télévision et la radio leur ont ouvert leurs portes et la presse ses colonnes. Les autorités ont donné suite à certaines de leurs suggestions, notamment en ce qui concerne l'affichage et le marquage des prix et la désignation sur l'emballage de la composition de certains produits. La Fédération romande des consommateurs publie une revue dans laquelle elle donne en particulier le résultat de ses enquêtes et de ses investigations.

Cette information développe le sens critique et il faut s'attendre qu'avec le temps d'autres problèmes seront abordés, en particulier ceux touchant aux marges bénéficiaires, de la production et de la distribution, ainsi que ceux relatifs à l'incidence des impôts indirects (ICHA et TVA) sur la formation des prix.

La période actuelle offre aux organisations de consommateurs un terrain propice de développement. La récession a engendré un nouvel état d'esprit. On ne dépense plus qu'après réflexion. On compare. On choisit selon des critères nouveaux. Dans l'habillement et les chaussures par exemple, les notions de qualité et de durabilité prévalent sur l'aspect et la fantaisie. Dans l'alimentation, la ménagère déplace ses achats lorsqu'elle constate que certains prix ne sont plus compatibles avec les dimensions de son budget.

Une fois les habitudes changées, il est très difficile de convaincre un consommateur de revenir à son mode de vie antérieur. Les cafetiers en font aujourd'hui l'expérience, eux qui assistent à une baisse sensible de la consommation par suite de l'évolution simultanée de divers facteurs négatifs. (Les prix ne sont pas seuls en cause).

Le rôle du consommateur commence seulement à se définir. Il se précisera à l'avenir.

La filière production-distribution-consommation en ressentira très certainement les effets.

CEP

● ABERDEEN (Ecosse) - (ATS/Reuter). - Deux plongeurs travaillant pour le compte des prospecteurs pétroliers en mer du Nord sont descendus à une profondeur de 283 mètres, qui constitue un record pour ce genre d'opérations, a déclaré samedi un porte-parole de la compagnie Shell.

La plongée a eu lieu jeudi à partir d'une plate-forme de forages sous-marins à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest des Iles Shetland.

Les deux hommes ont été placés dans une chambre de décompression où ils devront passer cinq jours. Un seul était effectivement sorti de la cloche de plongée pour travailler au fond de la mer.

Notre concours « la chasse au mot »

Comment jouer?

1. Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.

2. Les mots peuvent se former:

- horizontalement: de gauche à droite ou de droite à gauche.
- verticalement: de bas en haut ou de haut en bas.
- diagonalement: de gauche à droite ou de droite à gauche.

- 3. Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.
- 4. Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.
- 5. Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

- Grille N° 132
- ABEILLE
 - ANDOUILLE
 - AMIANTE
 - BOUSILLEUR
 - BLOUSE
 - BOURSE
 - BOCAGE
 - BOUTON
 - BROUILLE
 - BRAVE
 - DEFLORE
 - ENTIER
 - ENCANAILLER
 - FEMME
 - FEUILLE
 - FILLE
 - GIRAFE
 - GALAXIE
 - GADOUE
 - GEOLOGIE
 - LENTEMENT
 - LILAS
 - LIEN
 - LOCATION
 - LOUNGE
 - LAICHE
 - LAGON
 - MOUDRE
 - MILLET
 - MIETTE
 - MOUILLE
 - MAFFLU
 - PILLE
 - PLANCHE
 - PAIEN
 - PALANGRE
 - REVEIL
 - RAILLE
 - RAMENE
 - TRILLE
 - ULCERER
 - VENU
 - VAIN
 - VELODROME
 - VANNEAU
 - VAIGRE

Solution de la grille N° 131:

GARAGISTE

Nous avons reçu 55 réponses exactes.

Dernier délai: vendredi 25 juin.

Cinéma en dix lettres

B	L	O	U	S	E	U	A	E	N	N	A	V	P	P
N	O	T	U	O	B	V	B	T	E	R	G	I	A	V
G	C	U	L	C	E	R	E	R	E	V	E	I	L	A
R	A	E	S	S	T	R	I	L	L	E	E	G	A	I
G	T	L	R	I	E	C	L	U	O	N	A	E	N	N
L	I	U	A	R	L	I	L	A	S	D	L	O	G	B
A	O	R	D	X	A	L	E	A	O	L	R	L	R	R
B	N	U	A	N	I	H	E	U	I	A	O	E	A	A
U	O	D	A	F	C	E	E	U	I	C	U	G	M	V
M	T	C	O	N	E	D	E	L	R	I	H	I	O	E
I	N	E	A	U	G	F	L	E	L	A	A	E	E	N
E	O	L	L	G	I	E	L	L	P	N	M	M	N	U
T	P	I	L	L	E	L	E	N	T	E	M	E	N	T
T	R	M	O	U	I	L	L	E	R	E	I	T	N	E
E	U	L	F	F	A	M	D	E	F	L	O	R	E	E

Sydney Pollack, Al Pacino, Marthe Keller et « les autres »...

Nous sommes surpris, nous sommes heureux !



A gauche : Une vedette souriante mais bien gardée : AL PACINO entre son garde du corps Da Silvani et son chef costumier Bernie Pollack. A droite : « LES AUTRES » : Alexandre Grichting, Ilia Rollin, Meyer Berreby et Jean-François Duhamel.

— Taske it easy ! — OK boys ! — Eh les potes... un peu plus à gauche ! Mais bon Dieu pas comme cela la « chignolle »... le volant braqué de ce côté ! — Jawohl isch güet ! — Mais dans quelle tour de Babel suis-je tombé hier après-midi ? Il y avait des caméras partout. Des truquages et des montages incroyables... Une sorte de demi-voiture que vous verrez, ou aurez l'illusion de voir entière sur l'écran. Il y avait encore une véritable fourmillière de gens aux allures pressées mais, je m'empresse de l'écrire, méthodiques. Chacun savait ce qu'il faisait, où il allait, quelle était sa tâche. Bref ! tout le monde s'agitait, mais... en bon ordre, comme un orchestre où tous les instruments jouent en parfait accord pour le plaisir d'une excellente symphonie.

Et c'est bel et bien un orchestre que nous voyons à l'œuvre : un orchestre cinématographique qui a pris non pas le chemin d'Hollywood ou de Cinecittà, mais bien celui du Haut-Valais, plus particulièrement de la région de Loèche-les-Bains.

Avec un prestigieux chef : Sydney Pollack. Et on tourne sur la route cantonale, quelque part entre Agam et Tourtemagne : « Bobby Deerfield » !

Ce qui nous permet d'affirmer aujourd'hui : le cinéma, fût-il produit par la grande société « Columbia Films », c'est aussi... le Valais.

Sydney Pollack: j'ai choisi Loèche-les-Bains

Sydney Pollack nous le dit sans ambages, avec un authentique « big cigare américain » fiché au coin des lèvres, un peu à la manière du général Bradley :

— Le Valais, ses montagnes, ses sites enchanteurs... mais le monde entier les connaît. Et si je suis aujourd'hui avec mon équipe à Loèche-les-Bains, ce n'est pas un hasard. J'ai cherché l'an dernier des endroits

Pacino est un grand timide, mais aussi un garçon sympathique et avenant. C'est sans aucun problème qu'il a accepté de sortir de sa roulotte motorisée et a fort aimablement posé pour nos lecteurs ! Certes, nous

Un reportage NF-Set

nouveaux dans votre région. J'ai vu Montana, Zermatt et quelques autres grandes stations. Mais c'est Loèche-les-Bains qui m'a plu, et m'a semblé « coller » le mieux avec mon film.

Aujourd'hui, je suis heureux de ce choix. Nous sommes dans la région depuis le 1^{er} juin. Nous avons bénéficié d'un temps splendide et d'un accueil des plus chaleureux. Nous avons pu travailler à « toute vitesse », très peu gênés par la population qui, au contraire, nous a été d'un grand secours et s'est conduite avec une extrême gentillesse. Ce sera certainement beaucoup plus pénible à Bellagio, dès demain soir, et ensuite à Florence avec les « tifosi » de notre vedette !

Al Pacino : un sourire pour le... NF !

Vous l'avez vu, terrible et efficace, dans *Le Parrain*. Si, comme nous, vous l'aviez vu hier sur les routes haut-valaisannes, vous auriez certes reconnu son physique, mais alors pas du tout, pas le moins du monde sa... dégaine ! Eh oui, il faut bien le dire, Al

n'avons pu franchir la barrière du langage ! Car il y a un grand pas entre le français... de Ravoire et l'anglais d'Hollywood. Et puis, il y avait encore une autre barrière, impressionnante celle-là aussi : le garde du corps personnel d'Al Pacino, l'imposant Al Silvani, ancien entraîneur de Jack La Motta, ex-garde du corps privé de Frank Sinatra, sans oublier cette « montagne humaine » qu'est Bernie Pollack, le frère du réalisateur, qui fonctionne comme chef costumier personnel de la grande vedette italienne, Al Pacino, à qui les gens de Bellagio pourront réserver ce soir un accueil véritablement... à l'italienne, avant même les « viva » des Florentins qui l'accueilleront dans quinze jours. Et là, croyez-moi, Al Silvani et Bernie Pollack ne seront pas... de trop, comme le craint d'ailleurs Sydney Pollack !

Marthe Keller : « Et la fraîcheur... de Ransou ? ! »

Et puis, bien sûr, j'ai retrouvé là-haut, sur place, Marthe Keller. Qui m'a accueilli par ses mots :

« Oh ! avez-vous apporté un peu de la fraîcheur de Ransou ? »

Ainsi donc notre sympathique actrice suisse, malgré la soudaine notoriété qui la projette au rang de vedette internationale, n'a pas oublié notre première rencontre à Verbier, le 14 décembre 1974 !

Elle n'avait, en ce temps-là « que » la gloire déjà lumineuse de la *Demoiselle d'Avignon*. Quinze jours plus tard, elle figurait en page de couverture, pour le premier numéro de l'an, de *Jours de France*. Quelques semaines après, l'Amérique lui ouvrait ses portes. Et en six mois, elle tournait *Black Sunday*, avec John Frankenheimer, *Marathon Man*, avec John Schlesinger, et aujourd'hui, *Bobby Deerfield*, avec Sydney Pollack. Rien que cela !

— Qu'est-ce qui m'est arrivé depuis notre rencontre à Verbier ? Je n'arrive pas à le croire. Neuf mois en Amérique et me voilà vedette ! J'ai tourné avec Dustin Hoffman, Lawrence Olivier et aujourd'hui Al Pacino. Depuis quatre ans, je n'ai plus eu de vraies vacances ! Je suis surprise ! Je suis heureuse !

C'est le cri du cœur de celle que nous n'osons plus appeler, aujourd'hui, la « petite Baloise ». Encore moins après l'avoir vue à l'œuvre, au travail ! Anxieuse au maquillage, puis réfléchie sur son texte — un petit bout de papier tout chiffonné — puis studieuse et appliquée comme une écolière pendant le tournage. Oui, Marthe Keller devient, est déjà venue une vedette. Mais elle y met le prix de la conscience professionnelle, ne se laisse pas « tourner la tête » par le mouvement et les personnalités qui l'entourent. Elle travaille, Marthe Keller, et nous l'avons vue souriante pour le photographe, mais soignée devant le réalisateur.

Et les autres ?

« Bobby Deerfield », vous le savez déjà, est un pilote automobile qui essaye de

percer le « mystère de la mort et du risque » en venant trouver son coéquipier blessé et en convalescence à Loèche. « Bobby Deerfield », c'est Al Pacino. Marthe Keller tient le rôle d'une infirmière qui, se sachant condamnée par un cancer, vit avec ce courage son dernier grand amour, mais aussi, très probablement, sa dernière grande déception.

Mais pour cette histoire, dans le cadre romantique de Loèche-les-Bains, Bellagio ou Florence, passionné de Paris et virevoltant sur le circuit du Mans, la présence des deux grandes vedettes et du prestigieux metteur en scène ne suffit pas. Il y a là un grand monsieur, avec « moustache à l'anglaise », qui coordonne tout le travail de tournage : c'est le chef réalisateur Henri Decae. Il a l'œil partout, la main sur la caméra comme sur la clef anglaise ou le scotch ? Il est « de bon ton » et agréable à la conversation... quand il ne s'occupe pas de son travail !

Il y a encore les deux assistants-metteurs en scène, plus particulièrement M. Paul Feder, fort occupé, et M. Meyer Berreby, notre sympathique cerbère. C'est lui qui va chercher Marthe Keller et nous présente Al Pacino. Il est détendu, souriant, et il y a un peu de la Canebière dans son accent et ses démarches. Et puis, surtout, il doit y avoir dans son sang une « fibre journalistique » bien développée, car il devance tous nos désirs, toutes nos démarches.

Et il y a encore les « doublures ». Deux comédiens de la région parisienne : Jean-François Duhamel et Ilia Rollin ! Leur tâche : faire ce qui est trop dangereux pour les grandes vedettes. Par exemple, Ilia Rollin fera dans le film un voyage en montgolfière, alors que Jean-François Duhamel assure la conduite du véhicule d'Al Pacino dans toutes les situations difficiles. Pourquoi être comédiens et accepter ce rôle de doublure ?

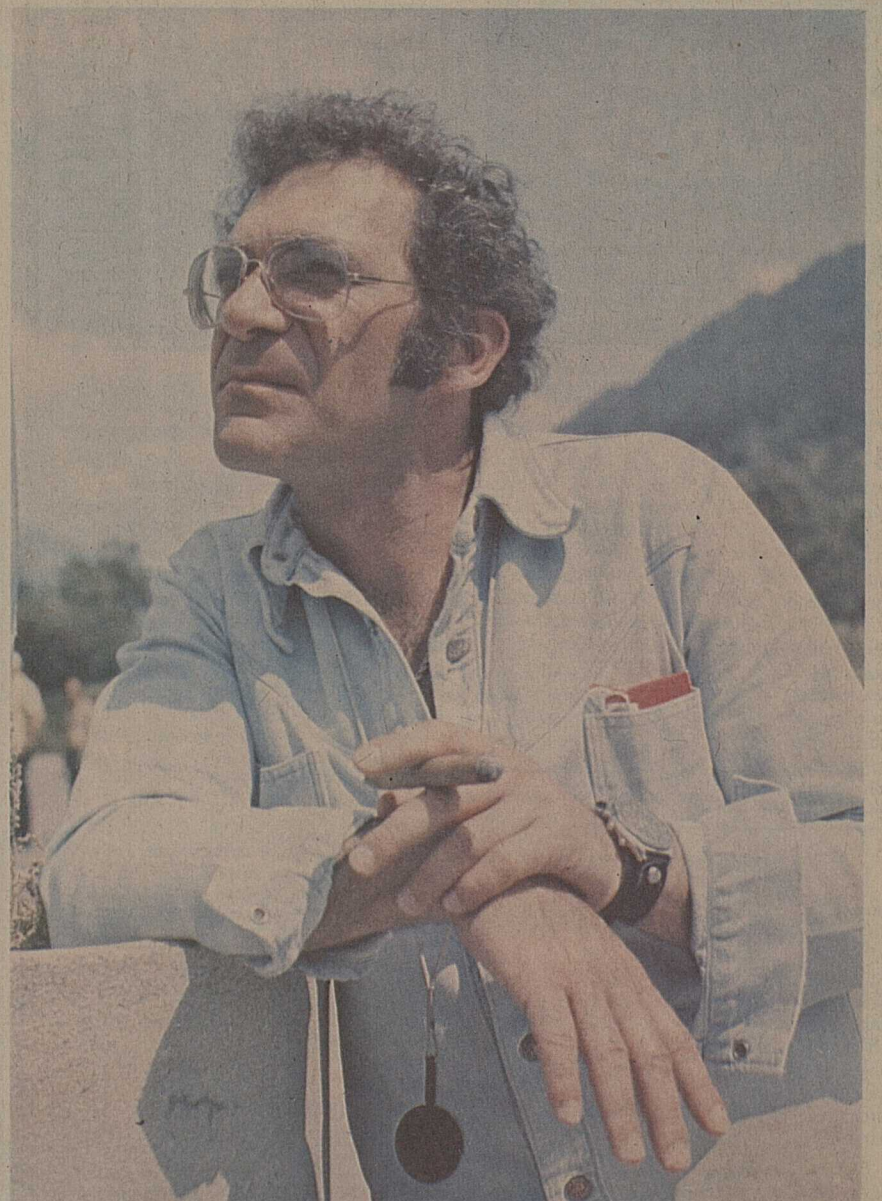
— Pour le plaisir, la vraie joie de « tourner » avec Sydney Pollack !

Et finalement, je m'en voudrais d'oublier, dans cet « après-midi cinématographique », Alexandre Grichting qui fut pendant ces quinze jours une aide appréciée et authentiquement valaisanne au service de la « Columbia Films », de même d'ailleurs qu'une escouade de la brigade 7 sous les ordres de Richard Truffer ! Grâce à cet appui, toutes les scènes routières se sont déroulées à la perfection. Une fois de plus, la gendarmerie cantonale n'a pas seulement fait figure de... figurante !

Ouf ! Quelle chaleur pour un film que l'on se réjouit de voir tranquillement, dans une salle climatisée... Et merci encore à Sydney Pollack d'avoir choisi le Valais, à Al Pacino d'avoir bien voulu poser pour nous ; quant à Marthe Keller, nous lui disons... rendez-vous à Verbier, dans le petit chalet au sommet de Ransou !



Marthe Keller : toujours aussi souriante, toujours aussi charmante !



Sydney Pollack : à l'américaine... cigare y compris ! Mais aussi : merci au Valais.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 55 14 33
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures...

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11. Pharmacies de service. - Samedi 19 juin, Buchs, tél. 22 10 30 et 22 34 08
Dimanche 20, Duc, tél. 22 18 64
Lundi 21: Gindre, tél. 22 58 08

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Du 18.6. au 25.6., garage Olympie A. Antille, Sion, tél. jour 23 35 82, nuit 22 95 30.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Martigny

Pharmacie de service. - Dès samedi à 17 h., pharmacie Boissard, av. de la Gare 46, téléphone 2 27 96. Dimanche de 9 à 12 heures et de 17 à 19 heures pour les urgences.
Médecin de service. - Appeler le N° 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures...

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.
Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 20 22.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Centrale, Naters, téléphone 3 51 51.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

Table with 2 columns: Investment Fund Name and Value. Includes Affiliated fund, Chemical fund, Technology fund, etc.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU
Carottes râpées au citron
Pâté en croûte
Salade de pissenlits au lard
Tarte aux fraises

Dans les histoires que se racontent les renards, ce sont les chiens qui sont des fourbes. (L. Bourliaguet)

LE PLAT DU JOUR
Salade de pissenlits au lard

Préparation: 15 minutes. Cuisson: 5 minutes.
Ingrédients: 250 g de pissenlits, une gousse d'ail, 150 g de lard maigre, une cuillerée à café d'huile, deux cuillerées à soupe de vinaigre, sel et poivre.

VOTRE MAISON
Des petits trucs pratiques

En cas d'invasion de fourmis, vous pouvez utiliser des citrons légèrement moisissés que vous mettez sur leur passage.
Il arrive souvent que les vêtements que l'on vient de détacher présentent une auréole. Mettez la partie du vêtement détaché au-dessus d'un récipient contenant de l'eau bouillante.

VOTRE SANTÉ
Est-il vrai que le fait de fumer donne des rides précoces?

Oui, et le dégât profond est d'autant plus insidieux qu'il n'apparaît qu'au bout d'un certain nombre d'années, même si l'on cesse de fumer, les rides une fois formées ne s'effaceront pas.

Grande-Bretagne et au Japon, il ressort que les fumeuses de 40 à 50 ans ont déjà autant de rides que les non-fumeuses ayant 20 ans de plus (même constatation chez les hommes).

Il existe des produits différents selon les types de peaux, mais il existe aussi des produits différents selon le bronzage désiré. Que devient la peau dans ce dernier cas?

Dans le cas de produit solaire associé aux types de peaux connus: peau sèche, peau normale, peau grasse, le pouvoir filtrant peut être fixé à un niveau déterminé et c'est le support de chaque produit qui est étudié selon la nature de chaque type de peau au soleil.

L'amour c'est... un sentiment dont il ne faut pas faire fi. Illustration of a child with a trash can labeled 'LITTER'.

D' CLAUDETTE

Comic strip panel 1: Philippe Lescure? J'en connais pas ce monsieur. Comment est-il? OH!... Il est très bien.

Comic strip panel 2: Faites-le entrer! A propos, Dolores, défaits donc les bagages! Nous restons! OH... tout de suite!

Comic strip panel 3: Bonjour, monsieur! Pardonnez-moi de me présenter ainsi, chez vous, je m'appelle Philippe Lescure. Je suis ingénieur...

RENDEZ-VOUS HEUREUX PRO INFIRMES POUR LES HANDICAPÉS DE SUISSE C.C.P. 10-1424

NE NE NE VOTRE JOURNAL

Table with 2 columns: Market Index and Value. Includes Bourse de Zurich, Total des titres cotés, Tendances générales.

Le mouvement de hausse qui a caractérisé la bourse depuis quelques jours déjà a continué à produire ses effets durant la séance d'aujourd'hui et la plupart des valeurs a gagné du terrain dans un volume d'échanges en augmentation.

Table with 2 columns: Exchange Rates and Value. Includes France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada.

Table with 2 columns: Gold Prices and Value. Includes Lingot, Plaquette (100 g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or.

Table with 2 columns: European Stock Exchanges and Value. Includes Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Gonergratbahn, Swissair port, etc.

Table with 2 columns: European Stock Exchanges and Value. Includes Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Finsider, etc.

Table with 2 columns: Zurich Stock Exchange and Value. Includes Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Gonergratbahn, Swissair port, etc.

Table with 2 columns: Investment Funds and Value. Includes America Valor, Anfos 1, Anfos 2, Foncipers 1, etc.

Table with 2 columns: New York Stock Exchange and Value. Includes American Cyanam, American Tel & Tel, American Tobacco, Anaconda, Bethlehem Steel, etc.

Table with 2 columns: Investment Funds and Value. Includes Canasec, Crédit Suisse Bonds, Crédit Suisse Intern., Energie-Valor, etc.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Dernière séance
LE RETOUR DU DRAGON
Un nouveau film de Bruce Lee
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU
dès le 30 juin 1976

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 18 ans
Hommage à Bruce Lee
LA FUREUR DU DRAGON
Le meilleur film de karaté jamais réalisé

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir mardi à 21 heures
LA SANCTION
Clint Eastwood sur l'Eiger

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir mardi : RELÂCHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
Prolongation du grand succès
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU
Le film au 5 Oscars.
Huit semaines à Lausanne

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à mercredi - 16 ans
ROYAL FLASH
Le froussard héroïque de Richard Lester
avec Malcolm Mc Dowell, Florinda Bolkan, Oliver Reed

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Jusqu'à jeudi, soirée à 20 h. 30 - 18 ans
TAKING OFF
de Milos Forman
avec Lynn Carlin, Buck Henry
Prix spécial du jury, Cannes 1971

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir mardi : RELÂCHE
Vendredi et samedi
ON A RETROUVÉ LA 7^e COMPAGNIE

LOTÉRIE A NUMÉROS

Résultats du 25^e tirage de la Loterie suisse à numéros du 19 juin.
Le maximum de 6 numéros exacts n'a pas été atteint, de même que les 5 numéros sortants plus le numéro complémentaire.

Gagnants	Francs
256 avec 5 numéros :	2900,30
10 270 avec 4 numéros :	36,15
140 369 avec 3 numéros :	4,-

(Sans garantie).

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable :
Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.

Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Cheques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes ; Jean Pignat, secrétaire de rédaction ; Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Telex 38 121.

FULLY Michel

Ce soir mardi : RELÂCHE
Jeudi - 16 ans
CONTRE UNE POIGNÉE DE DIAMANTS
Dès vendredi - 12 ans
LES CRACKS

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
De l'espionnage avec Michael Caine
CONTRE UNE POIGNÉE DE DIAMANTS
Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Jane Birkin et Patrick Dewaere dans
CATHERINE & CIE

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir mardi à 20 h. 30 - 12 ans
Le film très gai de et avec Robert Lamoureux
ON A RETROUVÉ LA 7^e COMPAGNIE
avec Jean Lefébvre et Pierre Mondy

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
Un film de Peter Collinson
LA NUIT DE LA PEUR
avec Jacqueline Bisset et Christopher Plummer

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans
Dernière séance
Ah ! les jolies vacances que vous ne devez pas manquer !
A NOUS LES PETITES ANGLAISES
Jeunesse, allégresse et charme !

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Festival James Bond 007
Ce soir mardi à 20 h. 30 - Dès 16 ans
Sean Connery, Ursula Andress
JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO
Aventures sous les tropiques, inoubliable !

BEX Rex

Nouveau et inédit : Sylvia Kristel dans
EMMANUELLE 2 - L'ANTIVIERGE
D'après le roman d'Emmanuelle Arsan
Musique de Francis Lai - Dès 18 ans révolus
Strictement pour adultes
Ce soir mardi à 20 h. 30

Le chef vous propose...
Un moyen simple, efficace :
notre rubrique

« GASTRONOMIE »
027/21 21 11

DELAIS DE RECEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces : 55,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Sociétés locales et demandes d'emplois : 53 ct le millimètre.
Réclames : 2 fr. 10 le millimètre (colonne de 54 mm).

Gastronomie : 1 fr. 25 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 ct le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

L'agence «UNA» enquête

SUZANNE ENTRE ET JOUE LES VEU- VES ÉPLORÉES...

Le patron n'est pas là. Il est au cimetière, avec un client pressé.

© COSMOPRESS, GENÈVE

Je dois les rejoindre. Attendez ici, si vous voulez.

J'AI APPORTÉ DES PREUVES DE SA VÉRACITÉ, RIP.

© COSMOPRESS, GENÈVE

Vous n'aurez pas peur ?

Moi ? Pas du tout...

Je suis terrorisée...

© COSMOPRESS, GENÈVE

Rip Kirby A.2505

PAM, L'HISTOIRE DE CET ARRIÈRE-GRAND-PÈRE QUI TUE SON ASSOCIÉ EN LÉGITIME DÉFENSE, ET DE TRÉSOR CACHÉ, EST TRÈS ROMANESQUE, MAIS PROBABLEMENT FAUSSE.

distribué par opera mondial

TENEZ, VOICI LE REVOLVER QUI... EH LA ! EH LA ! DÉTOURNEZ CETTE ARME, JE VOUS PRIE !

© COSMOPRESS, GENÈVE



TELEVISION



RADIO

tv Suisse romande

- Emissions en noir et blanc
- 17.50 Point de mire
 - 18.00 Téléjournal
 - 18.05 Vacances-jeunesse
 - 18.40 Les dernières volontés de Richard Lagrange (11)
 - 19.00 Au fil du Rhône
Grosso et Modo animent l'émission d'aujourd'hui des Saintes-Marie-de-la-Mer (Camargue).
 - 19.40 Téléjournal
 - 20.00 Un jour, une heure
Elections italiennes
 - 20.25 Les gens de Mogador
1^{er} épisode
Avec Marie-José Nat, Jean-Claude Drouot, Renée Faure, François Simon, etc.
 - 21.20 En direct avec...
Gaston Nicole reçoit le colonel commandant de corps Johann-Jacob Vischer, chef de l'état-major général de l'armée suisse
 - 22.20 Marjol Flore
Récital de la jeune chanteuse franco-arabe enregistré à Knokke-le-Zoute
 - 22.45 Téléjournal

tv Suisse alémanique

- Emissions en noir et blanc
- 9.10 Télévision scolaire
La vieille Egypte. Le temple de Luxor
 - 10.30 Télévision scolaire
Gerd Fröbe
 - 16.15 Do it yourself
 - 16.40 Les premiers humains et la chasse (1)
 - 17.00 La maison où l'on joue
 - 17.30 Télévision scolaire
La vieille Egypte. Le temple des morts
 - 18.10 Cours de formation pour adultes
 - 18.40 Fin de journée
 - 18.50 Téléjournal
 - 19.00 La course à l'espace
 - 19.30 Point chaud
 - 19.35 Avant 20 heures
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.15 Ici Berne
 - 20.25 Elections en Italie
 - 21.15 Le commissaire
Le train pour l'Italie
 - 22.15 Téléjournal
 - 22.30 Il Balcon tort

tv Suisse italienne

- Emissions en noir et blanc
- 12.15 Elections en Italie
 - 18.30 Programmes de l'été pour la jeunesse
 - 19.30 Téléjournal
 - 19.45 Pages ouvertes
 - 20.15 Magazine régional
 - 20.45 Téléjournal
 - 21.00 Elections en Italie
 - 21.45 Les audacieux
Cœurs solitaires. Série
 - 22.30 Aujourd'hui aux Chambres fédérales
 - 22.35 Chronique du Grand Conseil tessinois
 - 22.40 Téléjournal

tv France 1

- Toutes les émissions en noir-blanc
- 11.15 Réponse à tout
 - 11.30 Midi première
 - 12.00 TF1 actualités
 - 12.25 Voyage de M. Giscard d'Estaing
Arrivée à Londres et cortège officiel jusqu'à Buckingham-Palace
 - 13.00/13.10 Les après-midi de TF1
Restez donc avec nous...
13.03 Variétés. 13.07 La France est à vous. 13.37 Les nouvelles aventures de Vidocq, 5. Les deux colonels. 14.32 Ligne et forme. 14.38 C'est un métier. 15.08 Variétés. 15.14 Objectif santé. 15.24 Ligne et forme. 15.30 Information juridique. 15.39 Variétés. 15.42 Que serais-je sans toi ? 16.00 La grande cocotte. 16.28 Variétés. 16.34 Trente millions d'amis
 - 17.05 Nounours
 - 17.10 L'île aux enfants
 - 17.30 A la bonne heure
 - 18.03 Château Espérance (27)
 - 18.20 Actualités régionales
 - 18.40 Une minute pour les femmes
 - 18.47 Alors raconte
 - 19.00 TF1 actualités
 - 19.30 La sentinelle du matin
 - 20.40 Bambois
ou la vie autre
 - 22.00 TF1 actualités

tv Antenne 2

- 12.00 Valéry Giscard d'Estaing
En direct de Londres
- 13.05 Flash information
Aujourd'hui madame
- 14.00 Flash information
- 14.05 Le fugitif
- 23. La seconde vue
23. La seconde vue
- 15.00 Flash information
- 15.20 Aujourd'hui magazine
- 16.30 Fenêtre sur...
- 17.00 Si les Français n'étaient pas venus (21)
Le palmarès des enfants
- 17.30 TV service
- 17.55 Des chiffres et des lettres
- 18.20 Actualités régionales
- 18.44 Y'a un truc
- 19.00 Journal de l'A2
- 19.20 D'accord, pas d'accord
Les dossiers de l'écran
- 19.35 Le dernier combattant
Un film de Carol Reed, avec Anthony Quinn, Claude Akins, Tomy Bill, Victor Jory, etc.
Débat : les Indiens d'aujourd'hui
- 22.30 Journal de l'A2

tv France Régions 3

- Toutes les émissions en couleurs
- 17.45 Pour les jeunes
 - 18.05 La télévision régionale
 - 18.20 Actualités régionales
 - 18.40 Tribune libre
 - 18.55 FR3 actualités
 - 19.00 Au fil du Rhône
2. Les Saintes-Marie-de-la-Mer, sur le thème : la Camargue
 - 19.30 Le gentilhomme de la Louisiane
Un film de Rudolph Maté, avec Tyrone Power, Piper Laurie, Julia Adams, John Mc Intire, etc.
 - 21.05 FR3 actualités

Notre sélection du jour

Au fil du Rhône
En direct de la Camargue (France)

La Camargue, c'est ce lieu privilégié, où la Genèse semble inachevée, où la terre et l'eau ne sont pas encore tout à fait séparées... C'est là que le Rhône, pour mieux ensermer les étangs de roseaux, les langues de terre sur lesquelles s'avancent taureaux et gardians, s'est partagé en deux bras : le Grand-Rhône et le Petit-Rhône. La Camargue, c'est aussi aujourd'hui le rendez-vous que des milliers de téléspectateurs ont avec la chanteuse Marie-Paule Belle, avec Grosso et Modo, « fraîchement » débarqués des glaces éternelles valaisannes...



Mardi 22, à 20 h. 25, Les gens de Mogador, avec Rachel Cathoud et Marie-José Nat.

Publicitas
Sion 21 21 11



Un peu d'eau ?

Le temps sera en général ensoleillé et chaud. L'après-midi et le soir quelques orages pourront éclater en montagne notamment.
La température atteindra 27 degrés environ l'après-midi et sera comprise entre 11 et 15 à l'aube.
La limite de zéro degré avoisinera 3300 m. Vents faibles.

Evolution pour mercredi et jeudi : en général ensoleillé et chaud. Orageux.

Radio romande I

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55.
- 6.00 Le journal du matin
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 7.35 Billet d'actualité
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.15 Chronique routière
 - 8.25 Memento des spectacles et des concerts
 - 8.40 Microscope
 - 9.05 La puce à l'oreille
 - 10.05 Quel temps fait-il ?
 - 12.00 Le journal de midi
 - 12.15 Les uns, les autres
 - 12.30 Edition principale
 - 13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humeur
 - 13.05 Dérochez la une
 - 14.05 Des ronds dans l'eau
 - 16.15 Feuilleton :
L'affaire Blaureau (7)
 - 17.05 En questions
 - 18.00 Le journal du soir
 - 18.20 Edition régionale
 - 18.40 Informations sportives
 - 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
 - 19.00 Edition nationale et internationale
 - 19.30 Lettres romandes
 - 20.05 Contact
 - 22.05 Baisse un peu l'abat-jour...

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'italien
- 9.15 Initiation musicale
- 9.40 Idées en cours
- 10.00 Unesco
- 10.15 Radioscolaire
- 10.50 L'homme et la nature : la ville
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 Traits et portraits
La poétesse bretonne Angèle Vannier
- 15.30 Les connaissez-vous ?
- 16.00 Suisse-musique
- 17.00 Tutti tempi
- 17.30 Rhythm'n pop
- 18.00 Informations
- 18.05 Anthologie du jazz
- 18.55 Per i laboratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Nouveautés du jazz
- 20.00 Informations
- 20.05 Scènes musicales
Roméo et Juliette
- 20.35 Le tour du monde de la pièce radiophonique
Le Phénix et la Tourterelle
- 21.35 L'opéra contemporain
1. Le songe d'une nuit d'été
2. Quatre interludes symphoniques
- 23.00 Informations

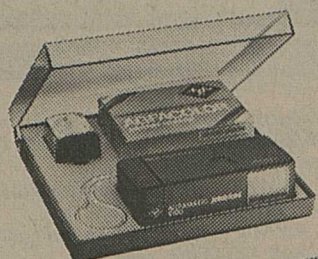
Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Sons populaires. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Concert lyrique : Extr. de Norma, Bellini. 16.05 Musique pour un hôte. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités Musique. 20.05 Théâtre. 21.15 Musique populaire. 22.05 Jazz. 23.05-24.00 Charme de la voix.

Monte Ceneri

- Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.
- 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 12.00 Informations de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.05 Disques. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Chantons à mi-voix. 18.20 Valses célèbres. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Psychorevue. 20.40 Orchestres, divertissants. 21.00 On charts. 21.30 Théâtre. 22.30 Radiojournal. 22.45 Musique. 23.15 Promenade pour cordes. 23.35-24.00 Nocturne musical.

Prix MIGROS plus actuels que jamais!



Appareil de photo pocket Agfamatic 1000 Sensor



Objectif Color-Agnar à 3 lentilles 1:9,5/26mm, déclencheur Sensor, vitesse 1/100 de sec., changement automatique sur 1/50 de sec. lors de l'utilisation d'un Magicube, transport automatique du cube-flash. En boîte-cadeau avec 2 films Agfacolor CN 110/12, 1 Magicube, 1 chaînette métallique.

55.-
au lieu de **68.-**



Kodacolor II

Film couleur pour appareils pocket, 110/20 poses. 4.-

Maintenant en Multipack

2 films

7.-
au lieu de **8.-**

MIGROS

Divers



PRONUPTIA DE PARIS

« le plus grand choix du monde »

de robes de mariées exclusives dans toutes les gammes de prix

des Fr. 189.-

ainsi que tous les accessoires

Ravissantes robes d'invitées

VIVE LA MARIÉE !

PRONUPTIA®

SIEN ☎ 027 22 99 10
3, rue du Grand-Pont.

Réparations - Ventes Echanges toutes marques

Appareils ménagers, à des prix réellement sans concurrence ! Facilités de paiement même sans acompte à la livraison.

Machines à laver, lave-vaisselle, lave-verres, congélateurs, frigos, aspirateurs, cuisinières, machines à coudre, machines à tricoter, calandres.

Pose, installation, encastrement, appareillage de tous nos appareils exécutés dans les meilleures conditions par nos propres monteurs.

Démonstrations chez vous de nos machines à coudre ou à tricoter. Prospectus pour tous appareils ménagers, ou si vous ne pouvez pas visiter nos expositions, nous venons volontiers chez vous sans engagement pour vous donner des conseils neutres.

MEILLEURS PRIX, MEILLEUR SERVICE !

Vos spécialistes :



1820 MONTREUX (Casino 10-12)
Sortie de la ville à gauche, direction le Valais
Parking en face
Tél. 021/62 49 84 - 61 33 74



double plaisir

En plein air, entre amis la joie des derniers préparatifs avant le départ. La saveur d'une « Marocaine Super », un avant-goût de l'action.

MAROCAINE SUPER
la bonne cigarette

Italie: les communistes talonnent la démocratie chrétienne

MALGRÉ TOUT...

Suite de la première page

Non au compromis historique

Le parti communiste, lui, semble accuser la progression proportionnelle la plus forte. Jamais la distance qui le séparait de la démocratie chrétienne n'a été si courte.

M. Berlinguer a tiré argument de ce succès pour proposer une fois de plus le fameux et monotone compromis historique à la démocratie chrétienne, laquelle, une fois de plus, tout à l'heure, par la bouche d'un de ses chefs, a répondu par un non catégorique.

Le Mouvement social italien et droite nationale, rassemblement de droite, a subi, lui aussi, de grosses pertes.

La formation du nouveau gouvernement sera des plus laborieuses

Déjà des observateurs politiques relèvent la difficulté pour la démocratie chrétienne de mettre sur pied un gouvernement majoritaire. La chose serait aisée avec l'apport des socialistes, à condition que ceux-ci, assagis par leurs déboires, tournent casaque et renon-

cent à la condition mise par eux à une reprise de collaboration avec la démocratie chrétienne : que celle-ci accepte l'apport des communistes au nouveau gouvernement.

Les consultations et négociations en vue de la formation du premier cabinet de la nouvelle législature vont sans doute durer de longues semaines, au point que, peut-être las des interminables pourparlers et désireux de prendre leurs vacances, les parlementaires, selon des précédents, consentiront à la mise sur pied d'un gouvernement provisoire ou « gouvernement balnéaire ».

Les artisans de la victoire

Parmi les principaux artisans de la réconfortante victoire des démocrates chrétiens, il convient de nommer avant tout M. Amintore Fanfani. Presque septuagénaire, il s'est battu comme un lion pendant la campagne électorale, parcourant trente mille kilomètres en voiture et affrontant des auditoires nettement hostiles. Il faut également rendre hommage au pape Paul VI et aux évêques italiens, qui signalèrent avec un lucide courage la gravité exceptionnelle de la situation aux catholiques italiens. Que serait-il advenu dans la péninsule si, par surcroît désunis, les évêques s'étaient exprimés en termes timides et nébuleux ? Et qu'en serait-il aujourd'hui de l'Italie si l'épiscopat n'avait pas aussi mobilisé des légions d'hommes et de femmes, de religieux et de moniales, dont la prière silencieuse, sans aucun doute, joua un rôle déterminant en ces journées historiques ?

On n'ose guère s'imaginer la patrie de sainte Catherine de Sienne et de saint François d'Assise dégradée au rôle de vassale des seigneurs du Kremlin, qui, soit dit en passant, appuyèrent en sous-main M. Berlinguer, l'autorisant à présenter une « voie italienne du socialisme » pour mieux appâter les ignares et les naïfs.

Georges Huber

Pouvoir d'espoir...

Dès le début et tout au long du dépouillement de ce « scrutin historique », on a constaté que les Italiens avaient évité le piège principal de cette consultation : croire qu'il s'agissait d'élections ordinaires !

Nos voisins, dimanche et hier, n'avaient pas à élire des hommes, ou si peu, ils devaient CHOISIR ENTRE DEUX SYSTÈMES, entre deux mondes... ils devaient, en définitive, décider de l'avenir de l'Europe occidentale !

On remarque en effet un très net recul des petits partis auxquels les citoyens donnaient leurs voix pour orienter la politique, pour montrer aux dirigeants les directions à prendre. Mais cette fois, il ne s'agissait plus de « politique administrative », mais de « politique idéologique » ! Personne ne doit crier victoire, la DC moins que tout autre, le peuple italien n'a pas voté pour LE PARTI, il a voté pour la démocratie tout court.

On peut évidemment regretter la bipolarisation, mais c'est la seule solution laissée à l'électorat par l'incroyable orgueil des petits partis qui, pour des vétilles, ont toujours refusé de s'unir. Il est évident que si les électeurs n'avaient craint d'éparpiller de précieux votes, ils auraient pu voter pour une alliance de la droite, mais la désunion régnant... Ils ont voté utile, ils se sont gardé une porte de sortie !

Et les communistes, qui triomphent, viennent en fait de perdre peut-être à tout jamais la possibilité de gouverner l'Italie.

En effet, si les résultats seront correctement interprétés (et s'ils ne changent radicalement aujourd'hui), les forces de droite et du centre doi-

vent comprendre que leur avenir politique et l'avenir du pays est dans leur unité.

Il ne serait pas exclu que lors de prochaines élections le visage politique italien change complètement. Il faut des têtes nouvelles, des idées neuves, la démocratie chrétienne n'a ni les unes ni les autres. Cependant, le pays ayant voté à droite ou en tout cas au centre, il faudra bien que les petites formations démocratiques comprennent que c'est à elles qu'on fait appel...

Comme l'a justement observé M. Zaccagnini, secrétaire de la DC, « le peuple ne veut pas le changement de la liberté », il veut le changement dans la liberté... Or, les deux grands partis ne peuvent ni l'un ni l'autre appliquer ce simple programme : les communistes ont trop promis en trente ans d'opposition pour pouvoir tenir. Ils seraient donc condamnés à instaurer une dictature. La DC a trop lâché en trente ans de pouvoir pour demeurer crédible et même simplement pour agir : toutes les institutions du pouvoir s'en vont à vau l'eau, l'armée, la magistrature, les écoles, l'industrie... tout est miné ! Il ne s'agit plus de consolider, de replâtrer, il faut repartir à zéro !

La DC n'en a pas la force, ni les moyens, les communistes sont eux aussi paralysés à moins de faire de l'Italie une deuxième Albanie...

Les Italiens ont donc accordé un pouvoir « intérimaire » à la DC, ils se sont choisis un gouvernement qui, tout pourri qu'il soit, leur permettra au moins de disposer d'un isolement pour le changement... lorsqu'il sera possible à droite ou au centre. Un pouvoir d'espoir... pf

Les réactions

Chez les communistes

« Un électeur sur trois a voté communiste » : Enrico Berlinguer, secrétaire général du PCI, tire hier soir la leçon des élections devant les milliers de militants venus fêter devant le siège du parti à Rome, ce que M. Berlinguer appelle la « victoire communiste ».

Mais victoire mitigée : « Nous aurions préféré que la démocratie chrétienne prenne moins de voix », admet en riant le leader communiste.

« La DC est en fête » comme le rappelle M. Berlinguer. Il ajoute cependant : « Jamais notre parti n'a fait un tel bond d'une élection législative à une autre » « Nous avons même, a-t-il ajouté, consolidé et dépassé nos positions du 15 juin 1975, positions qui étaient aux yeux de tous un record ». M. Berlinguer poursuit : « Plus que jamais la question communiste est au centre des débats ». « On ne pourra pas gouverner l'Italie en excluant la grande force que nous représentons ». « Nous l'avons toujours dit, il y a en Italie trois courants fondamentaux qui doivent travailler ensemble, les catholiques, les communistes et les socialistes ».

Le secrétaire général du PCI, costume bleu, chemise blanche, le geste lent, ajoute : « Plus que jamais nous poursuivons notre stratégie unitaire ».

Il estime implicitement que l'électorat vient de lui donner une sorte de mandat pour développer sa « voie italienne vers le socialisme ». « L'unité est devenue notre drapeau », dit-il.

Il annonce qu'au Sénat, le PCI devrait avoir 116 sièges au lieu de 94 et que la Chambre des députés va, elle aussi, « glisser à gauche » : « En 1972, nous représentions un électeur sur quatre. Aujourd'hui, nous en représentons un sur trois ».

Dans le val d'Aoste

Un communiste à la Chambre

Un démocrate au Sénat

Nous apprenions hier soir que M. Pierre Fosson (DC) avait été élu au Sénat par le peuple valdotain par 22 912 voix (33,16 %).

Pour la Chambre des députés, c'est M. Roger Millet (PCI) qui a obtenu le mandat valdotain avec 26 744 voix (33,57 %).

On a remarqué un gros pourcentage de bulletins nuls et blancs : 5,79 % dans le vote pour le Sénat et 5,37 % dans celui pour la Chambre.

M. Berlinguer conclut : « Pour la DC, il est temps de faire les comptes... avec le PCI ».

Au siège des démocrates

Au siège de la démocratie chrétienne à Rome, l'on fête la victoire. A 20 h. 30, un drapeau tricolore et l'écu blanc barré d'une croix rouge, portant le mot « Libertas », symbole du parti, ont été accrochés aux balcons.

Une édition spéciale du *Popolo*, organe du parti, est distribué. En rouge sur deux lignes, il titre « Victoire de la DC ». Dans un long éditorial, M. Benigno Zaccagnini affirme que le vote signifie que le peuple italien « accepte de changer dans la liberté, mais refuse de changer la liberté ».

M. Fanfani : « On a fait justice à la DC »

M. Amintore Fanfani, président de la DC, a déclaré que les Italiens avaient donné à la démocratie chrétienne le mandat de conduire la rénovation démocratique dans la liberté. « A partir d'aujourd'hui, a-t-il ajouté, nous devons assumer notre tâche ».

Le président de la DC, qui avait mené une campagne particulièrement vigoureuse dans le « non au communisme », a souligné que les Italiens « ont fait justice de toutes les agressions de la propagande par lesquelles on a tenté d'éliminer la DC comme garantie démocratique de la politique italienne ».

Parti républicain : une impasse

M. Odo Biasini, secrétaire du parti républicain italien (PRI), a déclaré hier soir à Rome que la difficulté, voire l'impossibilité de gouverner l'Italie se trouveraient aggravées par la bipolarisation des votes sur les deux partis politiques les plus importants.

M. Biasini a déploré le laminage des forces politiques intermédiaires, et souligne que seul le parti républicain avait réussi à maintenir sa position.

PSI : conclusion...

Le vice-secrétaire du parti socialiste italien (PSI), M. Giovanni Mosca, a démissionné de son poste après l'annonce des premiers résultats des élections.

« A la suite du résultat, je crois que notre parti doit faire une sérieuse autocritique. Pour la favoriser, je considère qu'il est juste que je démissionne et tout le groupe dirigeant du parti devrait en faire autant ».

« La chaleur des relations humaines pour embellir la vie »

M. Valéry Giscard d'Estaing

Suite de la première page

bacs, philo et mathém. Et il les réusit. Naturellement, il choisit l'X.

Mais comment étudier sérieusement en 1943 et 1944 ? Il fit alors de la « résistance ». En 1944 il rejoignit la première armée, en Provence, et s'engagea dans un régiment de chars, le 2^e dragons. Il termina la guerre, à 19 ans, brigadier-chef commandant un char, décoré de la Croix de guerre et de la Bronze Star Médal. Il n'y a rien pourtant chez cet homme de « l'ancien combattant ».

En 1946, il entre brillamment à l'X. Deux ans plus tard il en sort sixième de sa promotion. Puis il découvre l'ENA que vient de créer Michel Debré. Sa décision est prise. Il se mettra au service de la haute administration. « J'espère devenir inspecteur des finances. Mais je n'entrerai pas dans les affaires ».

C'est chez des amis, parlant littérature — une de ses très grandes passions — qu'il rencontre Anne Aymone de Brantès. Le mariage aura lieu le 23 décembre 1952.

Le 2 janvier 1956, il est élu député du Puy-de-Dôme.

En 1959, sous Antoine Pinay, il devient secrétaire d'Etat aux finances, étant, à 33 ans, un des plus jeunes ministres que la France ait connu depuis le début du siècle.

Le 1^{er} janvier 1962, il est ministre des finances. Il sera remplacé dans ces fonctions par Michel Debré en janvier 1966.

Mais en 1969, il reviendra rue de Rivoli.

Comme il l'a dit mercredi soir à Jacques Chancel, il a été douze ans ministre des finances de la V^e République.

Le reste de la carrière politique de Valéry Giscard d'Estaing ne mérite pas d'être éclairé. Elle est trop récente pour cela.

Etes-vous seul ?

En direct de l'Elysée, telle fut la première question de Jacques Chancel qu'il rencontrait pour la 3^e fois.

« La solitude qui est la mienne aujourd'hui, est celle de la fonction ».

Valéry Giscard d'Estaing essaie d'accomplir ce pour quoi il a été élu, l'adaptation de la France dans le monde actuel, dans le calme et la sécurité, car la fonction qu'il exerce doit être ainsi conduite, à la base.

Il est ambitieux, mais uniquement pour la France. Aujourd'hui tout au moins.

Jacques Chancel lui reproche de s'occuper de tout.

Depuis 1962, le président de la République est unique, c'est Le Responsable, pour le bien comme pour le pire ; mais il est entouré de collaborateurs très compétents et il y a un grand nombre de sujets qu'il n'aborde jamais.

Il cite aussi la réforme de 1958 : soustraire la politique gouvernementale à la politique des partis. La majorité lui est fidèle, elle a voté ses projets et veille à l'application de la Constitution. L'actuel président de la République qu'il est ne se considère pas plus comme l'héritier de Pompidou que celui-ci ne pensait l'être du général De Gaulle. Il ne pense pas très utile, dit-il, de chercher la référence.

Le tour d'horizon

Il parle ensuite un peu de tout. Il n'appartient plus aux républicains indépendants ; il poursuit une politique car il a été élu pour faire quelque chose. Sept ans lui semblent une bonne durée présidentielle. C'est la durée pour laquelle il a été choisi et pendant laquelle il exercera. Il regrette que la coupure politique de son pays soit transformée en fossé par les hommes

de l'opposition. Il est personnellement prêt à des rapports politiques normaux avec MM. Marchais et Mitterrand.

Il y a une spécificité communiste en France mais il faut aussi constater le déclin de ce parti depuis 1950.

Il ne se désigne pas de successeur. Le suffrage universel choisira. Il espère simplement qu'il y aura beaucoup de candidats valables.

La récompense du président de la République ? Le sentiment qu'il existe un contrat avec l'opinion.

Son « programme commun »

Dans un mois, à peu près, doit être publié un livre qui est aujourd'hui aux trois quarts terminé. « Il était nécessaire de le faire », dira-t-il. Il n'a pas encore donné de titre à cet ouvrage, mais en a tracé les grandes lignes. Il est divisé en quatre parties :

1. La France telle qu'elle est.
2. La société à partir de l'homme.
3. L'affirmation d'une société pluraliste.
4. L'organisation des pouvoirs politiques, économiques et sociaux.

Je n'ai pas lu « le programme commun ». Je suis comme tout le monde : en ayant beaucoup entendu parler, j'en ai une vague idée. D'ores et déjà, je sais que je lirai le livre de Valéry Giscard d'Estaing. Et lorsqu'il « souhaite que ce soit un livre susceptible d'une large diffusion », je pense qu'il peut être rassuré. J'ai, personnellement, le sentiment qu'il sera beaucoup lu.

Signe du zodiaque et conclusion

Le verseau, son signe, veut toujours aller plus vite, plus haut, plus loin et est imprudent, dit Jacques Chancel.

« Je regarde toujours loin. C'est nécessaire dans la fonction que j'exerce. Il faut prendre des décisions rapides », répond Valéry Giscard d'Estaing.

Il est très aimable avec le peuple français qui a, dit-il, l'histoire la plus riche du monde. Cependant, j'avouerai ne pas avoir été tellement de son avis lorsqu'il le qualifie de sobre, économe, discret et impulsif. Mais, peut-être, prépare-t-il déjà les législatives de 1978... Il a d'ailleurs affirmé qu'il n'y aurait aucun changement ministériel en juillet et pas d'élections anticipées. « Le gouvernement doit être conçu en fonction de la politique à suivre ».

Il cite, pour conclure, une phrase de Chateaubriand dont je lui aurais volontiers attribué la paternité :

« Je ne dirai de moi que ce qui est compatible avec ma dignité d'homme ».

Jacques Meningaud

FORMATION ÉCONOMIQUE ET LIBERTÉ

Suite de la première page

Raison de plus pour que la formation économique veuille à dispenser, dès les premiers âges, et sans solution de continuité, les fondements de cette connaissance.

Mais cette liberté de choix résultant de la formation ne prend sa signification qu'à la condition de pouvoir être exercée.

Faute de quoi, elle serait bien illusoire !

Comme la foi sans les œuvres, une liberté sans exercice est une liberté morte.

Dès lors, la question est de savoir si cet exercice est possible dans une organisation économique moderne.

La réponse est affirmative.

Mais il faut s'entendre.

Liberté n'est pas anarchie.

Le gain de liberté résultant de la formation économique reçue va découler essentiellement de la faculté d'opérer les bons choix. Les choix harmonistes. Ceux qui concilient l'intérêt personnel et l'intérêt général.

Dans une économie où la croissance découle principalement du progrès technique, fondé lui-même sur des investissements de plus en plus consi-

dérables, l'exercice de la liberté exige de l'individu une haute maîtrise de soi, à l'exclusion de toute fantaisie.

Il ne s'agit pas d'investir des milliards durant des années dans la préparation d'une chaîne dont les produits seraient finalement rejetés par un consommateur dont les goûts auraient entre-temps changé.

Il ne s'agit pas non plus qu'un groupe de pression utilise sa force pour faire obstacle à la politique des revenus définie d'un commun accord.

Liberté éclairée par la connaissance et exigeant des renoncements de plus en plus nombreuses à des satisfactions immédiates mesurées, au profit de satisfactions plus lointaines mais multipliées considérablement.

Liberté donc qui se contraint, se contient, dompte ses impatiences, se domine pour mieux concrétiser ses prodigieuses promesses.

Mais, encore une fois, comment songer à opérer cette indispensable transformation de l'enfant économique en adulte économique autrement que par une très précoce, très constante et très solide formation ?

D'autant que cette même formation va accroître la liberté des masses par

un autre biais encore : en les libérant de l'obligation de faire aveuglément confiance.

Il est évident que le fonctionnement d'une économie moderne continuera d'imposer aux masses qu'elles s'expriment par délégation de pouvoir.

C'est là une inévitable contingence pratique.

Mais la différence sera très sensible. Car, dans une société composée d'agents bien formés, cette délégation se fera à l'issue d'un véritable dialogue entre des partenaires pleinement conscients et responsables. Des partenaires qu'un solide esprit critique aura rendus insensibles — ou, du moins, fort peu sensibles — aux chants envoûtants des omniprésentes sirènes démagogiques.

Le développement de l'esprit critique !

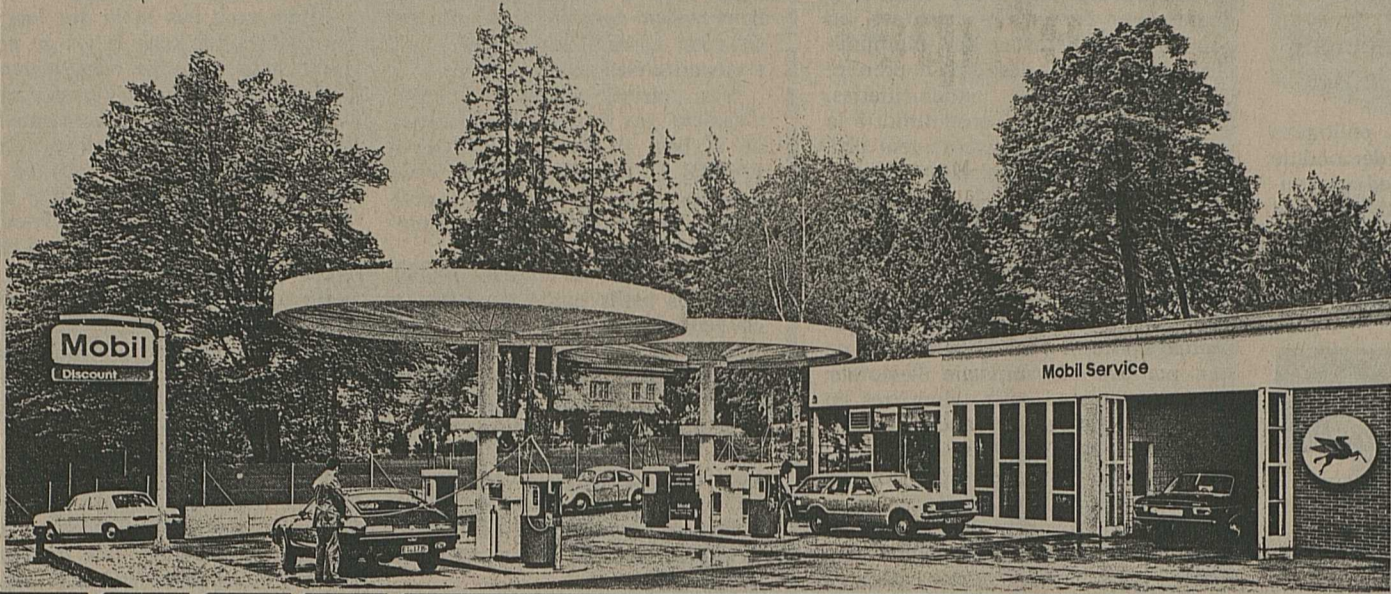
Voilà à quoi doit effectivement tendre l'enseignement économique.

Car c'est sur lui que va reposer en grande partie l'espoir de création d'une authentique démocratie économique.

Et c'est lui seul qui peut donner tout son sens à l'information qui doit nourrir et prolonger la formation.

Edgar Bavarel

NOUVEAU! Mobil lance le plein d'essence automatique et peut ainsi abaisser nettement le prix du carburant.



A tous les automobilistes conscients du prix:

1. Essence à prix discount.
2. Carburant de marque en qualité toujours égale, rendement optimum en kilomètres, consommation minime.
3. Vous pouvez maintenant faire le plein 24 heures par jour avec des billets de 10 Fr. Simplement insérer le billet de banque et introduire le tuyau suspendu dans le réservoir.
4. Vous économisez aussi le pourboire.

Station automatique Mobil:
Rue de la Moya 14
1920 Martigny

Mobil

Bienvenu au poste d'essence discount Mobil!

A vendre

bus VW 1300

pour récupération de pièces

S'adresser au N° 027/36 24 54
dès 19 heures

36-1093

Mariage

Jolie jeune femme, caractère agréable, sentiment élevé, rencontrer Monsieur, intelligent, sincère, 38-50 ans, pour sorties, week-end
Mariage si entente

Ecrire sous
ch. P 36-301724, à
Publicitas, 1951 Sion

A vendre

**Maserati
Sebring**

3500 GT Injection
Rouge métallisé
Tél. 021/61 35 11

A vendre
splendide occasion

Citroën SM

20 000 km, 1974
Etat impeccable
Tél. 021/61 35 11

Nouvelliste
votre
journal

SERVICE
ACOUSTIQUE

OVULATON

O. VUILLE
diplômé du C.N.A.M.P.
Rue de la Dime 80
case postale 1830
1, 038 / 33 11 76 2002 NEUCHÂTEL

**DURS
D'OREILLES ?**

VENEZ essayer nos appareils et lunettes acoustiques, dernières nouveautés techniques, très efficace, même dans une ambiance bruyante

Service après vente. Piles.

Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité, renseignements et démarches; si nécessaire aussi pour les rentiers AVS.

Consultations auditives :

Jeuili 24 juin, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 15 h. 30
Pharmacie BUCHS, place du Midi 40, SION

VENDREDI 25 juin de 9 h. à 11 heures
Pharmacie CENTRALE F. Héritier, place Centrale 4, MARTIGNY

VENDREDI 25 juin de 13 h. 30 à 15 h. 30
Pharmacie CARRAUX, place Tubingen, MONTHEY

EVIAN

Du jeudi 24 au dimanche
27 juin 1976
Palais des Congrès

3^e Salon des
antiquaires

Renseignements :
Office de tourisme
Tél. 75 04 26



**MACHINES
À LAVER**

linge et vaisselle, automatiques, neuves avec légers défauts émail, dès

690.-

pose et service garantis gratuits, grandes facilités de paiement. Dès Fr. 30.- par mois Réparations toutes marques

CHEZ SAM

Sion : 027/23 28 83
Martigny : 026/2 45 19

A vendre
plusieurs

**remorques
jeep et
tracteurs**

Dès Fr. 500.-

Tél. 027/31 28 97
le soir

36-26054

A vendre

VW Combi

9 places, 50 000 km parfait état, expertisée
Facilités de paiement

Tél. 027/23 39 38

36-1063

A vendre

caravane

4 places
Fr. 2900.-

Camping Bouveret
Tél. 027/38 27 84

36-301720

A vendre
de particulier

**magnifique
Ford 2000
XL**

1971, 67 000 km expertisée

Prix intéressant

Tél. 027/22 63 66
36-301726

A saisir

**Fr. 500.-
belle R 16**

expertisée 2.75

Tél. 027/23 18 39
heures des repas

36-301725

A vendre

**Honda CB
250 cm3**

année 75, 8500 km
2 K 81 neufs
Prix Fr. 2500.-

Tél. 021/61 45 52
dès 19 heures

Occasion à saisir

**portes
basculantes**

Larg. cm Haut. cm
210-240 190-215
240-260 190-250
250-270 200-275
dès Fr. 300.-

Tél. 021/37 37 12

Voilà encore une auto
avec



Austin Princess

La surprise 1976 de Leyland «mérite son titre de noblesse» a souligné la presse. Une forme bien particulière. Equipement exceptionnellement riche. Economique, robuste, confortable. Une voiture de la classe moyenne supérieure. Dès fr. **15 700.-**

Importateur: British Leyland Switzerland SA,
Herastrasse 7, 8048 Zurich.

**Machines
à coudre**

neuves, de démonstration, cédées avec très gros rabais

Garantie 10 ans
Services, facilités de paiement, réparations toutes marques. Occasions dès Fr. 120.-

Agence Vigorelli
av. Beaulieu 35
1004 Lausanne
Tél. 021/37 70 46
Le lundi fermé

A vendre
**raboteuse O
800, toupie
tenonneuse
à 2 arbres
toupie
à 2 vitesses
gauche et droite
ponceuse
à ruban**

avec aspiration
Le tout en parfait état
Ecrire sous
ch. P 36-26018, à
Publicitas, 1951 Sion

NOTRE
PRIX Fr. 550.-



**Congélateur
Capacité
251 litres**

Verrouillage et éclairage intérieurs

36-5854

BERNARD SCHENKEL

ELECTRICITE

PLACE DU SEX - 1950 SION - TEL. 22 55 37

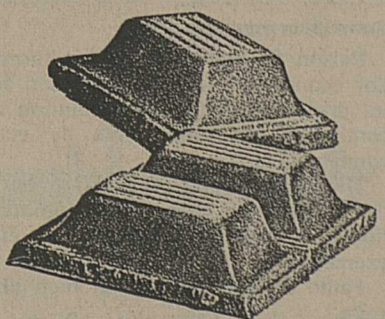
**PIERRE
GUEX**
MARTIGNY

Auto-électricité
Alternateur - Démarreur -
Allumage - Eclairage -
Batterie - Auto-radio -
Stéréo - Carburateur -
Dépannage - Magasin de
vente
026/2 20 06



Gouttes
de
Kirsch
Klaus
actuellement
en action

Gouttes
de
Kirsch
Klaus



Du kirsch et du chocolat.
Klaus a le secret
de rendre meilleur ce qui est bon.

Klaus



Le visage du Tour de France : en avion, par le train, en voiture et ... à vélo !

4000 kilomètres en 22 étapes

LE DÉTAIL DES ÉTAPES

DANS le prochain Tour de France, qui débutera jeudi à Saint-Jean-de-Monts (Vendée), les coureurs effectueront très exactement 4057 km 400 à vélo, au cours desquels ils escaladeront 24 cols. Mais, afin d'accomplir complètement le périple prévu, ils devront voyager par avion à deux reprises, ils prendront une fois le train et, en plusieurs occasions, gagneront les départs en voiture. La construction de l'itinéraire, l'obligation de respecter les règlements de l'UCI (4000 km au total et 22 journées de course) font en effet que les lieux d'arrivée d'un jour ne sont plus forcément ceux du départ le lendemain.

Les trois plus importantes fractions de parcours neutralisées sont celles séparant Caen du Touquet, Manosque de Port-Barcarès et Clermont-Ferrand de Montargis. Les deux premières fois, ce sera pour les coureurs un voyage aérien de quelque 45 minutes. Le samedi 26 juin, après l'arrivée à Caen, les coureurs après la douche prendront place dans des autocars, où ils pourront disposer de paniers repas. Ces cars les conduiront à l'aérodrome. Trois Fokkers assureront leur transport au Touquet, où le lendemain, ils disputeront une course contre la montre.

Plus tard, le mardi 6 juillet, aussitôt après l'arrivée à Manosque, les concurrents seront transportés par la route jusqu'à la base de Salon-de-Provence. Cette fois là, c'est à bord d'un Mercure qu'ils prendront place afin de gagner l'aéroport de Perpignan-Llabanère d'où, en autocars, ils se rendront à Port-Barcarès où ils se reposeront le lendemain. C'est en revanche par le train que les coureurs iront de Clermont-Ferrand (au lendemain de l'étape du Puy-de-Dôme) à Montargis, le samedi 17 juillet, puis réenfourchant leurs bicyclettes, ils disputeront l'avant-dernière étape, Montargis - Versailles.

En plusieurs autres occasions, il faudra aux coureurs couvrir un certain nombre de kilomètres par la route pour gagner les lieux de départ. Ce sera le cas pour aller de Mulhouse à Beaulieu-Valentigney, de Bordeaux à Sainte-Foy-la-Grande et de Versailles à Paris. Enfin, à plusieurs reprises, ils effectueront une descente à vélo avant de s'aligner sur la ligne de départ : pour descendre depuis l'Alpe-d'Huez à Bourg-d'Oisans, et de Font-Romeu à Bourg-Madame notamment.

Le kilométrage dépassera donc largement les 4057 km 400 prévus, mais, bien que les transferts ne soient pas goûtés par tous, ce sont ces 4000 km qui seront incontestablement les plus pénibles.

- Jeudi 24 juin** : prologue à Saint-Jean-de-Monts (8 km)
- Vendredi 25 juin** : 1^{re} étape. Saint-Jean-de-Monts - Angers (173 km).
- Samedi 26 juin** : 2^e étape. Angers - Caen (236 km 500).
- Dimanche 27 juin** : 3^e étape, circuit du Touquet - Paris-Plage (contre la montre (37 km).
- Lundi 28 juin** : 4^e étape. Le Touquet - Bornem (258 km).
- Mardi 29 juin** : 5^e étape. a) course contre la montre par équipes à Louvain (4 km 300). b) Louvain - Verviers (144 km).
- Mercredi 30 juin** : 6^e étape. Bastogne - Nancy (209 km).
- Jeudi 1^{er} juillet** : 7^e étape. Nancy - Mulhouse (207 km 500)
- Vendredi 2 juillet** : 8^e étape. Valentigney - Divonne-les-Bains (220 km 500).
- Samedi 3 juillet** : repos.
- Dimanche 4 juillet** : 9^e étape. Divonne - Alpe-d'Huez (258 km).
- Lundi 5 juillet** : 10^e étape. Bourg-d'Oisans - Montgenèvre (158 km).
- Mardi 6 juillet** : 11^e étape. Montgenèvre - Manosque (224 km).
- Mercredi 7 juillet** : repos.
- Jeudi 8 juillet** : 12^e étape. Port-Barcarès - Pyrénées-2000 (205 km 500).
- Vendredi 9 juillet** : 13^e étape. Font-Romeu - Saint-Gaudens (188 km).
- Samedi 10 juillet** : 14^e étape. Saint-Gaudens - Saint-Lary-Soulan (139 km).
- Dimanche 11 juillet** : 15^e étape. Saint-Lary - Pau (195 km)
- Lundi 12 juillet** : 16^e étape. Pau - Fleurance (152 km).
- Mardi 13 juillet** : 17^e étape. Fleurance - Auch (38 km 700) contre la montre.
- Mercredi 14 juillet** : 18^e étape. a) Auch - Langon (133 km) b) Langon - Lacanau (125 km) c) Lacanau - Bordeaux (70 km 500).
- Jeudi 15 juillet** : 19^e étape. Sainte-Foy-la-Grande - Tulle (219 km 500).
- Vendredi 16 juillet** : 20^e étape. Tulle - Puy-de-Dôme (220 km).
- Samedi 17 juillet** : 21^e étape. Montargis - Versailles (145 km 500).
- Dimanche 18 juillet** : 22^e étape. Course contre la montre aux Champs-Élysées (6 km) et course en ligne (120 km).



Eddy Merckx, opéré la semaine dernière, ne sera pas présent pour prendre sa revanche sur Bernard Thévenet.

Urs Berger en Belgique

Le Zurichois Urs Berger arrive bientôt au bout de sa préparation qui devrait le conduire aux Jeux olympiques de Montréal. Il est actuellement pré-sélectionné par l'entraîneur national. Après avoir participé dimanche au championnat suisse à Haefflingen, il est reparti pour la Belgique où il vient de passer les deux derniers mois, participant à de nombreuses courses de kermesse. Derniers résultats : Outer : 1. Willy Albert (Be) les 84 km en 2 h. 10'00 (moyenne 38,769 km/h) ; 2. Van Elsuwe (Be) à 30" ; 3. Urs Berger (S) même temps. Deuderleeuw : 1. Johan de Nul (Be) les 113 km en 2 h. 58'00 (moyenne 38,089 km/h). Puis : 11. Urs Berger (S) à 5'20. Deuderleeuw : 1. Marc Van Hauwe (Be) les 113 km en 2 h. 51'00 (moyenne 39,649 km/h) ; 8. Urs Berger (S) à 1'50.

● Boxe - Monzon en forme selon Galindez

L'avant-dernière séance d'entraînement de Monzon à Paris a été suivie par un spectateur attentif. « Je le trouve en très bonne condition et je serais étonné si Valdez le battait à Monaco », a déclaré Victor Galindez, l'un des deux champions du monde de milours.

Monzon en tout cas continue à se préparer consciencieusement en vue d'affronter Rodrigo Valdez le 26 juin, titre mondial (unique) des poids moyens en jeu. Mais l'Argentin file en même temps le parfait amour avec la belle Susanna Gimenez. On les a vus ensemble au cours de la nuit argentine organisée à l'hôtel du Club Méditerranée, mais pas très longtemps, car Monzon a besoin de beaucoup de repos. Ses siestes d'ailleurs dépassent souvent quatre heures.

Une autre vedette est à Paris : le Noir américain Benny Briscoe (moyen), qui rencontrera Emile Griffith à Monaco. Dès son arrivée, Briscoe s'est toutefois enquis des nouvelles de Gratien Tonna, qu'il voudrait bien affronter.

HANDBALL

Monthey I - Chailly 15-12

Monthey I - Chailly 15-12 (10-6) Samedi après-midi, sur le terrain de l'Europe, le HBC Monthey recevait Chailly, pour son avant-dernier match de 3^e ligue. Dès le début de la rencontre, les Bas-Valaisans prirent en main le déroulement de la partie, jouant calmement, faisant circuler la balle sur la ligne de la défense adverse. Le score à la mi-temps étant de 10 à 6 en faveur des « locaux », ceux-ci se relâchèrent passablement en deuxième période, laissant échapper quelques balles, ce qui fait que les Vaudois marquèrent 6 buts, alors que les Montheyens n'en marquaient que 5. Et c'est sur le score assez étriqué de 15 à 12 en faveur du HBC Monthey, que les équipes se sont séparées.

Monthey jouait avec : Martinez ; Gabioud, Sallin, Millasson, Logean, Terrani, Imesch, Barman, B. Vouillamoz, Staehelin, Pradès.

En ouverture, les juniors B, qui ont dû se priver des services de Parachini, victime d'une fracture d'un poignet, en début de match, sont venus à bout des Ami-Gym Lausanne sur le score serré de 8 à 7, et de ce fait les Bas-Valaisans sont sacrés champions romands juniors B.

A noter encore, que les joueurs du HBC Monthey, tiennent à remercier très sincèrement Michel et sa femme, ainsi que ses collaborateurs occasionnels pour l'excellente soirée passée chez lui.

YT

CHAMPIONNAT ROMAND DE VOL À VOILE

Trois pilotes ont terminé le parcours de dimanche

Quatorze pilotes se sont présentés au départ des championnats romands de vol à voile qui ont débuté samedi 19 au matin à Sion.

Une météo favorable a permis aux véli-voles d'effectuer l'épreuve comportant 350 km : un triangle Sion - Ugine (dans la région d'Anancy) - Gletsch - Sion. Le vainqueur a fait le tour en 4 heures 24 minutes, soit à une vitesse de 79,5 km à l'heure. Certains pilotes sont restés en l'air 6 heures et demie pour ce périple. Un seul concurrent n'a pas bouclé l'épreuve et s'est posé à Münster.

Dimanche, c'est à nouveau un triangle qui a été proposé aux concurrents : Sion - Alpnach (près de Stans) - Ecuivillers (Fribourg) - Sion. Les Préalpes ont présenté quelques difficultés aux pilotes, si bien que seuls trois concurrents ont terminé le parcours ; les autres pilotes choisissent un terrain en campagne ou un autre aérodrome : 6 d'entre eux ont posé à Kägiswil en raison de la pluie. La vitesse horaire du vainqueur de dimanche a été de 58 km

Résultats de la 1^{re} épreuve : 1. Guniat Paul ; 2. Perrin Jean-Marc ; 3. Dugerdil Yves ; 4. Vogel Willy ; 5. Bonvin Jean-François ; 6. Coeytaux Daniel ; 7. Revaz Bernard ; 8. Lang Pierre ; 9. Mercanti Pierre ; 10. Oppliger Hans ; 11. Zumwald Joseph ; 12. Ambühl Jacques ; 13. Mollet Claude ; 14. Zen-Ruffinen Pierre.

Résultats de la 2^e épreuve : 1. Perrin Jean-Marc ; 2. Dugerdil Yves ; 3. Guniat Paul ; 4. Vogel Willy ; 5. Bonvin Jean-François ; 6. Coeytaux Daniel ; 7. Revaz Bernard ; 8. Lang Pierre ; 9. Mercanti Pierre ; 10. Ambühl Jacques ; 11. Oppliger Hans ; 12. Zumwald Joseph ; 13. Mollet Claude ; 14. Zen-Ruffinen Pierre.

Wimbledon, pas de surprises

Le champion suisse Kanderl éliminé

Rien ne change à Wimbledon : l'herbe est toujours aussi verte et le public aussi nombreux pour la journée d'ouverture. Les meilleurs joueurs du monde étaient aussi là pour prendre part au plus célèbre de tous les tournois. En dépit du ciel gris et de l'absence de grands duels au 1^{er} tour, 25 000 personnes ont été dénombrées.

Le coup d'envoi fut donné, comme le veut la tradition, par le vainqueur de la précédente édition, en l'occurrence Arthur Ashe. Le Noir américain n'eut aucune peine à franchir ce premier obstacle, comme toutes les autres têtes de série d'ailleurs.

L'intérêt de cette journée d'ouverture résidait surtout dans les indications que l'on a pu tirer des principaux favoris. On a ainsi vu un Connors stupéfiant de vitesse et de puissance (il n'a pas laissé l'ombre d'une chance à l'infortuné Zugarelli) et un Ashe détendu. Le lauréat de 1975 s'est joué facilement de la résistance de son compatriote Ferdi Taygan, classé 57^e aux USA. Nastase, bien préparé, peut réussir un grand coup. Le Roumain a été brillant face au Yougoslave Spear.

En revanche, Newcombe a été accroché pendant plus de trois heures par un jeune Américain de 20 ans, Chico Hagey. L' Australien (32 ans) devra s'améliorer s'il entend

ajouter un 4^e succès à son palmarès après ceux de 1967, 1970 et 1971. Quant à l'Italien Panatta, vainqueur des internationaux de France, il n'a pas été très à l'aise sur le gazon de Wimbledon.

Le champion suisse Petr Kanderl a été éliminé dès le premier tour. Kanderl s'est

incliné devant l'Australien D. H. Collings. Si bien que la Suisse ne sera représentée que dans l'épreuve juniors du célèbre tournoi, grâce à Petra Delhees et Heinz Guenthard. Il sera intéressant de suivre le comportement de ce dernier, qui vient de remporter les tournois juniors de Rome et de Paris.

ATHLÉTISME

Meta Antenen blessée : forfait pour Montréal ?

Il est plus que probable que Meta Antenen ne participera pas aux Jeux olympiques de Montréal. La blonde Schaffhouseoise (27 ans) a été victime d'une déchirure musculaire lors d'une séance d'entraînement avant le meeting d'Helsinki. La Suisseuse va être contrainte à quinze jours d'inactivité au minimum.

Alors qu'elle s'adonnait à une séance de footing et qu'elle abordait une montée, Meta Antenen a ressenti une vive douleur au mollet gauche. Elle souffrait déjà d'une tendinite à la jambe gauche, sa jambe de saut. Jusqu'alors, elle avait surtout été blessée à la jambe droite. Elle avait fait sa première apparition de la saison - rétablie - le week-end dernier à l'occasion de la coupe occidentale en Autriche.

La blessure de Meta Antenen porte un coup dur non seulement à la Schaffhouseoise, mais aussi à l'athlétisme helvétique dont elle a été incontestablement l'ambassadrice N° 1 ces dix dernières années. Son forfait à Helsinki s'ajoute à celui de Rolf Gysin. Finalement s'aligneront Rolf Bernhard (longueur), Werner Meier (5000 m), Cornelia Buerki (1500 m) et Guenther Hasler (Lie) sur 800 m. Les autres Suisses, Isabella Lusti, Hanspeter Wehrli, Markus Ryffel, Bernhard Vifian, Roberto Schneider et Peter Maync, entreront en lice mercredi seulement.

● Record mondial du 3000 m féminin

Au cours du match Norvège-Danemark, à Oslo, la Norvégienne Grete Andersen-Waitz a battu de 1 seconde et 2 dixièmes son record mondial du 3000 mètres féminin. Elle a été créditée de 8'45"4. Le 23 juin 1975, à la même place, elle avait réalisé 8'46"6.

● Golf 250 joueurs à l'Open suisse

Du 20 juillet (qualifications) au 25 juillet aura lieu à Crans-Montana l'Open suisse de golf réunissant quelque 250 joueurs dont tous les meilleurs continentaux. Pour la première fois la participation américaine sera remarquable avec une quarantaine de jeunes éléments de Californie.

Parmi les premiers inscrits, on trouve quatre grands noms du golf mondial : Sam Snead (Virginie), professionnel depuis 1937, 84 victoires, Dave Hill (Denver), professionnel depuis 1958, 18 succès, Jerry Heard (Californie), professionnel depuis 1968, double lauréat de l'Open de Floride et vainqueur de l'Open d'Espagne en 1974, Lou Graham (Tennessee), professionnel depuis 1962, joueur d'une classe exceptionnelle qui a enlevé en 1975 l'Open des Etats-Unis.

● Quelque 140 concurrents ont participé à Crans-Montana au championnat suisse seniors finalement remporté par Otto Dillier.

MJK

CHAMPIONNAT DE 1^{re} LIGUE

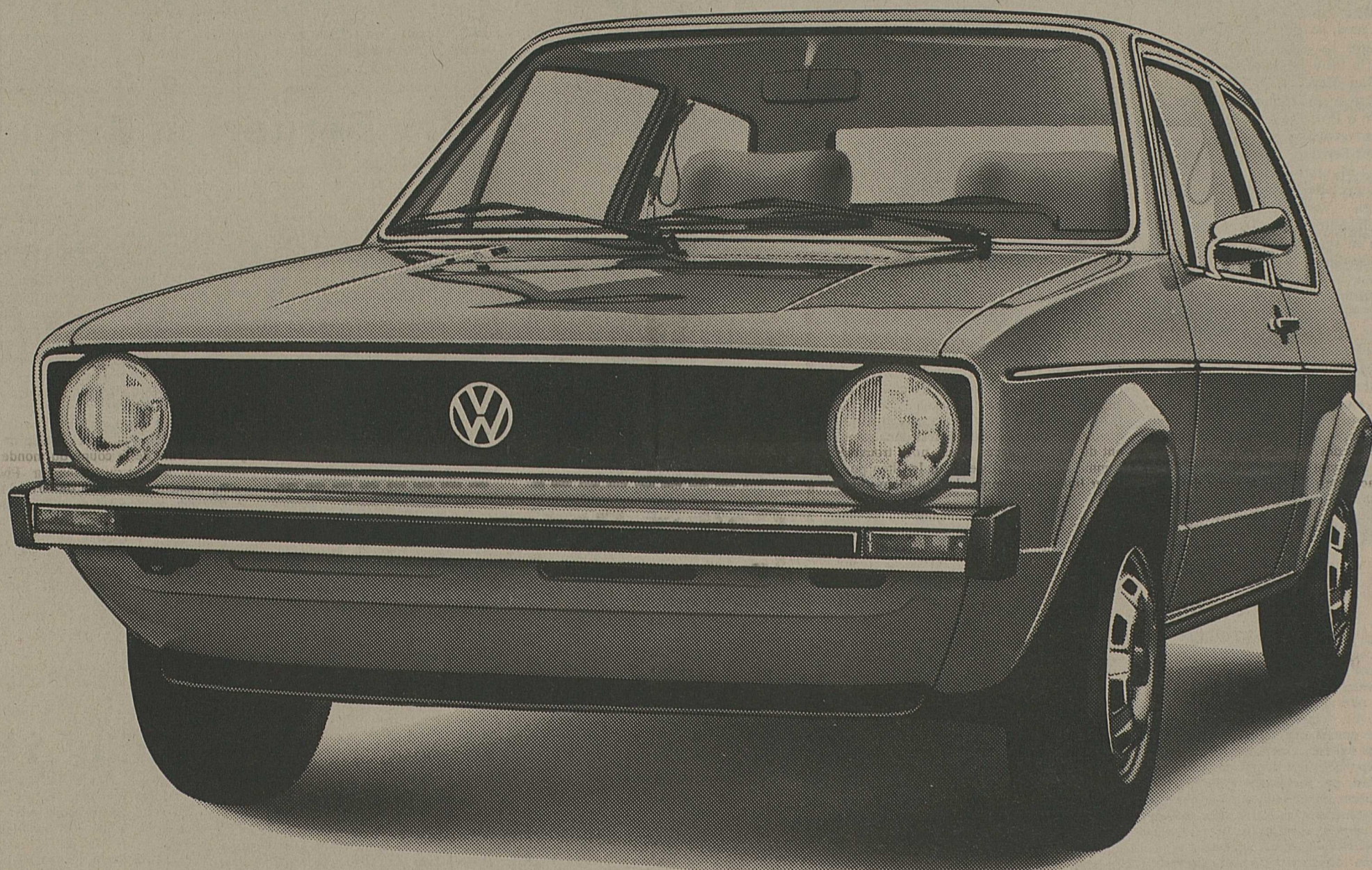
Le TC 13 Etoiles (TC Viège) champion romand

Une brillante performance de l'ensemble des joueurs de l'équipe valaisanne a permis de remporter le titre de champion romand de 1^{re} ligue. Encore une fois tous les joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Grâce à leur combativité, leur concentration, leur sens du jeu nos « Valaisans » épinglent un premier titre à leur palmarès. Un grand bravo à tous.

Les résultats : TC Mail Neuchâtel - TC 13 Etoiles (Viège) 3-6 ; Richard - Duc 5/7 1/6 ; Oswald - Pfefferlé 6/3 4/6 6/3 ; Capt - Voit 1/6 6/2 6/1 ; Pittet - Bellwald St. 4/6 6/7 ; Ritz - Schmid 6/1 3/6 4/6 ; Bujjia - Bellwald Ch. 4/6 1/6. - **Les doubles** : Pittet - Oswald / Duc - Voit 3/6 5/7 ; Richard - Bujjia / Pfefferlé - Schmid 3/6 3/6 ; Capt - Ritz / Bellwald - Joris 6/4 7/5.

Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà fixé au week-end du 20 août pour le tour final suisse en vue de l'ascension en ligue nationale B.

Voilà pourquoi la Golf a le plus de succès en Suisse:



Parce qu'elle possède une technique moderne et d'avenir.

Sous le capot: moteur transversal puissant, refroidi par eau. Plusieurs puissances au choix. A l'arrière: essieu à bras oscillants couplés, avec effet stabilisateur intégré, garantissant un comportement routier stable en direction et souple. A l'avant: jambes de poussée et bras triangulés. Etc.

Parce qu'elle est sûre.

Système de freinage antidérapage - voie large - double circuit de freinage en diagonale - freins à disque à l'avant - colonne de direction de sécurité - zones déformables avant et arrière pour absorber les chocs en cas d'accident - pneus à carcasse radiale - «sécurité enfants» sur les portes arrière. Etc.

Parce qu'elle a un styling fonctionnel.

Sa forme moderne compacte répond en tout point aux exigences de notre temps: elle a un minimum d'encombrement dans le trafic, en ville, sur les parking, etc... Elle offre un maximum de place à l'intérieur pour votre famille, vos départs en vacances, vos déménagements, etc...

Parce qu'elle dispose d'un grand hayon arrière et peut accueillir cinq grandes personnes.

Le grand et large hayon arrière s'ouvre sur un coffre offrant toutes les possibilités de transport pratiques. Et le volume de chargement peut passer en un tour de main de 350 à 700 litres. A l'intérieur: beaucoup de place pour cinq. A l'arrière: 1 m d'espace pour les jambes.

Parce qu'elle est équipée complètement.

Sièges individuels avant réglables à volonté. Ceintures de sécurité automatiques. Essuie-glace/lave-glace combinés. Système de chauffage et air frais perfectionné. Appuis-tête. Vitre arrière chauffante. Etc.

Enfin, parce qu'elle est économique.

Consommation d'essence DIN, avec le moteur 1,1 l: 8 l de normale. Longs intervalles entre les révisions: tous les 15 000 km seulement. Service: tous les 7 500 km seulement. Garantie: 1 an sans limite de kilométrage. Prestation complémentaire gratuite Intertours-Winterthur.



Coupon-Information.

46

Veillez m'envoyer le prospectus Golf.

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad.

Leasing pour entreprises et commerces. Renseignements: tél. 056 / 43 01 01.

Golf. La voiture la plus vendue en Suisse en 1975.

DDF 76-R-11



LES JUNIORS DE SION (INTER A 2) CHAMPIONS DE GROUPE

L'on connaît la belle réserve de juniors que possède le FC Sion. Si nous avons choisi de vous présenter les inter. A 2, c'est plus particulièrement parce qu'ils font partie de l'Association vaudoise sur le plan de l'organisation du championnat.

Tous nés en 1958, ces jeunes espoirs ne

peuvent pas accéder aux « A 1 », le FC Sion possédant déjà une équipe dans cette catégorie de jeu.

Le retrait de l'équipe A 2 de Steg à la fin du premier tour a fait que ce championnat s'est déroulé entre 13 équipes. Sion a obtenu la première place avec 24 matches et 36

points (15 gagnés, 6 nuls et 3 défaites).

Pour leur part, les autres formations vaudoises se sont fort bien classées puisque nous trouvons Naters en deuxième position avec 34 points, quatrième Rarogne (28 pts) et Sierre sixième (25 points). Naters A 2 accède aux A 1 pour les raisons indiquées ci-

dessus.

Dans le palmarès annexe des A 2, notons le titre de vainqueur du tournoi international de Grenoble qui réunissait l'Autriche, la France, l'Espagne, l'Italie et « nos » Suisses.

En parlant ici des juniors du FC Sion, il ne faut certes pas oublier les équipes des autres catégories de jeu, à savoir :

LNC : champion de groupe et champion suisse face à Winterthur.

Juniors inter. A 1 : champion de groupe et finaliste pour le titre suisse.

Juniors inter. B 1 : champion de groupe et finaliste pour le titre suisse, titre officiel pour l'instant.

L'ensemble du mouvement juniors est donc sans conteste un succès. Il est un gage de sécurité pour l'avenir du club. La persévérance dans l'effort et la continuité, la qualité des joueurs et de leurs responsables font que le FC Sion peut envisager l'avenir avec sérénité.

But

Championnat d'Europe Après quatre matches d'une exceptionnelle valeur

Il aurait suffi de bien peu de choses - que Hoeness réussisse son penalty et que l'un des tireurs tchécoslovaques manque le sien - pour que la RFA sorte victorieuse de la finale du cinquième championnat d'Europe des nations. Elle le méritait autant que la Tchécoslovaquie. Cette série de penalties n'avait été décidée que pour départager après un match nul deux équipes qui ne voulaient pas rejouer la finale deux jours plus tard. Le titre européen a donc changé de main sur un coup de dé.

UNE JUSTE RÉCOMPENSE

Cela n'enlève rien au mérite de l'équipe de Tchécoslovaquie, qui trouva une juste récompense aux remarquables progrès réalisés depuis deux ans. Après que l'Ecosse lui eut barré la route du championnat du monde 1974. Jaroslav Jesek a rajouté son



Devant, de gauche à droite : Ruberti, Eschbach, Bitz, Jaggi, Crittin, Pianelli, Martin. Derrière, de gauche à droite : Albert Broyon, entraîneur, Maury, Emery, Varone, Bourdin, Forré, Jenny, P.-A. Jean et Pierrot Bérard, manager.

Assemblée du FC Viège Optimisme pour l'avenir

A l'occasion de la 62^e assemblée générale du FC Viège qu'ouvrit, vendredi soir, le président Hans-Ruedi Lienhard, nous avons enregistré un record de participation puisque ce sont 65 membres qui avaient répondu à l'appel du comité.

Avec ses cinq équipes de juniors, soit 97 jeunes éléments participant aux différentes compétitions, et ses deux équipes d'actifs, le FC Viège est devenu une grande et belle famille. Il est vrai que la soirée se devait d'être placée un peu sous le signe des réussites de la dernière saison. En plus de l'ascension de troisième et deuxième ligue, la première équipe a encore gagné la finale de troisième ligue face au FC Leytron, il y a une semaine. Sans faire preuve d'un opti-

misme exagéré, le président précisa que le club avait encore beaucoup à faire pour atteindre les buts fixés pour la saison prochaine. La situation financière est saine en ce moment, mais tôt ou tard il faudra avoir recours à l'aide des autorités locales pour arriver à nouer les deux bouts.

Au chapitre des mutations, relevons que quatre membres étaient démissionnaires et ont dû être remplacés. Ainsi, nous trouvons comme nouveau caissier Jean Jenelten pour Peter Imboden, comme chef du mouvement junior Peter Foch en remplacement de Walker Walter, Noti Otto comme nouvel obmann des vétérans en lieu et place de Richard Heinzmann, alors que Pollinger Richard fait également son entrée au comité pour Beat Brigger, ancien membre adjoint. Toujours à ce même chapitre, signalons le départ de l'entraîneur Rade Ogjanovic pour Fully et l'arrivée de Peter Troger de Rarogne. Pour sa part, Richard Heinzmann, pendant 30 années actif, est nommé membre d'honneur alors que Walter Pfammatter et Heinrich Dirren sont cités à l'ordre du jour pour services rendus au club, ces dernières années.

Autrement dit, une assemblée fort intéressante pendant laquelle l'importante cohorte de membres actifs, supporters et amis témoigna son entière confiance au comité que dirige H.-R. Lienhard, président ayant accepté une nouvelle charge pour deux années, ainsi que les cinq autres membres de son équipe dirigeante. Finalement, après deux heures, c'était au tour de M. Hans Wyer, président de la municipalité et conseiller national, de féliciter le FC Viège pour ses résultats de la dernière saison tout en formulant les vœux par Borzuat l'avenir.

M.M.

Noës gagne le challenge du championnat des quartiers

Le premier championnat des quartiers du Grand-Sierre a pris fin dimanche sur les terrains de Noës.

C'est précisément la formation de Noës, conduite par le capitaine Jean-Louis Epiney, qui a inscrit son nom sur le challenge mis en compétition. Dans la dernière rencontre, le vainqueur s'imposa par 5-0 face à l'équipe de Muraz. Au cours de cette rencontre, Francis Epiney réalisa un magnifique « hat-trick ». Le classement final de ce premier championnat des quartiers du Grand-Sierre se présente comme suit :

1. Noës 20 points ; 2. Muraz 17 ; 3. Veyras 14 ; 4. Glarey 11 ; 5. Villa 9 ; 6. Borzuat 7 et 7. Pradec 6. La coupe fair play a été gagnée par Borzuat.

A l'issue de la rencontre Noës-Muraz, Jean-Yves Valentini remit le challenge au vainqueur, l'équipe de Noës.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 25 des 19-20 juin 1976 :

5 gagn. avec 12 p.	Fr. 9438.70
125 gagn. avec 11 p.	Fr. 283.15
1361 gagn. avec 10 p.	Fr. 26.—

Collex-Bossy remporte la coupe des vétérans

C'est sur le stade de Collombey-Muraz que samedi et dimanche se sont disputés les quarts de finales, les demi-finales puis la finale de la coupe romande des vétérans entre huit équipes. Ces finales organisées par le FC US Collombey-Muraz ont été suivies par un public de sportifs nombreux.

3000 habitants, cinq villages, un seul club de football comprenant deux équipes d'actifs, une de seniors et six formations de juniors, voilà situé le FC US Collombey-Muraz que préside Ephrem Eœur. Le comité d'organisation présidé par Jacques Berrut (président de la commune), assisté de Eloi Chervaz, Roland Duttwiler, Ephrem Eœur, André Sarbach et Arthur Zimmermann avait bien fait les choses.

Samedi Richemont et Lausanne-Sports ont fait match nul 3-3, Richemont l'emportant aux pénalités : Collex-Bussy contre Monthey gagne par 5-2 ; Le Locle bat Vernayaz par 3-2 et US Collombey-Muraz dispose de Central par 8-1.

Dimanche matin, en demi-finales Richemont bat Le Locle par 4-0, Collombey-Muraz et Collex-Bussy font match nul 1-1. Les Genevois l'emportant aux pénalités et finalement Le Locle bat Collombey-Muraz par 3 à 1.

La finale opposait Collex-Bussy à Richemont, ce dernier perdant par 2-0. Cette rencontre a été agréable à suivre et nous a permis d'apprécier un Jacques Barlie encore très souple dans ses arrêts aux buts de Collex-Bussy.

Les deux arbitres de ces rencontres étaient MM. Morex et Collaud.

Collex-Bussy a ainsi emporté cette cinquième coupe romande des vétérans tandis que Vernayaz a reçu le prix de bonne tenue.

Collex-Bossy, après sa victoire en coupe romande, avec au centre au premier rang le gardien Jacques Barlie tenant la coupe romande



TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 25 des 19-20 juin 1976 :

1 gagn. avec 5 p.	
+ le numéro compl.	Fr. 12 863,30
66 gagn. avec 5 p.	Fr. 438,50
2463 gagn. avec 4 p.	Fr. 11,75
3502 gagn. avec 3 p.	
+ le numéro compl.	Fr. 5,50

Le maximum de 6 points n'a pas été réussi. Le jackpot totalise 183 370 fr. 50.

La RDA avec 289 athlètes à Montréal

L'Allemagne de l'Est sera représentée par 289 athlètes aux Jeux olympiques de Montréal. Le 10 juillet à Berlin-Est, sept autres concurrents auront une dernière chance de se qualifier dont les vice-champions olympiques Jacqueline Todten (javelot) et Eugen Ray (100 m), glessés il y a peu. En football, deux joueurs doivent être éliminés des 19 retenus. Les rameurs (66) seront les plus nombreux devant les athlètes (52) et les nageurs (32). Des 20 champions olympiques de Munich en 1972 sept seront à nouveau de la partie : Renate Stecher, Ruth Fuchs, Annelie Erhardt et Peter Frenkel (athlétisme), Siegfried Brietzke et Wolfgang Mager (aviron) et Roland Matthes (natation).



Le Tchèque Pitarnik brandit avec joie le trophée de champion d'Europe.

équipe, il l'a aguerrie au contact des meilleures formations européennes, et la Tchécoslovaquie s'est rapidement hissée au premier rang, réussissant une série exceptionnelle. Depuis deux ans, elle a en effet rencontré pratiquement toute l'élite du football européen, alignant 21 matches sans connaître la défaite.

Autour de quelques joueurs expérimentés, tels Ivo Viktor, le gardien de l'équipe deuxième de la coupe du monde 1962 derrière le Brésil, du défenseur Pivarnik et des joueurs du milieu de terrain Dobias et Polak, Jesek a formé une sélection homogène, athlétique, résistante, habile technicienne et experte à jouer le « contre », avec des éléments tels que Nehoda, Masny, Panenka ou Ondrus.

LE TRIOMPHE N'A PAS EU LIEU

La RFA a donc cédé le titre européen conquis quatre ans plus tôt en Belgique. Franz Beckenbauer n'a pas remporté le triomphe dont il rêvait pour fêter sa centième sélection. Mais les Allemands ne sortent pas pour autant diminués de cette phase finale. Ils justifient leur titre en battant en demi-finale une formation yougoslave pourtant irrésistible en première mi-temps, et il fallut une fantastique partie du gardien Viktor pour les empêcher de remporter la finale.

Leur équipe reste une formidable machine à jouer, avec des hommes exceptionnels, Beckenbauer au premier rang, et Bonhof, une équipe qui s'est enrichie avec la venue en attaque du Berinois Beer et du jeune Dieter Müller, lequel marqua encore un but splendide en finale, et la RFA reste aujourd'hui au premier rang du football européen.

HOLLANDAIS EN YUGOSLAVIE : DÉCEPTION

Battus en demi-finale, la Hollande et la Yougoslavie n'ont pas joué le rôle qu'elles étaient pourtant en mesure de tenir. La Hollande notamment espérait prendre sa revanche de la coupe du monde sur la RFA. Elle a dû se contenter de la troisième place. Il est vrai que les malheurs s'abattirent sur les Hollandais. Ce fut d'abord le temps qui les poussa à l'échec avec une pluie diluvienne qui noya la pelouse, les empêchant de développer leur jeu habituel basé sur la vitesse, les longues balles et les exploits d'un Cruyff, d'un Rep ou d'un Rensenbrink. Ce fut aussi la sortie de Rijbergen, dont la blessure désorganisa le système défensif, et puis les décisions d'un arbitre dépassé, qui distribua sévèrement cartons rouges et jaunes. Comme Cruyff, qui revenait à peine d'une tournée au Brésil, était en petite condition, battre une excellente équipe tchécoslovaque était au-dessus des forces des Hollandais.

● Enfin, les Yougoslaves furent une fois encore à la hauteur de leur réputation, capables du meilleur - leur première mi-temps éblouissante devant la RFA - et du moins bon - le reste du temps. Riche en joueurs de talent, avec Dzajic, Zungul, Surjak, Buljan, Acimovic, mais inconsistante, l'équipe yougoslave était pourtant placée avec son public passionné dans les meilleures conditions.

● Bien que située en fin de saison, cette phase finale fut d'une très grande qualité, avec quatre équipes de valeur, proches les unes des autres. Il y eut quatre matches, tous quatre allèrent jusqu'aux prolongations, et le vainqueur, la Tchécoslovaquie, ne fut que grâce aux penalties.

**Blaupunkt
Offre de montage**

à Sion:
027 23 22 62



Edgar Nicolas
Av. de Tourbillon 43

BP 309

A vendre

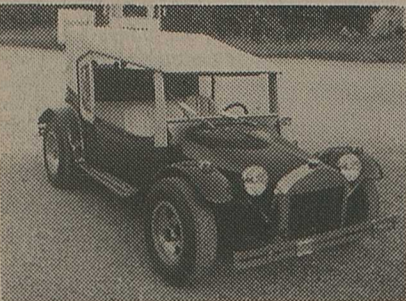
choux Langendich

grande quantité

Louis Cheseaux, maraîcher
Saillon, tél. 026/6 23 97

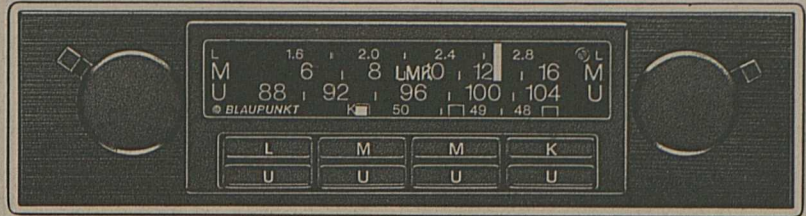
36-26015

Service officiel **CAFINA** Machines à café



A vendre magnifique « Buggy »
Tél. 025/4 12 70 (dès 18 h. 30)

Blaupunkt
Pas moins
de 8 postes préréglés
Le son qui tient ses promesses



Blaupunkt lance une nouvelle autoradio avec 4 doubles touches de préréglage. Vous pouvez donc sélectionner à l'avance 8 postes émetteurs. Vous les recevrez avec toute la pureté voulue, sans la moindre mise au point. Cet appareil d'avant-garde s'appelle

**autoradio Blaupunkt
Frankfurt Commander**

4 longueurs d'ondes (OUC, OM, OL et OC), indication du champ sur le tableau gradué, réglage du volume combiné avec l'interrupteur, réglage de la tonalité avec trame moyenne. 12 mois de garantie.

Le système Blaupunkt offre tout d'abord le choix entre 20 modèles à la pointe de la technique et 240 sets de montage, y compris matériel de déparasitage, pour n'importe quel type de voitures. Avec en plus montage en règle assuré par les centres de service et d'installation Blaupunkt.

*Demandez par
téléphone une offre de montage.*

BLAUPUNKT
Groupe BOSCH

KLOTI WILD

Vos spécialistes herboristes

<p>SION</p> <p>Herboristerie de la Matze</p> <p>Droguerie A. Thévenon Tél. 027/22 38 89</p>	<p>MARTIGNY</p> <p>Herboristerie B. Crettex</p> <p>Droguerie, rue du Rhône 1 Tél. 026/2 12 56</p>
--	--

**Dès l'essai,
on remarque
les petites
différences qui
font les grandes
voitures.**



**La Passat avec
hayon arrière.**

SIERRE	Garage Olympic, A. Antille	55 33 33
SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82
SION	Garage des Deux-Collines, A. Frass	22 14 91
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60
SAXON	Garage J. Vouillamoz	6 21 09
MARTIGNY	Garage Central SA	2 22 94
ORSIÈRES	Garage G. Lovey	4 12 50
VERNAYAZ	Garage du Salentin, J. Vouilloz	8 13 05
MONTHÉY	Garage G. Froideveaux	4 22 56
MONTHÉY	Garage G. Guillard	4 33 46
CHAMPÉRY	Garage de Champéry, B. Défago	8 42 76
LES ÉVOUETTES	Garage du Haut-Lac, D. Clerc	7 47 34

Achetons votre ancienne

machine à coudre

même en mauvais état

AGENCE VIGORELLI
av. Beaulieu 35
1004 Lausanne
Tél. 021/37 70 46

**Blaupunkt
Offre de montage**

à Martigny:
026 2 20 06



P. Guex
Grand St. Bernard 42

BP 306

ALIMENTATION K

Pour vos grillades **Tranche de porc**
dans le jambon les 100 g **1.60**

Lard maigre séché à l'air du Valais
par plaque le kg **9.50**

Cakes aux fruits Eclair
de 450 g pour **2.30**

Nouilles La Chinoise
le paquet de 500 g **1.85**

Fendant L'Or des Galeries
la bouteille de 7/10 **4.95**

KUCHLER-PELLET s.a.
aux galeries du midi sion.

**Blaupunkt
Offre de montage**

à Monthey:
025 4 29 39



H. Missiliez
Av. de la Plantaud 108

BP 307

**Centre d'enseignement
professionnel - Vevey**

Le Centre d'enseignement professionnel de Vevey organisera, dès le 4 septembre 1976, un cours préparatoire pour l'obtention du

**diplôme fédéral
de comptable**

selon les exigences fédérales. Durée : 5 ans, 2 soirs par semaine. Une séance d'information à l'intention des candidats éventuels aura lieu **vendredi 25 juin 1976 à 19 h. 30** au **CENTRE DORET**, avenue Nestlé 1 **VEVEY**, salle 212, 2^e étage

**Blaupunkt
Offre de montage**

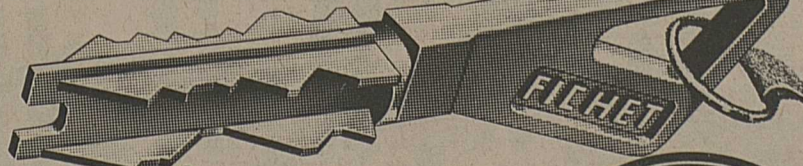
à Sierre:
027 55 24 24



Willy Fournier
Route des Lacs 1

BP 308

73% des cambrioleurs



**... font comme vous,
ils entrent par la porte -
mais en la défonçant!**

- Alors, parlons de votre sécurité anti-vols. Avant les vacances, bien sûr. Vous devriez mieux verrouiller votre porte : avec le système multipoints Vertibar. Car Vertibar est le plus sûr des verrouillages.
- Nous sommes spécialistes de la sécurité, installons le verrouillage Vertibar sur n'importe quelle porte dans le plus bref délai.



Coupon Avant mon départ en vacances, envoyez-moi

- une documentation détaillée sur le verrouillage de sécurité Vertibar.
- le poster «don't forget», un aide-mémoire pour toutes les dispositions de sécurité à prendre, avant de partir en vacances. NFAV

Nom: _____

Rue: _____

No postal / Localité: _____

Conseils, vente et montage:



Produits serrures **fichet**

Serrurerie
Charles Mathys
rue Carbaccio 5
1950 Sion
Tél. 027 22 12 79

Tir: championnat suisse de groupes

La moitié des Valaisans qualifiés

Le championnat de groupes a débuté sur le plan suisse par le programme A.

Les neuf groupes valaisans avaient à faire à forte partie mais malgré cela ils ont réussi à qualifier plus de la moitié des effectifs.

La grande surprise de la journée est l'élimination du groupe de Lalden: un habitué de la finale d'Olten. Son résultat de 436 points est vraiment très faible pour avoir la chance de continuer la compétition.

Martigny 444 points, Bramois 440 et Bouveret 428 n'ont également pas trouvé grâce devant leurs adversaires. Les deux premiers groupes ont cependant réalisés de bons résultats, mais maintenant ils ne suffisent plus pour se qualifier. Quant à Bouveret, néophyte dans

la compétition, le poids de celle-ci lui a certainement enlevé quelques points, car ses résultats antérieurs sont bien meilleurs.

Un sursis pour le groupe de Vétroz qui avec ses 450 points devrait s'en sortir, mais Zurich police a réalisé 455 et à 12 h 45 le groupe de Rufi n'avait pas encore donné son résultat; espérons qu'il soit inférieur à 450 et qu'il permette aux tireurs de Vétroz de se qualifier.

Parmi les qualifiés nous trouvons les deux groupes viegeois qui obtiennent respectivement 453 points pour les réserves et 452 points pour la 1^{re} formation. Ried-Brig obtient aussi le droit de

participer au second tour. Les champions valaisans réalisent également 452 points et nous prouvent qu'ils sont en forme.

Nous voyons par ces résultats que le Valais romand perd presque tous les groupes; seul peut-être Vétroz poursuivra la course. A l'opposé le Haut-Valais qualifie presque les siens à l'exception de Lalden.

Comme écrit bien souvent, les résultats sont actuellement beaucoup plus élevés qu'auparavant par l'apport du dioptré.

Le week-end prochain verra l'entrée en lice des formations au fusil d'assaut. Souhaitons-leur bonne chance.

ATHLÉTISME

Les épreuves de sélection américaines Glance, McTear et Riddick bons pour les JO

Harvey Glance, le jeune sprinter de l'Alabama, révélation de l'année, et Houston McTear, la « flèche noire » de Floride, tenteront en l'absence de Steve Williams de ramener aux Etats-Unis le titre olympique du 100 mètres, à Montréal. Les deux sprinters de 19 ans seront secondés dans cette entreprise par Steve Riddick, un « vétéran » de 24 ans, numéro un mondial en 1975 (10"05). Leurs principaux adversaires seront le Soviétique Valeri Borzov, double champion olympique, le Cubain Silvio Leonard, le Jamaïcain Don Quarrie et l'Allemand de l'Est Eugen Ray. Glance, McTear et Riddick se sont en effet qualifiés pour les jeux en terminant dans cet ordre à Eugene (Oregon) la finale des sélections olympiques américaines, dans les temps respectifs de 10"11, 10"16 et 10"18.

Meilleur que Borzov à Munich
Dans ces épreuves marquées par l'élimination dramatique de Williams sur blessure, Harvey Glance a fait une

très grande impression. L'étudiant à l'université d'Auburn, originaire de Phoenix City (Alabama), a gagné ses quatre courses, des premières séries à la finale. Deux fois 10"19 samedi, 10"12 en demi-finale, puis 10"11 en finale, dixième « chrono » électronique de tous les temps et deuxième de l'année derrière les 10"07 douteux d'Ed Preston. Glance a fait preuve d'une belle régularité. « Mon temps est meilleur que celui de Borzov à Munich », a-t-il déclaré. « C'est prometteur. »

La finale du poids
L'autre point culminant de cette dixième journée a été la finale du poids masculin. Al Feuerbach et George Woods, les vétérans olympiques, retourneront aux Jeux, tandis que Terry Albritton, le recordman mondial (21 m 85) restera chez lui. Albritton a cédé, contre son gré, sa place à Pete Shmock, un lanceur de l'Oregon âgé de 25 ans, qui s'était déjà distingué comme le numéro quatre américain cette saison. « J'étais nerveux. Mes deux premiers lancers nuls m'ont fait perdre le rythme. Je suis déçu », a déclaré Albritton. Woods (33 ans), médaille d'argent à Mexico et à Munich et numéro un mondial en salle, et Al Feuerbach (27 ans), ancien recordman mondial, devront faire mieux à Montréal qu'à Eugene pour brigrer la médaille d'or. Ils ont effectué des jets de 21 m 10 et 21 m 12, largement inférieurs à leurs records personnels (21 m 82 pour Feuerbach et 21 m 63 pour Woods).

Kathy Schmidt, dite « Kate la grande », un des plus grands espoirs de l'athlétisme féminin américain à Montréal, a enlevé comme prévu, avec aisance, le concours du javelot, avec un jet de 65 m 04, à 1 m 48 de son record américain établi la semaine dernière à Los Angeles. Elle sera la rivale principale de l'Allemande de l'Est Ruth Fuchs, détentrice du record du monde (67 m 20 en 1974).
Dans les demi-finales du 800 mètres, Madeline Manning-Jackson (28 ans), championne olympique à Mexico (2'02"38) et Rick Wohlhuter 1'46"80 ont fait la meilleure impression. Enfin, la jeune Chandra Cheeseborough, championne panaméricaine, a obtenu le meilleur temps des quarts de finale du 100 mètres en 11"29.

MOTOCROSS

Deux succès de Wolsink

Le Hollandais Gerrit Wolsink a signé deux victoires dans le cadre du grand prix des Etats-Unis des 500 ccm, huitième manche du championnat du monde. Au classement mondial, le Belge Roger de Coster conserve néanmoins la première place.

Domination de Moisseiev à Newbury

Le Soviétique Gennadi Moisseiev a dominé les deux manches du Grand Prix de Grande-Bretagne des 250 ccm, à Newbury, épreuve comptant pour le championnat du monde dont le leader est toujours le Finlandais Heikki Mikkola.

Classement du championnat du monde après 16 manches (8 GP): 1. Heikki Mikkola (Fin) 139; 2. Moisseiev 129; 3. Anatoli Kavinov (URSS); 4. Jim Pommeroy (EU).

GYMNASTIQUE

Fête du Centre à Euseigne Une grande réussite

Cette manifestation organisée par la SFG Mâche s'est déroulée sur le stade Saint-Georges à Euseigne, par un temps magnifique et une chaleur torride. Les résultats s'en ressentent, néanmoins, la SFG de Sion remporta le concours de sections devant Ardon et Bramois. Voici les principaux résultats de cette fête:

CONCOURS A L'ARTISTIQUE

Filles - catégorie A: 1. Jenny Sabine, Uvrier, 33.3; 2. Jenny Nicole, Uvrier, 31.6; 3. Lorenzini Manuel, Sion, 31.3; 4. Vianin Monique, Sierre, 29.3; 5. Seppey Christine, Sion, 29.2.

Filles - catégorie B: 1. Bétrisey Nicole, Uvrier, 23.7; 2. Favre Valérie, Sion, 23.2; 3. Gonthier Patricia, Sion, 22.8; 4. Antille Elisabeth, Uvrier, 22.2; 5. Fardel Sandra, Uvrier, 22.-.

Garçons - catégorie A: 1. Maurer Marcel, Sion, 45.4; 2. Borella Jean-Louis, Sion, 42.6; 3. Valette Jean-Marc, Sion, 41.2; 4. Zufferey Christian, Sion, 40.7; 5. Valette Charly, Sion, 40.3.

Garçons - catégorie B: 1. Ebner Jean-Blaise, Vétroz, 25.2; 2. Michellod Jean-François, Sion, 23.3; 3. Gmuender Tony, Sierre, 21.9.

Garçons - catégorie populaire: 1. Richard Bernard, Sion, 24.2; 2. Michaud Edy, Sion, 21.9.

CONCOURS D'ATHLÉTISME

Catégorie A: Genolet Norbert, Mâche, 2'048; 2. Coppey Paul-Henri, Vétroz, 2'002; 3. Mayor Jean, Uvrier, 1'938; 4. Pont Francis, Sierre, 1'917; 5. Rossier Jean-Paul, Conthey, 1'704.

Catégorie B: 1. de Riedmatten Gilles, Uvrier, 1'611; 2. Sierro Jean-Marc, Mâ-

che, 1'537; 3. Métral François, Uvrier, 1'517; 4. Valette Hervé, Ardon, 1'446; 5. Rey Joël, Bramois, 1'412.

Catégorie C: 1. Riquen Eric, Ardon, 1'466; 2. Zufferey G.-Alain, Ardon, 1'351; 3. Nendaz Jean-Guy, Mâche, 1'245; 4. Carrupt Bertrand, Ardon, 1'203; 5. Sirisin Jean-René, Chalais, 1'129.

CONCOURS VOLLEY-BALL

Volley - sections actifs: 1. Bramois, 8; 2. Mâche 1, 6; 3. Mâche 2, 2; 4. Conthey, 2; 5. Ardon, 0.

Volley - sections gyms hommes: 1. Sion et Uvrier 1, 2; 3. Ardon 1, 15; 4. Bramois, 10; 5. Uvrier 2, 8; 6. Vétroz, 5; 7. Ardon 2, 2.

CONCOURS D'ESTAFETTE

1. Bramois, 2'27"7; 2. Ardon, 2'27"8; 3. Mâche, 2'30"3; 4. Uvrier, 2'30"5.

CLASSEMENT CONCOURS DE SECTION

1. Sion, 114.38; 2. Ardon, 113.81; 3. Bramois, 113.58; 4. Mâche, 112.75; 5. Uvrier, 112.18; 6. Vétroz, 109.84; 7. Flanthey, 107.99; 8. Conthey, 107.75; 9. Sierre, 106.94; 10. Chippis, 105.49; 11. Chalais, 104.91.

SPORT HANDICAP

Compétition debout: 1. Mariéthoz Jean-Claude, 179 points; 2. Diserens Cécile, 147; 3. Beney Marie-Thérèse, 143; 4. Moren Rosita, 141; 5. Carron Pierre, 88.

Compétition sur chaise: 1. Daye René, 209; 2. Bergerand Paul, 206; 3. Bridy Maurice, 181; 4. Chevrier Antoine, 175; 5. Peter Arthur, 152.

Fête régionale du Haut-Valais Une franche camaraderie

Malgré les moyens relativement modestes dont l'organisation de Matthias Venetz disposait, elle a réussi de réelles prouesses à l'occasion de la fête régionale du Haut-Valais. Plus de 400 actifs sont inscrits au sein de l'Association haut-valaisanne qui compte dix sections d'actifs, cinq sections de dames, le groupe des invalides et celui des gyms hommes. Aussi, au flanc du coteau, ce ne fut guère facile pour la SFG Stalden de trouver toutes les installations nécessaires. Fort heureusement, le beau temps ayant été de la partie, les différents concours ont pu se dérouler dans les meilleures conditions et nous avons pu enregistrer de nouveaux records de participations. C'est ainsi qu'au triathlon, chez les actifs, nous avons eu 105 participants contre 71 chez les dames. Nous n'avons pas enregistré de nouveaux records, mais l'esprit d'équipe et la franche camaraderie règnent au sein de la troupe d'Arthur Meichtry. Finalement, c'est ce que l'on recherche dans une fête régionale. Sur ce point-là, on peut dire que tout fut parfait à Stalden où, actifs et invalides, sections hommes et débutants ont formé un tout bien uni.

Résultats

TRIATHLON

Actifs: 1. Wecker René, Leuk-Susten, 77; 2 a. Karlen Elias, Törel, 74; 2b. Zenklusen Hugo, Naters, 74; 2c. Venetz Bruno, Stalden, 74; 5a. Schädler Andreas, Visp, 73; 5b. Wenger Albert, Baltschieder, 73. Seniors: 1. Grand Amadé, Leuk-Susten, 90; 2. Martig Christian, Gampel, 86; 3. Schnyder Hermann, Gampel, 85; 4. Manz Markus, Eyholz, 82; 5. Mathieu Roger, Leuk-Susten, 81. Dames catégorie A: 1. Lochmatter Juliane, Naters, 69; 2. Clausen Dorli, Brig, 68; 3. Schmid Christine, Naters, 67. Dames catégorie B: 1. Cigonini

ARTISTIQUE

Messieurs classe 1: 1. Grand Robert, Susten, 36.60; 2. Kalbermatter Tino, Susten, 34.80; 3. Marty Rainer, Gampel, 33.90. Classe 2: 1. Inderwildi Thomas, Susten, 37.60; 2. Locher Adrian, Susten, 36.20; 3. Locher Michael, Gampel, 34.40. Classe 3 et 4: 1. Dumolin Rinaldo, Gampel, 28.50; 2. Kuonen Urs, Susten, 25.90; 3. Schnyder Dani, Gampel, 24.10. Classe 5: 1. Martig Daniel, Gampel, 32.60.

Dames, test II: 1. Mazetti Sandra, Visp, 33.60; 2. Scheurer Jacqueline, Naters, 33.10; 3. Britsch Myriam, Naters, 33.00. Test III: 1. Feller Christine, Naters, 34.10; 2. Werlen Gabi, Naters, 33.20; 3. Zurverra Judith, Visp, 33.00. Test IV: 1. Clausen Jolanda, Naters, 34.30; 2. Walker Franziska, Naters, 33.60; 3. Grandi Carmen, Naters, 33.50. Test V: 1. Ruffiner Monika, Naters, 35.80.

Classement des sections: 1. Naters, 85.0; 2a. Brig, 84.6; 2b. Gampel, 84.6; 4. Stalden, 84.5; 5. Eyholz, 83.7; 6. Baltschieder, 82.0; 7. Agarn, 81.9; 8a. Leuk-Susten, 81.2; 8b. Visp 81.2; 10. Törel, 81.1.

VOLLEYBALL

Dames: 1. Ornavasso, Naters, 18 points; 2. Simplon, Brig, 14; 3. Adler, Brig, 6. Messieurs: 1. Susten I, 20 p.; 2. Naters, 14; 3. Gampel I, 10.

GROUPEMENT DES HANDICAPÉS

Chaises roulantes: 1. Wyssen Yvonne, Agarn, 284; 2. Zurbruggen Edwin, Saas-Balen, 254; 3. Jossen Beno, Naters, 235. Divers handicapés: 1. Heinzmann Alois, Eyholz; 2. Albert Alois, Kalpetran; 3. Wyssen Peter, Naters.

HANDBALLEURS A VOS BALLONS

Championnat de 1^{re} ligue Le titre pour le HC Servette

En première ligue, la situation est maintenant éclaircie dans le groupe de la région Vaud-Valais-Genève. En effet, le HC Servette qui bat Lausanne-Bourgeoise 23 à 12 remporte la première place du classement à deux journées de la fin du championnat. Ainsi, la formation de la cité de Calvin disputera dans le courant de septembre les finales pour le titre national.

PETITE DÉMONSTRATION DE VIÈGE

En déplacement dans le Nord vaudois et à Lausanne, l'équipe de Viège très incomplète a effectué deux rencontres bien médiocres. Face à l'US Yverdon, les Valaisans se sont inclinés sur le résultat net de 29 à 13. A la mi-temps déjà, les Vaudois avaient pris un substantiel avantage de 7 buts (14-7).

Trois heures plus tard à Bellerive-plage, face à un adversaire pourtant bien faible en attaque, Viège devait une nouvelle fois s'incliner sur le résultat de 22 à 12. Ces deux rencontres nous ont bien montré que Viège n'avait pas pris très au sérieux cette compétition d'été et c'est fort dommage. Les résultats de samedi vont permettre très probablement aux Amis-Gyms de sauver leur place en première ligue, ce qui nous laisse tout de même une impression fort mitigée.

Résultats: Lausanne-Bourgeoise - Servette 12-24; Amis-Gyms - Petit-Saconnex, 15-16; US Yverdon - Viège, 29-13; Amis-Gyms - Viège, 22-12; International - Servette 15-21.

Classement: 1. Servette, 10-19; 2. US Yverdon, 11-17; 3. Lausanne-Bourgeoise, 12-16; 4. Viège, 10-10; 5. Amis-Gyms 9-4; 6. Petit-Saconnex, 10-4; 7. International 10-2.

2^e ligue

TOUR FINAL FAVORABLE AU HC CRISSIER

Dans le tour final de deuxième ligue, le HC Crissier a pris une sérieuse option pour le titre en battant le HC Servette 2 par 24 à 17. Avec déjà quatre points dans cette poule finale, Crissier est déjà

assuré d'une promotion en première ligue.

Pour la relégation, la situation est toujours très confuse, Le Sentier et Lausanne-Ville 2 n'ayant pas encore récolté de points. Il faudra très probablement chercher le relégué parmi ces deux formations.

3^e ligue

LE HC MONTHÉY EN VERVE

Au sein du groupe D de troisième ligue, le HC Monthey continue à se distinguer. En effet, après avoir battu Renens 19 à 12, l'équipe du Bas-Valais s'impose encore devant Chailly sur le résultat de 15 à 12. Ces deux victoires vont permettre au HC Monthey de terminer à la deuxième place du classement.

Classement: 1. US Yverdon, 6-12; 2. Monthey, 5-8; 3. HC Prilly, 6-6; 4. Bobst, 6-6; 5. Renens, 6-6; 6. Chailly, 6-2; 7. SP Hôtière 5-0.

Juniors

MONTHÉY REMPORTE LE TITRE EN CATÉGORIE B

En battant Chênois 13 à 8, le HC Monthey remporte le titre des juniors B.

UN 2^e TITRE EN CATÉGORIE C

Samedi prochain à Bellerive-plage, le HC Monthey rencontrera Lausanne-Bourgeoise et Chênois. Ces deux rencontres devraient permettre à Monthey de remporter le titre des juniors C sans avoir connu de défaite.

Résultats: JB: Monthey - AG 1, 8-7; Monthey - Chênois, 13-8; Monthey - Meyrin, 17-4.

DEUXIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DE LA FSH

Samedi 26 juin se déroulera à Lausanne la deuxième assemblée des délégués de la FSH. Cette réunion se déroulera au foyer du Théâtre de Lausanne. Les délégués auront un ordre du jour particulièrement chargé à débattre ce qui nous montre que la nouvelle FSH a une activité particulièrement intense et fructueuse.

Entre pullmann et déménageuse

Le break Citroën CX 2000

Nous avons déjà eu l'occasion de parler, dans le cadre de cette rubrique, de la Citroën CX 2000, au terme d'un essai de cette luxueuse berline. Cette fois-ci, c'est la version break qui a été mise à notre disposition. Et si nous devons déjà confesser un petit « faible » pour les breaks de la catégorie 2 litres en général, c'est de « béguin » qu'il nous faut parler, dans le cas particulier, pour cette grande et belle voiture.

On aime sa ligne ou on ne l'aime pas... Mais même ceux qui nous ont parlé d'ambulance ont été forcés de lui reconnaître une indéniabilité élégance. De fait, les dimensions généreuses de ce break renforcé encore, à l'œil, l'impression d'inébranlable stabilité qui se dégageait déjà de la berline.

Par rapport à cette dernière, le break accuse 29 cm de plus en longueur - il mesure non moins de 492 cm - alors que son empattement se voit rallongé de 25 cm (309,5 cm). C'est d'ailleurs sur ce même empattement qu'a été réalisé le modèle CX Prestige, voiture d'apparat de la gamme.

Reprenant les caractéristiques de la berline, et donc ses qualités, le break joint l'utile de la déménageuse à l'agréable du salon. En effet, si le « coffre » accuse un volume de 1,115 m³, ce qui est déjà appréciable, lorsque tous les sièges sont en place, il offre en revanche, une fois rabattue la banquette postérieure, non moins de 2,03 m³, sur un plan de charge de 2,5 m². Il faut en outre noter que ce plan de charge est très facilement accessible, puisqu'il se trouve à 48 cm du sol et qu'aucun rebord ne vient gêner le chargement. Quant au hayon, il découvre, une fois relevé, une ouverture de 91,5 cm de hauteur, pour une largeur à la base d'un mètre. Ajoutez à cela une charge utile de 650 kg, et vous avez une idée assez complète de la déménageuse...

Quant au salon, il présente le même aspect et le même confort que la berline, et ce quelque soit la charge emportée. On sait en effet que la suspension hydropneumatique présente, entre autres avantages, celui d'être toujours d'humeur égale, quel que soit le supplice qu'on lui inflige. Cette qualité se répercute sur le confort, certes, mais également sur la sécurité de conduite.

Une direction de rêve

Au stade de la conduite, il nous faut parler par ailleurs de la direction. Lors de notre essai de la berline, en effet, nous avions déploré la désagréable lourdeur de cette direction, que nous citions comme étant le seul défaut vraiment important de la voiture. C'est donc avec un vif intérêt que nous attendions ce break, équipé d'un dispositif d'assistance. Celui-ci, dit « à rappel asservi », est dérivé du système mis au point initialement pour la Citroën SM à moteur Maserati. Il présente la particularité de diminuer ses effets au fur et à mesure qu'augmente la vitesse. A l'arrêt, les roues directionnelles se remettent d'elles-mêmes en position neutre, sitôt qu'on relâche le volant ; à l'inverse, et toujours à l'arrêt, un braquage à fond de butée s'opère au petit doigt. A faible vitesse, l'assistance est encore importante, ce qui permet notamment une conduite fort facile et agréable dans la circulation urbaine. Sur route, enfin, la direction se fait plus ferme, ce qui contribue à un bon maintien de cap, et sur autoroute, il n'y a plus d'assistance du tout. Inutile de souligner l'intérêt que comporte ce dispositif ; et notre unique mauvais souvenir de notre précédent essai fut vite estompé, en particulier

sur les routes de montagne. A notre sens - mais nous savons que cet avis n'est de loin pas unanimement partagé - la direction assistée, sur une traction avant de ce poids, ne doit plus être considérée comme un accessoire-gadget, mais bien plutôt comme un équipement indispensable. Le temps est loin des vieilles « tractions » réservées aux « gros bras »...

A l'affût des petites failles...

Nous avons déjà eu l'occasion, à propos de la berline, de louer l'équipement de la CX, et notamment son tableau de bord, qui est un modèle du genre, toutes les commandes importantes se manœuvrant du bout des doigts, sans que l'on ait à lâcher le volant. A l'heure de la ceinture à gogo, cette caractéristique est moins négligeable que jamais, même si la CX est livrée avec des ceintures à enrouleurs. Devant le monument de perfection qu'est ce tableau de bord, nous avons décidé de nous mettre à l'affût du moindre petit défaut. Le plus évident, hormis l'incompréhensible absence de thermomètre d'eau, réside dans l'emplacement de la commande de l'essuie-glace arrière. Cet interrupteur est en effet placé à l'extrémité postérieure de la console, c'est-à-dire, pratiquement, entre les dossiers des deux sièges avant. Ce détail fait certes la joie des enfants installés sur la banquette arrière, mais il exige en revanche des manœuvres compliquées de la part du conducteur. Autre petite remarque, de moindre importance : le starter est à commande manuelle, ce qui à notre goût est une fort bonne chose. Mais nous aurions trouvé judicieux qu'il se trouve, parmi l'imposante rangée de voyants lumineux, une lampe-témoin de starter...

Enfin, question de goût personnel, nous persistons à trouver les tachymètres et compte-tours « à tambour » moins commodes à la lecture que les appareils classiques. Et si vraiment l'on juge utile d'abandonner l'aiguille, nous préférons passer directement à l'affichage électronique...

Pour le bien-être des occupants

Cela dit, il faut bien admettre que les ingénieurs de Citroën ont poussé comme rarement on l'a fait le souci du bien-être du conducteur et des passagers ; le fait est qu'une fois installé dans les confortables fauteuils, on a l'impression non pas que l'occupant a été expédié dans la voiture, mais véritablement que c'est celle-ci qui a été construite autour de lui. On nous dira que c'est bien ce principe qui préside à l'élaboration de toute voiture. Sans doute, sans doute ; mais il en subsiste trop où l'application de cette règle demeure imperceptible.

Surprises

Au chapitre des surprises, nous aimerions en noter deux. La bonne pour commencer : les caractéristiques aérodynamiques de la voiture - rappelons à ce propos que le sym-



(Photo NF)

bole « CX » désigne généralement le coefficient aérodynamique, ont, entre autres effets bénéfiques connus, celui de dévier la trajectoire des papillons et autres moucheron par-dessus la voiture. Il est dès lors frappant, de nuit surtout, de voir ces insectes se ruer vers le pare-brise, pour être projetés en l'air 20 cm avant celui-ci. De ce fait, la glace reste toujours étonnamment propre.

Seconde surprise, moins réjouissante : notre break CX s'est avéré assez gourmand puisque, consommant en moyenne 13,5 litres aux 100 km, il nous a fait quelques « pointes » surprenantes, dont une à 15,2 litres et ce en conduite raisonnablement rapide sur route. Il faut certes noter à ce propos que le break accuse un poids de 120 kilos supérieurs à celui de la berline.

Silence de cathédrale

Voilà, en quelques mots décrites, les impressions que nous a laissées ce break moderne et luxueux. Nous voudrions noter, pour terminer, une particularité extrêmement intéressante à propos du niveau sonore. On sait déjà que la suspension hydropneumatique se distingue par une louable discrétion. En sus, sur la CX, la caisse est isolée de la partie châssis par une série de silent-blocs de caoutchouc, d'où un filtrage particulièrement efficace des bruits de roulements. Ces caractéristiques réunies font que malgré la forme break, qui traditionnellement forme caisse de résonance pour l'essieu postérieur, le niveau sonore à l'intérieur de l'habitacle demeure fortement en retrait de ce que l'on pourrait tolérer. Ajoutez à cela l'aérodynamique poussée jusqu'au raffinement, et vous constatez que la CX est un hommage aux oreilles et aux nerfs de ses occupants. A telle enseigne que l'on serait tenté de se plaindre du bruit du moteur... lequel pourtant s'avère être, en définitive, de fort bonne éducation.

J.-P. Riondel



Lorsque la banquette arrière est rabattue, comme sur cette photo, le volume de chargement atteint 2030 litres.



(Photo NF)

Sa fiche technique

Moteur : transversal ; 4 cylindres ; alésage/course 86/85,5 mm ; 1985 cm³ ; compr. 9 ; 102 ch (DIN) à 5500 tr/mn ; 15,5 mkg DIN à 3000 tr/mn ; alimentation au supercarburant.

Transmission : Traction AV ; embrayage à diaphragme ; boîte 4 vitesses ; rapports de boîte ; 1° 3,166 ; 2° 1,833 ; 3° 1,133 ; 4° 0,8 ; AR 3,153 ; rapport de pont 4,77.

Suspension : hydropneumatique ; bras transv. AV ; bras longit. AR ; barres stabilisatrices AV et AR.

Freins : à disques sur les 4 roues ; disques AV ventilés ; compensateur.

Direction : à crémaillère ; diamètre de braquage 12,20 m ; en option, assistance à rappel asservi.

Poids et dimensions : Poids à vide 1385 kg ; poids maxi 2070 kg ; longueur 492 cm ; largeur 173 cm ; hauteur 146 cm ; empattement 309,5 ; voies AV et AR 147,5 et 139 cm ; volume de chargement 1110 à 2030 litres.

Prix : « Confort break » 21 550 francs ; « Super break » 22 950 francs.



AUTO-ÉLECTRICITÉ
027/23 22 62 - SION

EDGAR
NICOLAS

Équipement diesel - Carburant - Auto-radio stéréo
Tachygraphe - Groupe électrogène - Outillage électrique

Votre agence
officielle
CITROEN



REVERBERI S.A.

Conthey 027/36 23 15
Sierre 027/55 02 72
Martigny 026/ 2 27 72
Monthey 025/ 4 10 39
36-2848

«Portes ouvertes» à la Castalie



Une classe où les jeunes handicapés « travaillent » à la confection de motifs picturaux par lesquels ils ont la possibilité de s'exprimer. Photo NF

MONTHEY. - Le samedi 26 juin, dès 14 heures, le centre médico-éducatif « La Castalie » ouvre ses portes à tous ceux qui veulent témoigner de l'intérêt et de l'amitié aux enfants handicapés qui vivent dans ses murs.

Cette journée veut être la fête des enfants d'abord. Elle le sera grâce à un groupe de jeunes du collège Regina Pacis de Saint-Maurice qui organiseront, pour eux, des jeux en plein air. Grâce aussi aux sociétés de musique qui ont promis leur concours :

L'Agaunoise de Saint-Maurice, L'Echo de Chatillon de Massongex, La Lyre de Monthey, le groupe « Ayerne » de Champéry.

Les enfants et leurs éducateurs attendent un public nombreux. Ils ont préparé pour leurs amis des stands divers où chacun pourra obtenir l'objet de son choix. Un petit groupe a mis sur pied une représentation de danses folkloriques.

Cette journée doit être aussi l'occasion pour tous de venir à « La Castalie » dans un élan d'amitié avec ceux qui y vivent, parta-

geant avec eux la joie de finir une année scolaire bien remplie.

En parcourant les classes ou les groupes, chacun pourra se rendre compte du travail accompli. Un enfant handicapé mental est capable de réaliser quelque chose, de s'exprimer à travers des travaux manuels très divers, de la peinture, du modelage, etc...

Les responsables de « La Castalie » espèrent sur la présence d'un nombreux public et s'en réjouissent d'avance.

Le stand de Vérollez fait peau neuve

SAINT-MAURICE. - Les installations de tir de Vérollez, propriété pour la moitié de la Confédération pour la place d'armes de Saint-Maurice et pour l'autre moitié de la société de tir « Noble jeu de cible », ont récemment été complètement modernisées.

Le plus grand stand du Valais

Après la construction d'un stand annexe pour courtes distances, sa capacité s'élève actuellement à 32 cibles à 300 m, 10 cibles à 50 m et cinq cibles à 25 m. Les constructeurs ont voué un soin particulier à l'esthétique et à la qualité phonique absorbante

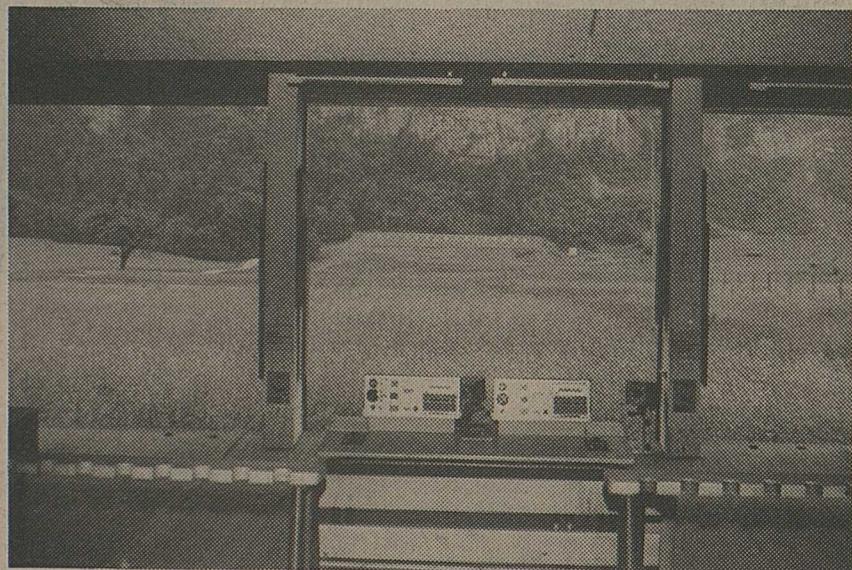
san qui construit, le carnotzet n'a pas été oublié. Le stand de Vérollez est doté d'un magnifique local qui recevra sans doute la visite aussi bien de celui qui fêtera sa réussite, que de celui qui a eu moins de chance. Toutes ces transformations ont été pos-

nées à ces dates le « tir de la fédération du Bas-Valais et d'inauguration des nouvelles installations ».

Un concours de sections et de groupes avec plusieurs bonnes cibles est ouvert à tous les tireurs valaisans et d'ailleurs. A cette occasion, chaque participant pourra tester ces magnifiques installations. Il n'y a pas de doute que les amateurs seront nombreux d'autant plus qu'ils peuvent agrémenter leur journée à Saint-Maurice par une visite du musée militaire et du musée cantonal des tireurs valaisans qui sont installés dans les splendides salles du château.

ON REPARLE DU TIR CANTONAL

Il ne fait pas de doute qu'avec les installations de tir dont elle dispose, la ville de Saint-Maurice et la société de tir, bientôt bicentenaire, peuvent avancer leur candidature pour l'organisation d'une telle manifestation. Gageons que ceux-ci sauront bientôt le faire comme leurs prédécesseurs en 1937.



Intérieur et ligne de tir de 300 m

par un choix judicieux des matériaux utilisés. Lors de l'expertise des installations par l'officier fédéral de tir, le col G. Roux, il a été mesuré 102 décibels. La réduction du bruit après les changements apportés est de l'ordre de 12 décibels. Ce chiffre à lui seul est une preuve évidente de la réussite des transformations.

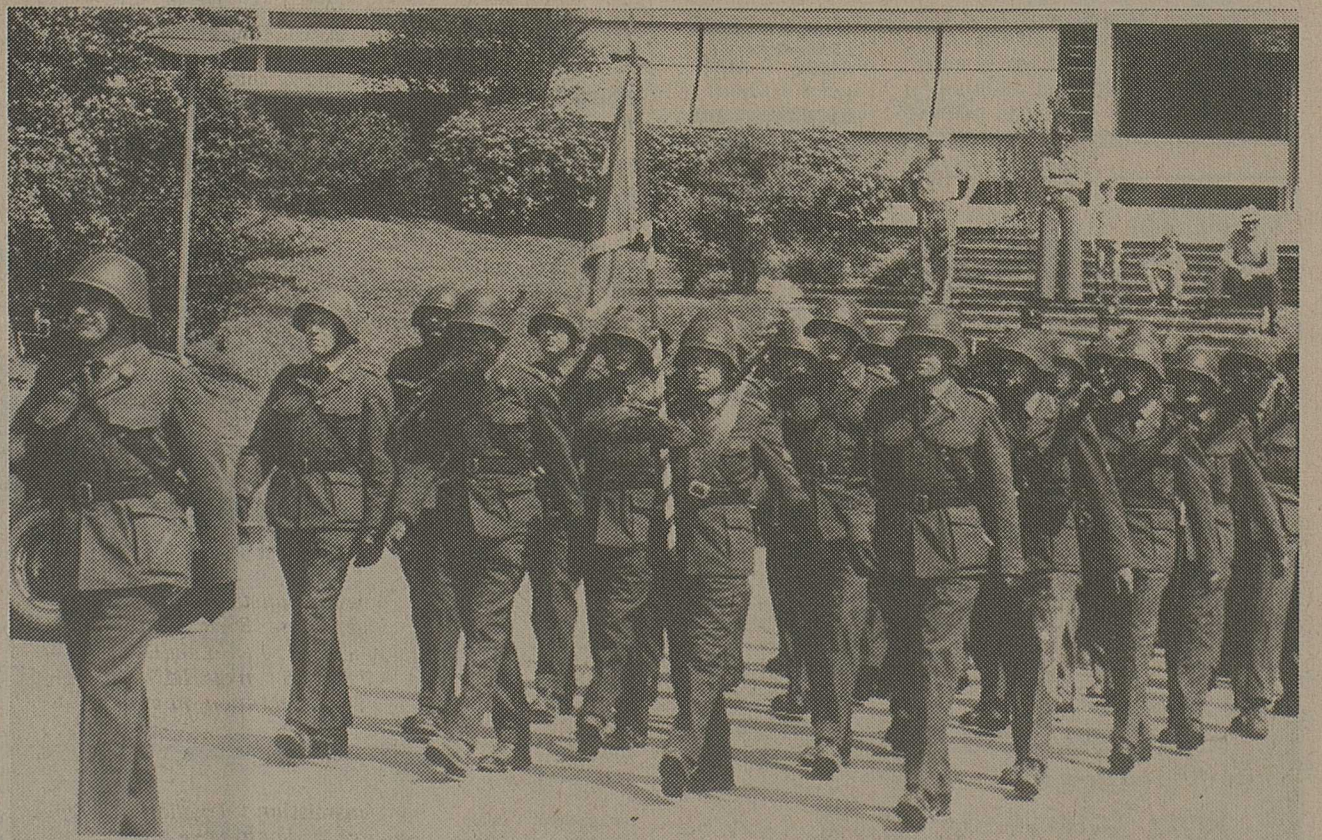
La ciblerie est également rajeunie par des installations nouvelles. Les systèmes choisis pour 300 m sont ceux des maisons Strobel et Polytronic et pour 50 m et 25 m de la maison Schmid. Comme pour chaque Valai-

sibles grâce à l'appui financier des communes de Saint-Maurice, Massongex, Evionnaz, Collonges et Dorénaz, dont les tireurs utilisent ces installations.

VERS UNE INAUGURATION

Le point final de tous ces efforts en faveur de ce noble sport sera donné les 3 et 4 juillet prochain. Le Noble jeu de cible orga-

Etre prêt à se défendre avec réalisme



SAINT-MAURICE. - Lundi sont entrés en service, à Saint-Maurice, le Gr Dca fort 19 sous les ordres du major J.-C. Marguelisch, et à Chillon, le Gr fort 4 commandé par le major A. Demaurex.

A Saint-Maurice, dans le préau du groupe scolaire, en présence du col. Roux, représentant le Département militaire de l'Etat du Valais, des présidents de la commune et de la noble bourgeoisie de Saint-Maurice, respectivement MM. Roger Udriot et René Du-

« La Vigne » de Lurçat au château d'Aigle

AIGLE. - Créé sur l'initiative de la Confrérie du Guillon, le musée vaudois de la vigne et du vin a ouvert officiellement ses portes au château d'Aigle le samedi 5 juin. Bien qu'il n'ait pas encore atteint son extension définitive, il offre déjà, dans plusieurs salles, une sélection remarquable d'objets collectés depuis plusieurs années.

Les visiteurs participant à l'inauguration ont notamment admiré *La vigne*, une splendide tapisserie de Jean Lurçat offerte au musée par la Confrérie du Guillon, qui a déjà reçu à cet effet, et sollicitera encore, d'importants appuis financiers de ses membres et amis. *La vigne*, qui date de 1943, mesure 2 m 58 sur 3 m 65. Elle représente, entourés d'une couronne de feuilles de vigne, de grappes et de pampres, deux vigne-

rons et un personnage féminin, allégorie de la vigne. Trois soleils flanquent à droite la composition, traitée dans un chromatisme automnal de la plus belle venue, où les bordeaux et les grenats jouent avec les jaunes et le bleu.

Lurçat est considéré comme le rénovateur de l'art et de l'industrie de la tapisserie. C'est sur son initiative qu'a été fondé à Lausanne, en 1961, le Centre international de la tapisserie ancienne et moderne (CITAM), dont il a assumé la présidence jusqu'à sa mort, à Saint-Paul-de-Vence en 1966.

Après l'inauguration, *La vigne* a été retirée du château d'Aigle et mise en lieu sûr jusqu'à ce que, le musée ayant aménagé tous ses locaux, il lui ait été trouvé un emplacement digne de sa valeur et de ses dimensions.

Salines de Bex et du Rhin : pas de déchets radioactifs

BEX. - « Les moyens d'information annonçaient la possibilité de stocker des déchets radioactifs dans d'anciennes mines de sel désaffectées ou des gisements salins non exploités. Précisons que l'injection d'eau douce sous pression au cœur du massif salifère géologiquement hétérogène de Bex, de même que l'infiltration d'eau de surface, y rendent ce genre de stockage impossible. Il en est de même pour nos partenaires bâlois, dont les gisements se trouvent au voisinage de la nappe phréatique et de terrains géologiquement mal appropriés. » Ainsi s'exprime la Société vaudoise des mines et salines de Bex dans son rapport annuel.

A la suite de sa rénovation, cette entreprise a enregistré une production record en 1975 : 14 235 tonnes de sel (11 500 tonnes en 1971, record précédent). Le canton de Vaud couvre ainsi

pratiquement sa consommation (13 096 tonnes en 1975), d'autant plus que la capacité de la saline de Bex pourra désormais atteindre 16 000 tonnes. Quant à la mine de Bex, sa production de saumure industrielle s'est élevée l'an dernier à 175 000 mètres cubes (147 000 en 1974), représentant 53 300 tonnes de sel (44 840).

Deux forages de prospection opérés en 1975 ont confirmé les estimations de 1973 : environ neuf millions de tonnes de sel sont en réserve à Bex et le gisement semble se prolonger vers le nord en augmentant tant en largeur qu'en profondeur et en teneur en sel.

Le bénéfice de la société est stable (environ 80 000 francs sur un total de recettes d'exploitation de trois millions) et permet le versement d'un dividende inchangé de 8 %.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Cours central de sauvetage du Club alpin suisse (CAS)

MARTIGNY. - Chaque année, le comité central du CAS organise un cours de sauvetage qui se déroule à Dorénaz, pour la partie romande et tessinoise du pays. Dirigé par M. André Grisel, son but est de perfectionner les responsables du sauvetage en montagne et des guides. On y forme aussi des moniteurs pour les cours régionaux décentralisés.

La partie technique sera assurée par le guide René Arnold, de Zermatt, celle sanitaire par l'adj soif Michel Favre, de Savièse.

Ce cours débutera le 24 juin prochain, pour se terminer le 27. C'est dans les rochers de Dorénaz que l'on s'exercera comme d'habitude, rochers qui se prêtent magnifiquement à ce genre d'exercice et qui ont l'avantage de se situer près de Martigny, où l'on mange le soir, l'on dort et suit les cours théoriques. La partie glacière de ce cours se déroulera le dimanche matin, sur le glacier du Trient, partie inférieure.

Souhaitons à tous ces sauveteurs ou futurs sauveteurs la plus cordiale des bienvenues chez nous.

OVO TIP 6

Voici la saison de l'OVO froide - pour rester en forme toute la journée. OVOMALTINE froide dans tous les tea-rooms et restaurants.

Ovomaltine

TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL

Voire annonce est lue par plus de 65 % des ménages

Affaires immobilières

**A louer pour cause de départ
belle petite villa**

rue du Lac à Saint-Léonard.
Libre immédiatement

Descriptif : 6 pièces sur le même étage ; salle de bains ; cabinet de toilette ; grande cuisine.
Partie habitation entièrement rénovée.
Sous-sol avec : garage ; 2 dépôts ; cave de terre battue ; buanderie.
Pelouse devant le living, entourée de troènes.
Situation particulièrement tranquille, en bordure de vigne, dans quartier résidentiel.
Prix de la location : 800 francs par mois.

S'adresser à :
M. André Luisier, Sion, tél. 027 / 23 30 51.

Cabinet dentaire

(2 fauteuils)
à remettre en plein centre de Genève

Ecrire sous ch. G 61345-18, à Publicitas, 1211 Genève 3

MARTIGNY

A louer, av. du Gd-St-Bernard 25, rez-de-chaussée

appartement 4 pièces
petit hall d'entrée (évent. comme bureau), 120 m2. Complètement remis à neuf. Confort moderne, 2 WC, cave, galletas, jardin agrément. Situation sud-ouest. Garage. Et

un studio

entièrement neuf.
S'adresser Jos. Lugon, 39, rue de Lausanne, Sion, tél. 027/22 14 26 et 23 16 29. Pour visiter : M. Petrillo, concierge, tél. 026/2 62 77

36-25847

Mer et montagne

300 logements de vacances.
Catalogue et prospectus gratuits
Logement City SA, 16, rue du Midi 1003 Lausanne. Tél. 021/22 23 43/44 heures de bureau

A louer à Sion
à 15 minutes du centre

appartement 4 1/2 pièces

Fr. 385.- + charges
Place de parc comprise
Zone de verdure, place de jeux, TV 6 chaînes

GERANCE IMMOBILIERE
JOSEPH PELLET
Dent-Blanche 20 1950 SION
027/22 16 94

A louer à Pramagnon-Grône

appartement neuf

dans villa jumelée de 120 m2 avec garage, place et jardin.
Libre dès septembre 1976.

Tél. 027/58 13 79

36-5845

**Votre villa,
votre chalet
sont à louer ?**



Notre rubrique immobilière vous y aidera.

A louer

Rue de Lausanne 49 et 51 à Sion

**un studio
loyer total 260.-
un 3 1/2-pièces
loyer total 430.-
un 4-pièces
loyer total 480.-**

Pour visiter, s'adresser au 027/22 60 82

Pour louer :
tél. 022/34 18 34 18-5201

A louer à l'année,
à Finhaut

chalet

5-6 lits. Meublé ou non meublé
Confort

Tél. 026/4 71 41

36-26040

A vendre, pour cause de départ,
à Champlan

appartement 2 pièces

avec confort. Conditions intéressantes
Facilités de paiement

Agence Immobilière
Gédéon Barras
Pl. du Midi 40, Sion
Tél. 027/23 37 77

36-268

A vendre à Sion

grand appartement 3 1/2 pièces

95 m2. Cuisine complètement agencée
Lave-vaisselle
Place de parc
Bas prix

Agence Immobilière
Gédéon Barras
Pl. du Midi 40, Sion
Tél. 027/23 37 77

36-268

On cherche à louer à Sion

appartement 4 pièces

tout confort
Soleil, calme

Ecrire sous ch. P 36-26058, à Publicitas, 1951 Sion

A louer à la place du Midi 27, à Sion

studio meublé spacieux

Libre pour le 1^{er} juillet 1976.
Pour tous rens. :

Tél. 027/22 06 91
367-26057

Ayant, immeuble « Plein-Soleil » A louer

appartements 3 et 4 pièces

Prix avantageux
Tout de suite ou à convenir

Tél. 027/36 17 80
36-26072

A louer à Sion

appartement 4 1/2 pièces

tout confort
Libre 1^{er} août

Tél. 027/22 38 48
36-2840

A louer à Sion-Wissigen

magnifiques appartements 4 1/2 pièces

Fr. 420.- + charges, rez, Fr. 450.- + charges, dernier étage

Petit immeuble HLM de 3 étages, place de parc, place de jeux, zone de verdure, tranquillité, 6 chaînes TV

Libres tout de suite ou à convenir
S'adresser : Fiduciaire Fidumon Av. de la Gare 23 1950 Sion

Tél. 027/22 75 55 - 22 75 54

36-4684

A vendre centre du Valais, rive droite, alt. 1200 m, dans une clairière

grand chalet

en madrier, en bon état, avec 900 m2 de terrain, accès avec voiture, tranquillité, ensoleillement, vue

Prix Fr. 45 000.-

S'adresser sous ch. P 36-901179, à Publicitas, 1951 Sion

Cherche achat

mayen

aménagé, eau, électricité, ensoleillé, alt. 1000-1500 m

Bagnes, Entremont, Ferret, Champex

Ecrire sous ch. B 319122-18, à Publicitas, 1211 Genève 3

Monthey A louer

appartements neufs

agencés 3 1/2 pièces
Fr. 355.-

Pour visite :
tél. 025/4 44 42
36-2653

A louer à Sion ch. Vieux-Canal 4

appartement 3 1/2 pièces

Date d'entrée 1^{er} août ou à convenir

Pour traiter, s'adresser au tél. 027/22 34 64
36-207

A louer à Sion ch. Vieux-Canal 4

appartement 3 1/2 pièces

Date d'entrée 1^{er} août ou à convenir

Pour traiter, s'adresser au tél. 027/22 34 64
36-207

Reus. 021/25 70 60

A louer à St-Pierre-de-Clages

appartement 4 1/2 pièces

Tout confort, loyer avantageux. Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser au 027/22 34 64
36-207

A louer à Bourg-Saint-Pierre

appartement 3 ou 4 lits

Tél. 026/4 91 39
36-25996

A vendre neuf de fabrique

meublé complet

comprenant 1 chambre à coucher, armoire 4 portes, un meuble-paroi, 1 salon canapé-lit, 2 fauteuils 1 table de salon

Le tout : Fr. 3800.-
Nous vendons séparément
Facilités de paiement
A liquider meubles d'occasion

Tél. 026/2 37 13
36-4427

PRIX INATTENDU

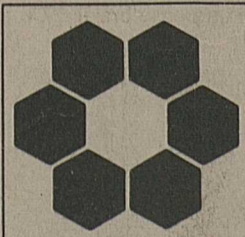


Réfrigérateur 155 l***, avec éclairage, dégivrage automatique, thermostat, approuvé ASE, 1 an de garantie totale 349.-

INDESIT EXPORT 225 l, Réfrigérateur à 2 portes, 180 l de réfrigération, 45 l de congélation***, dégivrage automatique, approuvé ASE, 1 an de garantie totale 499.-

Congélateur 271 l, compartiment de surgélation, panier, lampe témoin, 87x92x63,5 cm, approuvé ASE, 1 an de garantie totale 499.-

Chaque prix: une performance!



PLACETTE

Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon



A La Placette Sierre et Monthey Essence Manor-super -.94

A louer à Sierre

1 chambre, studios et magnifiques appartements de 2, 3, 4 pièces

Libres tout de suite.

Pour tous renseignements :
Agence Immobilière Martin Bagnoud SA, Sierre
Tél. 027/55 42 42

36-201



AUDI NSU

Garage des Deux-Collines

Rte de Lausanne 118
Station service TOTAL
Sion, tél. 027/22 14 91
Antoine Frass, maîtrise fédérale
Exposition permanente

36-2813

De Martigny au barrage du Grand-Emosson par Salvan, Finhaut et La Forclaz

Jeune visage d'une très vieille terre

« Tu frapperas le rocher et il en jaillira de l'eau... » Exode 17 - 6.

Les Alpes, le plus jeune visage de notre vieille Europe. L'antique plissement hercynien formant le massif de l'Aar et du Mont-Blanc a été recouvert par le déferlement des nappes pennines, masses sédimentaires surgies des fonds marins, formées de gneiss, de schistes cristallins, lambeaux de roches et bandes calcaires. A la suite de ce gigantesque événement géologique, dans cette masse de débris terrestres posée comme une couche de sucre glacé sur le biscuit hercynien, le ciseau des glaciers et la lime de l'érosion ont creusé, ciselé, évidé la vallée du Rhône et toutes ses sœurs riveraines. En plein cœur de l'arc alpin tendu des Pyrénées aux portes de Vienne, le visage du Valais, cisailé de glaces et de tempêtes, nous apparaît aujourd'hui comme une feuille de fougère géante avec sa nervure centrale le long de laquelle coule le Rhône et où viennent s'insérer les multiples folioles que sont les vallées, arrosées chacune par une rivière surgie des glaciers, rejoignant le fleuve pour en épouser la destinée méditerranéenne. Le Rhône commence la route des lumières, carrefour des races du sourire aux syllabes soleilleuses, terres occitaniques où tout mûrit à la chaleur du cœur et de la nature.

Si, depuis des millénaires, le Valais a subsisté aux sources du Haut-Rhône, c'est parce que le sol lui a résisté, dans ses luttes pour le pain, le vin, l'eau et la liberté. A l'obstacle, on découvre l'homme. Point de rencontre de civilisations, centre du flux et de reflux des migrations du nord vers le sud, passage obligé pour franchir les Alpes par les voies du Simpon et du Mont-Joux, devenu celui du Saint-Bernard, le Valais n'est qu'une histoire de luttes. Avec cette passion d'exister à travers les siècles, tout Valaisan est explosif à manier en y mettant beaucoup de précaution. Taillé pour le combat, il n'a jamais fini de s'installer dans ses paysages, de fouiller son sol et son sous-sol, de repousser le Romain, les ducs de Zähringen et nombre de princes gourmants des environs, le Bernois et autres entraîneurs de sabre de tout poil. L'histoire valaisanne gronde d'orages sans cesse renaissants. Les hommes des vallées descendent de leurs villages pour mettre à la raison l'envahisseur savoyard. Leur évêque n'a qu'à bien se tenir. Ce pays

émiétté, divisé par un fouillis de vallées et de luttes féodales retrouve l'unité de son âme pour protéger ses droits et garder sa foi. De toute la longue histoire de ceux qui rêvent d'asservir le peuple valaisan, il ne reste plus que tour démantelées et châteaux en ruines à travers lesquelles geint la bise, comme une plainte des âmes qui habitèrent tous ces despotes évanouis.

Temps modernes. Ce pays de l'airaire se trouve confronté avec les grandes découvertes. Autres combats, autres armes. Ses terres brûlées de soleil, le Valaisan les a sauvées à force d'audace. Les cheminements de vertige des bisses à travers les abîmes amenèrent les eaux des glaciers jusque sur les coteaux les plus éloignés. Mais la population augmente. Les bouches à nourrir se multiplient. Les hautes terres ne suffisent plus. On regarde vers la plaine. Elle n'est qu'un marécage. Le Rhône sera muselé. Un homme aux mains de bulldozer, Maurice Troillet de Bagnes, défonça ces terres boueuses et en fit un jardin des Hespérides. Le développement de l'industrie, les exigences de la civilisation réclamaient encore des énergies au Valais. Les forces indomptées et souvent maléfiques des rivières furent captées jusqu'aux entrailles même des glaciers. L'ère des grands barrages commença. Des hommes d'audace et de génie élevèrent des digues au sommet des vallées alpêtres, bassin de plusieurs centaines de millions de mètres cubes qui alimentèrent des usines capables d'envoyer de l'électricité au-delà des frontières suisses. Un Valais naissait aux dimensions du monde. Un autre authentique montagnard de Bagnes, ouvrier à la carrière de pierre ollaire de sa vallée, Albert Maret, devenu ingénieur, fut l'indomptable promoteur des barrages de Mauvoisin et du Grand-Emosson vers lequel nous monterons pour en fêter l'achèvement par les divers cheminements de la vallée du Trient et du col de la Forclaz.

Le Valais n'était pas à bout d'inventions. Il joua aussi sa carte touristique. Son visage unique au monde valait bien la peine qu'on vienne le contempler. N'a-t-il pas cette étonnante particularité d'avoir la bouche pleine de fruits du midi, des pommettes de prairies, des sourcils de forêts, un front de rocher et de glace, avec les yeux rieurs d'un ciel bleu ? Un seul regard sur un des deux versants de la vallée du Rhône et l'on passe

du Midi au Nord. Le Valais, la « vallis » des Romains, la vallée par excellence, poursuit ses amants à travers tous les pays du monde avec l'ivresse de ses vins. La très vieille rève, un boutoir qui a la force du glacier, l'amigne et le muscat, langage du conquérant romain. Le fendant, planton ravi par un certain de Courten de Sierre à la vigne même des rois de France vous rendra noblesse et distinction de ses royales origines. Le johannisberg et le risling envelopperont votre être de la fraîche mollesse du Rhin d'Alsace. L'ermitage parlera finesse française du Dauphiné et le pinot blanc vous mettra la trogne aux couleurs de Bourgogne avec ce pinot noir et la dôle toute de rubis qui brûleront indolence et anémie des sangs aqueux. Quel choix de précieux viatiques à emporter pour partir de Martigny vers notre pèlerinage à travers la vallée du Trient.

(à suivre)
Marcel Michellod

Quand des jeunes filles se font artistes...

MARTIGNY. - Les élèves des classes de dessin de M^{mes} Misette Putallaz et Perret, du cycle d'orientation au collège Sainte-Jeanne-Antide ont du talent. Il nous a été donné de voir leurs œuvres exposées dans les corridors de l'institut. C'est vraiment bien. Même très bien.

Une section a été choisie qui sera exposée du 23 au 17 juin 1976, dans la grande salle de l'hôtel de ville. Le public pourra ainsi se rendre compte de l'excellence de l'enseignement artistique qui est donné aux jeunes filles de Martigny et des environs.



Notre photo : l'une des œuvres qui a été retenue par le jury. Photo NF

Au pays des Dranses

Dans 15 jours : le Tour du val de Bagnes

LE CHABLE. - Le Tour du val de Bagnes est désormais entré dans la tradition des manifestations sportives qui agrémentent de fort belle façon la saison estivale bagnarde. C'est ainsi que l'on annonce cette manifestation pour le 4 juillet prochain.

Elle se disputera, cette année, en trois relais :

1. Le Châble-Verbier par le Reposoir, longueur 6 km ;
2. Verbier - Médières - Sarreyer - Lourtier, longueur 9 km ;
3. Lourtier - Le Rosay - Champsec - Versegères - La Prétaire - Bruson - Le Sappey, et arrivée sur la place communale du Châble. Avec ses 10 km, ce dernier relais est le plus long.

Le Tour du val de Bagnes sera disputé par cinq catégories de marcheurs, soit dames, juniors, seniors 1 et 2 et vétérans. La course de relais se dispute par équipes de 3 coureurs. Une catégorie spéciale est à nouveau prévue pour les écoliers, qui seront répartis en sections 1 et 2, et qui disputeront une course à l'intérieur du village. Plus de 14 challenges, allant du meilleur temps individuel de chaque

catégorie jusqu'au meilleur « temps bagnard », seront distribués, sans oublier un challenge au coureur le plus âgé. Les coureurs faisant partie d'une équipe recevront d'autre part une médaille souvenir.

Inscriptions

Les inscriptions, ainsi que toute demande de renseignements supplémentaires, peuvent se faire auprès de M^{lle} Marguerite Filliez, tél. 026/7 12 49 (heures de bureau), ou dès 18 h. 30 au 026/7 22 54.

Gageons qu'une nouvelle fois, un très nombreux public sportif voudra participer à ce Tour du val de Bagnes, qui est à la fois une compétition à caractère sportif et une sympathique promenade permettant à chacun et chacune de mieux découvrir encore la plus grande commune de Suisse.

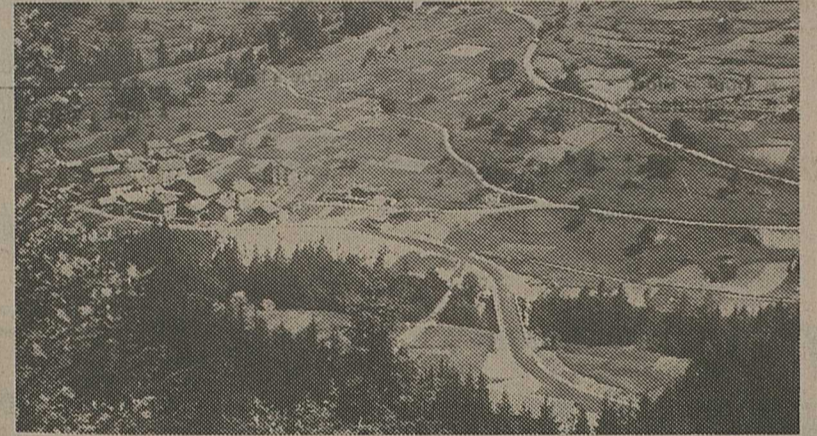
NOUVEAU PONT À LOURTIER

LE CHABLE. - Deux routes sont utilisées pour se rendre de Lourtier à Fionnay. Celle qu'on nomme route d'été sur la rive droite de la Dranse, celle d'hiver ayant été construite postérieurement à la première, afin d'éviter des zones avalanches. Au départ du village, elle traversait la rivière sur un vieux pont étroit, mal commode.

Or, on vient de remplacer cet ancêtre branlant par un nouvel ouvrage en béton armé qui fut mis tout récemment en service.

Notre photo montre la situation actuelle de ce nœud routier. A gauche, on reconnaît l'ancien pont.

Em. B.



Assemblée des Intérêts de Vichères-Bavon

VICHÈRES. - C'est le 3 juillet prochain que se tiendra à Vichères l'assemblée générale de l'Association des intérêts de Vichères-Bavon. Les participants sont convoqués pour 11 heures et la partie administrative se déroulera jusqu'aux environs de 13 heures. Après le repas, les participants auront l'occasion d'entendre une conférence de l'ingénieur agronome Charly Darbellay.

Ainsi qu'une rétrospective des « interviews de Vichères-Bavon » faite par Jean-Noël Moret.

POUR PRÉPARER SON DIPLÔME

MARTIGNY. - Nous avons consacré hier quelques lignes à une expérience faite au-dessus de Montagnier avec un troupeau de vaches de race d'Hérens qui vit en liberté en pleine nature.

Or la photo qui l'accompagnait montrait un troupeau de vaches du Simmental, pâturant sur l'alpage de Plambois. La jeune personne que l'on apercevait au premier plan est une étudiante en agronomie, Elisabeth Arnold, de Chêne-Bougeries (GE). Elle

suit les cours du Polytechnicum fédéral de Zurich. Ayant passé son enfance à la campagne, elle en a conservé le goût. M^{lle} Arnold fait actuellement un séjour de trois mois dans la vallée de Bagnes pour préparer son travail de diplôme consistant en l'étude des problèmes de remise en pâture de terres en friche et de prés de fauche ; en l'étude aussi des différences de rendement, de croissance, des différences entre les compositions botaniques.

Saas-Fee : l'hôtel « Walliserhof » anéanti par le feu

SAAS-FEE. - Hier matin, peu avant 3 heures, un incendie s'est déclaré à Saas-Fee, dans les combles de l'hôtel « Walliserhof », comprenant quatre étages sur rez et abritant 90 lits au total. Cet établissement appartient à la famille de M. Henri Zurbriggen, qui habite actuellement Brigue. Le sinistre a fait des dégâts considérables et aurait pu avoir des conséquences bien plus graves encore, voire catastrophiques,

si la prompt intervention des pompiers du lieu, aidés par leurs collègues de Balen, Grund et Almagel. En remplacement du capitaine instructeur Bernard Bumann, momentanément absent de la station, c'est le capitaine Joseph Bumann, son adjoint, qui a pris la direction des opérations.

En un rien de temps, le feu s'est répandu dans les étages inférieurs,

menaçant de se propager aux immeubles voisins, notamment à l'hôtel « Gletscher Garten ». Vu l'ampleur de l'incendie, les sauveteurs se trouvèrent dans l'impossibilité de pénétrer dans l'établissement et durent se borner à protéger ses environs.

Lorsque nous sommes arrivés sur les lieux, vers 4 heures, l'édifice n'était plus qu'un immense brasier. Un témoin

- qui avait donné l'alerte - nous a déclaré avoir vu de la fumée s'échapper d'une lucarne, peu avant 3 heures du matin. Pour l'heure, l'hôtel - qui est un des plus anciens établissements du genre dans la station - n'était habité que par quatre personnes, soit les membres des familles Moritz Schnyder-Zurbriggen et Siegfried Sarbach-Zurbriggen. De grande renommée, l'établissement faisait actuellement

l'objet d'une étude sur une éventuelle restauration ou démolition. Il était cependant encore en exploitation, en attendant qu'une décision définitive soit prise sur son sort.

On ne connaît pas encore les causes de cet incendie, qui a jeté un émoi bien compréhensible parmi la population, réveillée au son du tocsin.

It.



A gauche : l'établissement en flammes. A droite : ce qui reste de l'hôtel « Walliserhof », qui a également souffert des tonnes d'eau déversées des heures durant sur le brasier.

(Photos NF)

innovation

PRIX VACANCES

Nos bonnes affaires

Toile rustique
en 120 cm largeur
3 coloris à choix
ocre, rouge, vert

le mètre

6.-

Pelotes acryl/laine
50 g
coloris mode à choix

1.25

Chemises messieurs
polyester coton

12.-

Grand choix
de marinières
pour enfants
rayées et fantaisie
en coton

dès

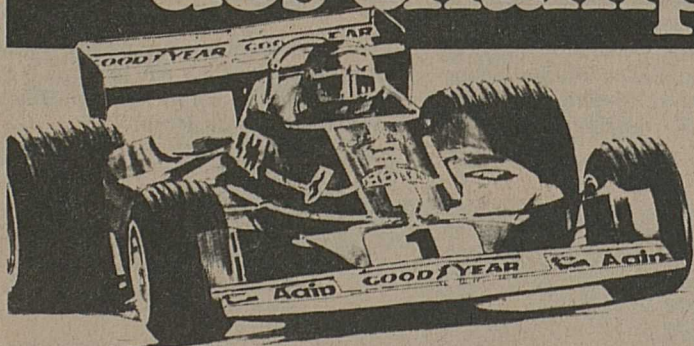
9.90

MARTIGNY

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal
qui domine l'information
et la publicité en Valais

GOOD YEAR
Le choix
des champions



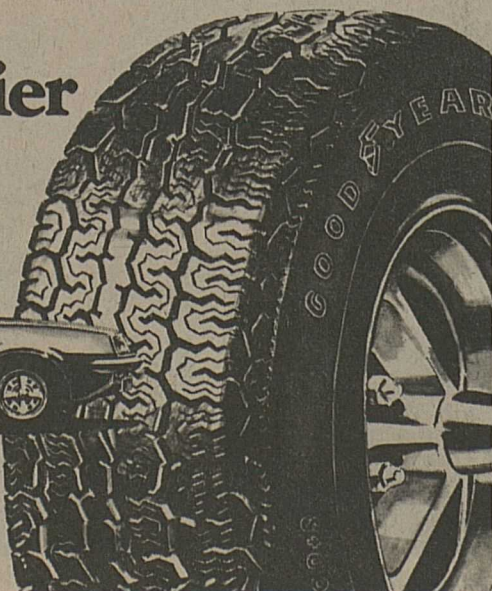
G 800+S
pneu ceinturé acier

- * Sous la pluie il évite l'aquaplaning
- * En virage, il accroche
- * Au freinage: il colle à la route



Ceux qui peuvent essayer
leurs pneus choisissent

GOOD YEAR



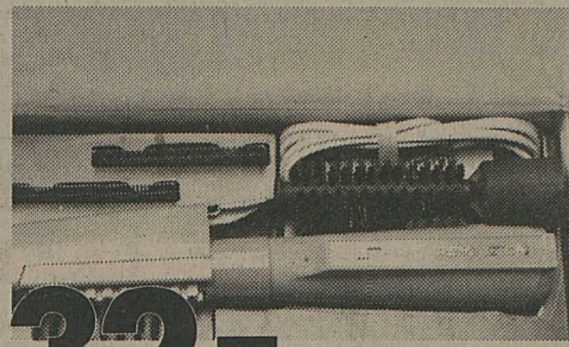
PRIX PLACETTE

76339



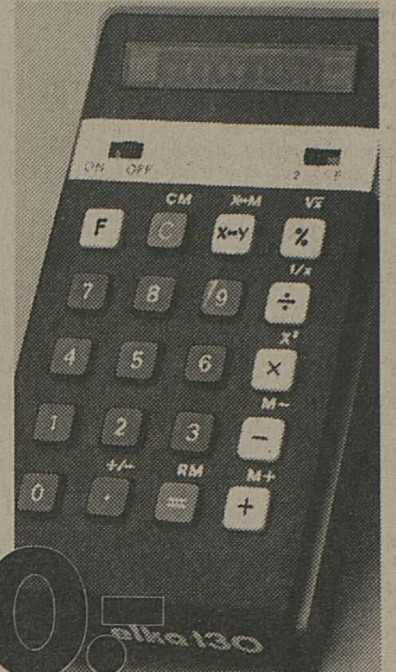
15.-

Radio transistor
2 longueurs
d'ondes L-M



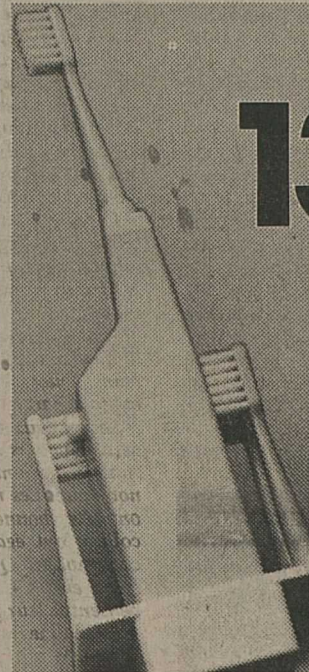
32.-

Peigne-soufflant
avec atomiseur



30.-

Calculatrice
avec
mémoire
sélective +
et -, racine
carrée et
pourcentage, inverse
d'un nombre, X²



13.-

Brosse à dents à piles

Radio recorder Sanyo,
2 longueurs d'ondes,
piles + secteur

140.-



9.- Cassettes vierges C.90
5 pièces



120.-

Machine
à écrire AL

Fauteuil de
camping, rembourré tissu imprimé



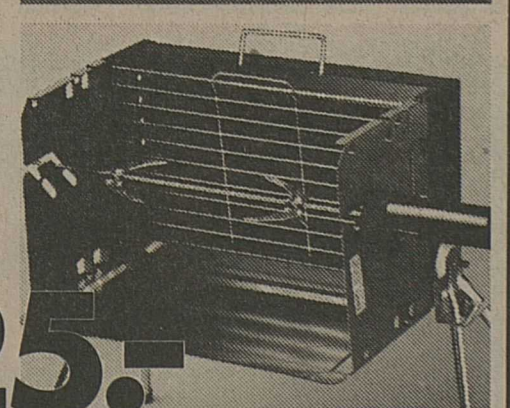
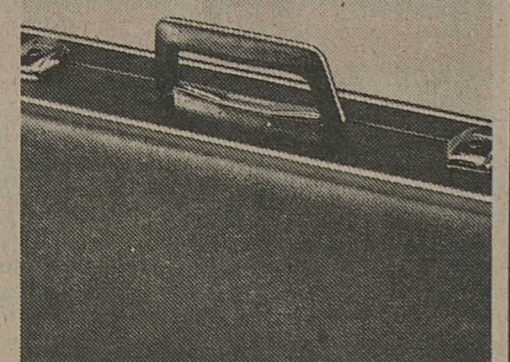
35.-

2 pièces

Grill camping complet
avec tourne-broche,
plat inox et moteur

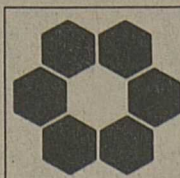
24.-

Attaché-case,
skai



25.-

Chaque prix: une performance!



PLACETTE

Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon

PX PX PX

PX PX PX

Carottes et oignons Intéressante expérience

RIDDES. - Notre nappe phréatique baisse. Cela provient en partie de la régulation du cours du Rhône à la suite de la création des lacs artificiels en montagne; en partie de la sécheresse qui sévit, c'est-à-dire de l'évaporation.

L'eau de cette nappe, en s'évaporant, laisse dans le sol des sels nitriques très nuisibles à la germination. Particulièrement dans les cultures de carottes et d'oignons. Des maraîchers nous ont avoué avoir dû semer et planter deux fois ce printemps et le résultat de la deuxième opération n'est pas encore connu partout.

On a constaté le même phénomène en Hollande mais les habitants de ce pays, il y a quinze ans déjà, semblent avoir trouvé un remède à ce mal. Il consiste à répandre sur le terrain, à l'aide d'un atomiseur, un produit spécial à base de

goudron offrant quelques similitudes avec celui utilisé pour l'engazonnement des talus. Il forme un film protecteur à la surface du sol.

Dans certains cas, l'épandage de tourbe peut, paraît-il, aussi donner des résultats positifs puisque celle-ci a la propriété de conserver l'humidité.

Trois agriculteurs riddans, MM. Jean Lambiel, son fils, Othmar Pelfini, viennent de tenter une expérience: sur une parcelle de 1000 mètres carrés, ils ont réservé trois bandes. La première fut traitée avec le produit à base de bitume, celle du milieu a reçu les semis de la manière traditionnelle, la troisième étant réservée à l'opération tourbe.

Et maintenant, ils se sont armés de patience et à l'automne seulement on pourra savoir quelle est la méthode la mieux appropriée pour traiter ce cas bien précis.

Nouvelle découverte archéologique

MARTIGNY. - Décidément, le sous-sol de l'ancien Octodurus n'a pas fini de provoquer des surprises parmi les gens qui s'occupent de retrouver - ou de conserver - des vestiges de l'époque romaine.

Au cours d'excavations destinées à recevoir les fondations d'un nouvel immeuble locatif, à l'extrémité sud de la rue du Pré-Borvey, là où elle fait angle avec la rue du Forum, on a mis au jour des vestiges d'un temple gallo-romain dont on ignorait jusqu'ici l'existence.

M. François Wiblé et son équipe de fouilleurs sont immédiatement intervenus. Dans le plus grand secret pour n'être point dérangés. Mais aujourd'hui, on ose en parler. Par un hasard extraordinaire, ces vestiges sont placés au centre même de l'excavation, ce qui a grandement facilité les investigations. Des tranchées latérales ont également été faites de manière à avoir une vue plus générale de l'ensemble dont les plans sont en train d'être relevés.

Le promoteur de la construction les conservera-t-il dans son sous-sol? C'est possible car il pourrait les aménager en « car-

notzet » romain. Ce peuple de conquérants n'est-il pas celui qui a apporté chez nous les premiers plans de vigne en prove-

nance des pentes du Vésuve?

Notre photo: les fouilles dans leur état actuel.



Sion, Hérens, Conthey

Deux concours organisés par la SECS

SION. - La « SECS »: Société des étudiants du collège de Sion a repris vie et elle a organisé, au cours de la saison scolaire 1975-1976 qui vient de se terminer, diverses activités, dont deux concours.

Samedi après-midi, nous avons eu l'occasion de rencontrer Jean-Yves Riand et Robert Hofer, deux étudiants du collège, le premier responsable d'une activité dans le cadre de la « SECS » et le second l'un des participants au concours.

● Depuis quand la « SECS » existe-t-elle? - La Société des étudiants du collège de Sion existe depuis de nombreuses années, avec une activité diverse, suivant l'intérêt et le dynamisme manifestés par les étudiants responsables. La « SECS », en lieu et place d'un comité se donne des responsables.

● Pour quelles raisons avez-vous organisé deux concours?

- Dans le cadre des activités de la « SECS », les responsables ont décidé d'organiser deux concours. Vous savez que depuis des années il est question de construire un nouveau collège à Sion. Lors de l'une de ses dernières sessions, le Grand Conseil a voté les crédits nécessaires pour la nouvelle construction et l'achat du terrain. Prochainement le peuple sera appelé à se prononcer à ce sujet. Pour nous l'occasion était tout indiquée afin d'intéresser les étudiants à ce délicat et important problème.

● Quelles ont été les conditions du concours?

- Les deux concours ont été ouverts à tous les élèves fréquentant le collège de Sion.

1. Sur le thème « Ce bon vieux collège », il a été prévu un concours de photos en noir et blanc.

2. Sur le thème « Le nouveau collège de Sion », il a été prévu un concours de dessin.

Trente élèves ont fait parvenir des travaux. C'est effectivement un nombre restreint si l'on tient compte de l'effectif de 600 élèves du collège. Les deux concours ouverts au mois de janvier 1976 se sont terminés durant la semaine précédant la fête de Pâques. Il y a lieu de mentionner que, grâce à la participation du collège de Sion et de l'Association des « anciens » du collège, sept prix ont été prévus, ce qui représentait un montant de près de 500 francs.

Le jury était composé de quatre professeurs du collège et de quatre élèves représentant chaque section.

● Quelle a été la qualité des travaux présentés?

- Le jury a été favorablement surpris par la qualité et surtout l'originalité des travaux remis. Quelques travaux de recherches ont été tout particulièrement appréciés.

Les travaux des 30 élèves participant aux deux concours ont été présentés aux recteurs suisses qui ont tenu une assemblée dans notre cité. Les réactions de ces personnalités ont été bonnes. Les anciens élèves du collège ont également visionné et apprécié ces travaux. Quoi que l'on dise, les « anciens élèves », avec une certaine nostalgie, pensent à leur bon vieux collège.

● Le palmarès

Le jury a décerné les prix suivants:

Concours de dessins: 1. M. François Pont de Saint-Pierre-de-Clages, classe S 4A; 2. M. Robert Quinodoz, Sion, classe 7A; 3. Mlle Laurence Veuthey Muraz-Sion, classe S. 3A.

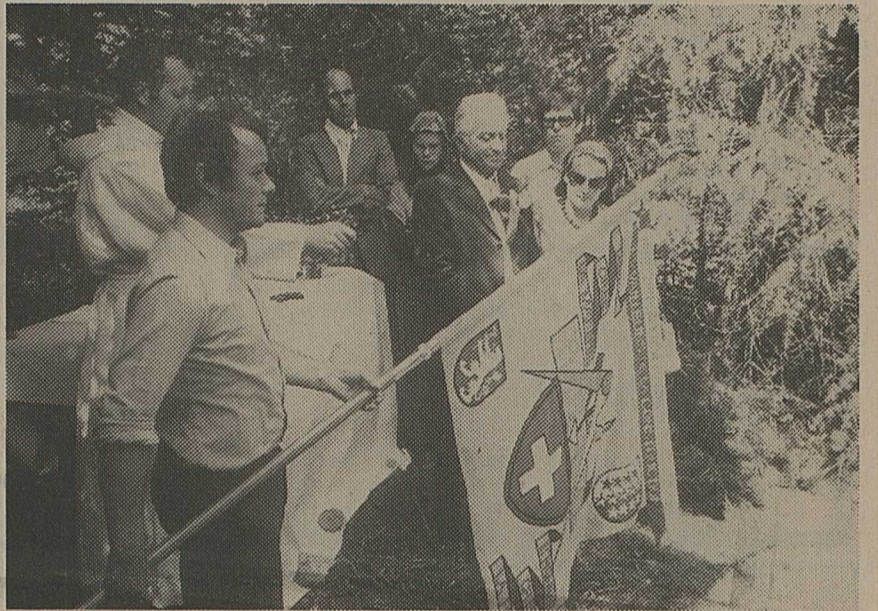
Concours de photos en noir et blanc: 1. M. Marc Anzelin, Sion, classe 1 B; 2. M. Jean-Daniel Rudaz, Sion, classe S. 2B; 3. ex aequo pour le prix du jury: M. Robert Hofer, Sion, classe S. 4A; M. Bernard Schülé, Montana, classe 8 A.

Ces deux élèves ont présenté des travaux à la fois originaux, inédits. M. Hofer a photographié tous les graffitis découverts sur les bancs, les murs de classes ou dans les corridors du collège. Il fallait le faire. M. Schülé a présenté un très intéressant travail sur la vie au collège de Sion, depuis des années.

Cette expérience va être renouvelée très certainement l'année prochaine, ce que nous souhaitons vivement, eu égard aux résultats obtenus.

-gé-

La F.C.T.C. de Martigny inaugure son drapeau



Pendant la cérémonie de bénédiction

De nombreux membres, sympathisants et amis ont assisté à l'inauguration du drapeau FCTC de Martigny.

Cette rencontre inhabituelle dans le cadre d'une des plus fortes sections de l'arrondissement du Bas-Valais a permis à tous les participants de fraterniser en toute amitié autour du magnifique drapeau consacré et béni par le vicaire, M. Sarbach de Martigny.

La maquette de la bannière a été préparée par le collègue François Luy de Sembrancher, sculpteur sur bois, membre du comité central FCTC et les inscriptions « Dieu a créé la matière », « l'homme crée la forme » marquent bien les bases et l'orientation desquelles tout travailleur chrétien doit d'abord s'inspirer.

Un drapeau a beaucoup de signification et représente en premier une famille qui, malgré les difficultés, tient à rester unie pour garder le même idéal et être fidèle au

but des syndicats chrétiens: l'établissement d'un ordre économique et social respectueux de la dignité humaine, conformément aux droits naturels et aux principes chrétiens.

La Centrale FCTC suisse, représentée par le collègue Albert Perruchoud et tous les permanents du secrétariat FCTC, avec le secrétaire FCOM de Martigny, étaient présents.

Les responsables de la section, représentés par le président René Monnet, peuvent une nouvelle fois inscrire à leur actif une action et une démarche pleinement méritoire et ils ont été félicités par les membres présents.

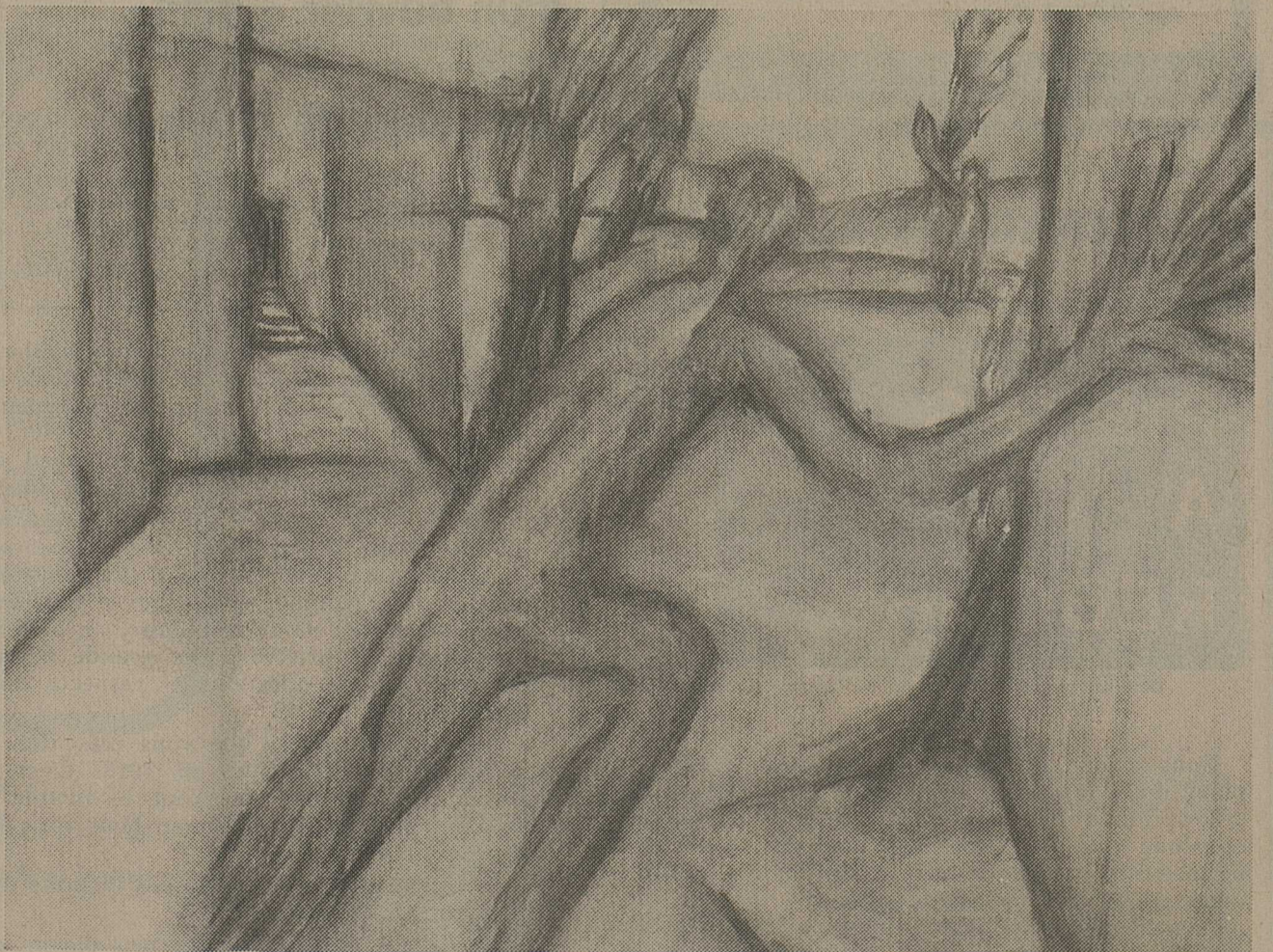
A l'avenir, dans toutes les rencontres, heureuses ou malheureuses, le drapeau de la section FCTC de Martigny flottera et sa présence ne fera que rehausser le climat de solidarité, de confiance et de joie qui doit régner parmi tous les travailleurs.



Lavabo de l'une des salles du collège (1^{er} prix M. Anzelin).



Un montage sur le collège actuel (M. Jean-Daniel Rudaz) 2^e prix



Le travail de M. François Pont, 1^{er} prix de dessin.

Offres et demandes d'emplois

Cogesta-Structure S.A.

Conseils - Organisation - Gestion - Assurances

cherche pour ses nouveaux services de conseils en matière d'assurances dans les régions de

Martigny - Bagnes - Entremont

fortes personnalités en qualité de

conseillers en assurances

Les candidats intéressés par ce poste d'indépendant voudront bien adresser leurs offres par écrit avec curriculum vitae au bureau de Félix-Michel Seingre Avenue de la Gare 24 1870 Monthey 143.266.445



Coop Slon-Sierre et environs

Nous cherchons pour notre Centre Coop à Sierre

vendeuse

Date d'entrée tout de suite ou à convenir

S'adresser : Centre Coop Sierre M. Métrailler 3960 Sierre Tél. 027/55 10 51

36-1065

Entreprise d'installations sanitaires de la place de Slon cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

un dessinateur

Faire offre écrite avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous ch. P 36-26017 à Publicitas, 1951 Sion

Laborants

- Biologie
- Biochimie
Pour Bâle, allemand indispensable Personnes qualifiées Poste pouvant déboucher sur un emploi fixe Ambiance agréable Av. de la Gare 24, Monthey Tél. 025/4 22 12

NOUS ENGAGEONS

chef de vente ou couple de gérants

pour notre magasin du Valais central. Vous êtes :
- dynamique et apte à diriger du personnel
- intéressé par la vente
- de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand, ou inversement
- âge idéal 30 à 40 ans

Nous exigeons :
- une formation commerciale ou de vendeur
- une expérience fondée dans la vente
- un esprit d'initiative et d'organisation

Ce poste vous intéresse-t-il ?

Si oui veuillez adresser vos offres avec curriculum vitae et photo sous chiffre P 36-900765 à Publicitas, 1951 Sion

Deux jeunes filles

20 ans (connaissant le service) et 15 ans, cherchent places dans tea-room, salle ou restaurant en juillet et août
Tél. 028/6 34 42 Hans Zurbriggen Weingartenstrasse 10 3930 Viège 36-26074

Hôtel-restaurant du Soleil, Slon
Tél. 027/22 16 25
cherche

sommelière et une remplaçante

36-3460

La boulangerie de la Matze à Slon
cherche

vendeuse qualifiée

Tél. 027/22 31 31

36-26034

Café-restaurant de montagne, région Trient, cherche

jeune fille ou dame

pour café et bazar-souvenirs
Entrée tout de suite ou à convenir

Tél. 026/8 15 88

36-90312

Kiosque à Martigny
cherche

vendeuse

à plein temps ou 5 demi-journées par semaine

Ecrire sous ch. P 36-26036, à Publicitas, 1951 Sion

URGENT !
On cherche

boulangier-pâtissier

Offres tout de suite : Boulangerie Pache, 1875 Morgins
Tél. 025/8 31 22

36-26041

VÉTROZ URGENT
On cherche

jeune fille

Pour s'occuper du ménage et garder des enfants de 8 et 5 ans et un bébé de 6 mois. Nourrie, logée. Congé samedi après-midi et le dimanche. Salaire à convenir
Tél. 027/36 20 07 - 36 29 18 bureau

On cherche

jeune fille

libérée des écoles pour garder trois enfants et aider au ménage

S'adresser à Proffila, Brigue
Tél. 028/3 32 27

L'hôpital d'Alge

cherche à s'assurer la collaboration pour entrée en service au plus tôt

d'un ouvrier qualifié

(mécanicien-électricien-appareilleur) pour le service technique ; et

d'un aide de cuisine

Les candidats peuvent prendre contact avec la gouvernante de maison qui donnera tous renseignements, (tél. 025/2 15 15, interne 41) et recevra les offres

Cherchons pour distribution d'un prospectus

personnes retraitées

ou disposant de quelques heures
Région : Vétroz, Ardon, Conthey, Erde, Pont-de-la-Morge, St-Séverin, Ayent, Chamoson, Grimisuat, Hérémenche

Ecrire sous chiffre P 36-901176, à Publicitas, 1951 Sion

Bureau d'ingénieurs de Kalbermatten-Burri-Missbauer
Rue de Lausanne 39
1950 Sion
Tél. 027/22 45 75

cherche un(e)

apprenti(e) dessinateur en génie civil

36-25968

Annonces diverses

Herboristerie

(Gardez précieusement cette annonce)

Les plantes médicinales sont des médicaments naturels et bienfaits



PLANTES SÉLECTIONNÉES PAR R. SPRING, HERBORISTE A FRIBOURG.
Vous pouvez obtenir chez nous les mélanges de tisanes spéciaux suivants :
Amalgamante
Contre l'anémie
Angine
Artériosclérose
Arthrose
Contre l'asthme
Bronchites
Cholestérol
Circulation du sang
Constipation
Pour le cœur
Dépurative
Digestion
Diarrhée
Diabète
Pour dormir
Éliminer l'eau
Estomac
Faiblesse de vessie
Foie et bile
Fortifiant
Frigidité
Frieux
Hémorroïdes
Impuissance
La goutte
Lumbago
Maladie de la peau
Ménopause
Pour les nerfs
Ongles et cheveux
Pertes blanches
Pré-ménopause
Pression du sang
Prostate
Règles douloureuses
Reins et vessie
Rhumatisme
Rhumatisme
Rhumatisme
Rhumatisme
Sclérose
Sinusite
Transpiration
Contre l'urée
Varices
Vésicule
... et en plus, sur demande, d'autres mélanges de tisanes élaborés d'après la méthode de M. H. Spring, herboriste de renommée mondiale.
HERBORISTERIE
DROGUERIE
PRINCIPALE
R. Spring
Pérolles 18a
1700 FRIBOURG
Pour tous renseignements téléphonez au
Tél. 037/22 11 10
ou 037/22 71 43
Expéditions rapides dans toute la Suisse.
17-453

DOCTEUR

GUENAT

Spécialiste F.M.H.
**nez - gorge
oreilles**

Qual Perdonnet 14
1800 Vevey

De retour
22-16338

A vendre

**Flat 128 SL
1300**

coupé, 19 000 km
Etat de neuf
Fr. 6900.-

Renault 12 TS

74/75, 13 000 km
parfait état
Fr. 8900.-

Tél. 026/5 42 90
heures des repas
36-2888

A vendre

Mercedes 200
76, 11 000 km
avec radio
Fr. 19 500.-
Peugeot 304 S

74, 60 000 km
Fr. 6800.-

Tél. 026/5 42 90
heures des repas
36-2888

MAROQUINERIE



engage

**vendeuse
apprentie-vendeuse**

Connaissance de la branche pas nécessaire

Tél. 027/22 33 06 ou se présenter à la caisse

36-2620

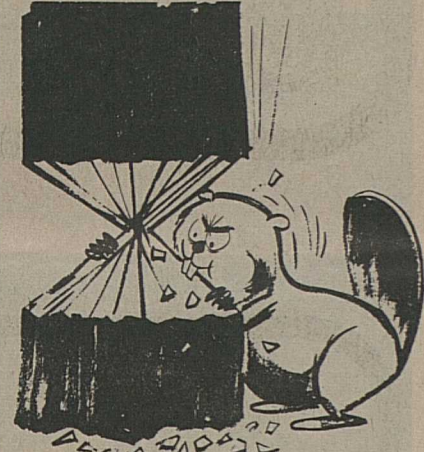
Une nouvelle profession sociale



Renseignements

Ecole d'aides familiales, avenue Ritz 9, 1950 Sion. La direction : 027/22 27 75 Association valaisanne pour les aides familiales, 026/5 32 62 et 027/22 99 72

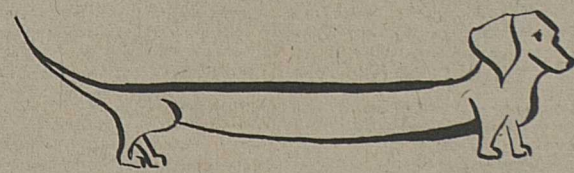
Votre chiffre d'affaires baisse ?



Ne rongez pas votre budget : attirez de nouveaux clients en insérant une annonce dans Le Nouvelliste.

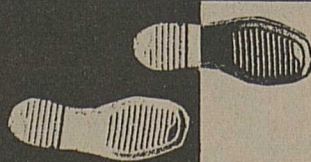
Votre publicité !

« ALLONGEZ » votre chiffre d'affaires en informant mieux encore votre clientèle...



PUBLICITAS vous y aidera !
Sion, tél. 027/21 21 11

**PIÈGES
A
REBOURS**



Desmond BAGLEY
136

Copyright by Les Presses de la Cité, Paris, et Cosmopress, Genève

II

Nous avons du temps devant nous. L'étude des plans du « jumeau » de l'Artina et la lecture de la description qui les accompagnait nous donnèrent la certitude que la vitesse maxima du yacht ne lui permettrait pas d'atteindre Gibraltar en moins de quatre jours. Nous décidâmes d'y arriver nous-mêmes dans trois jours, afin de disposer d'une certaine marge avant que l'Artina ne se pointe à l'horizon.

Cela donnerait à Alison le temps d'aller à Londres en avion pour voir comment Mackintosh se débrouillait pour survivre. Elle essaierait également de glaner encore des renseignements sur Wheeler. Dans mon cas, le voyage à Londres représenterait des risques considérables. Gatwick ou Heathrow sont des aéroports où la surveillance rend les passages en fraude pratiquement impossibles...

Aussi passai-je deux jours claquemuré dans une maison de la banlieue de Cork avec pour seule compagnie une vieille dame irlandaise. Je dois reconnaître que Maeve fit preuve d'une grande discrétion. Elle ne posa pas de questions et respecta mes silences. Une fois, elle me dit :

— Ah ! je sais ce que vous ressentez, Owen, j'ai passé par-là moi-même en 1918. C'est une chose terrible de se dire que tout le monde est à vos trousses et qu'il faut se terrer. Mais vous êtes à l'abri dans cette maison.

— Ainsi vous avez connu des instants dramatiques pendant les Désordres ?

— Ça oui, et je n'y ai pas pris plaisir, croyez-moi. Mais il y aura toujours des désordres et des troubles

dans le monde, des poursuivants et des poursuivis. — Elle me lança un regard de côté. — Surtout quand il s'agit d'hommes comme Alec Mackintosh... et de ceux qui ont affaire avec lui.

— Vous ne l'approuvez pas ? dis-je en souriant. Elle leva le menton.

— Qui suis-je pour avoir le droit d'approuver ou de désapprouver ? Tout ce que je sais, c'est qu'il fait un métier dur, dangereux ; plus dangereux pour les hommes qu'il emploie, je pense, que pour lui-même.

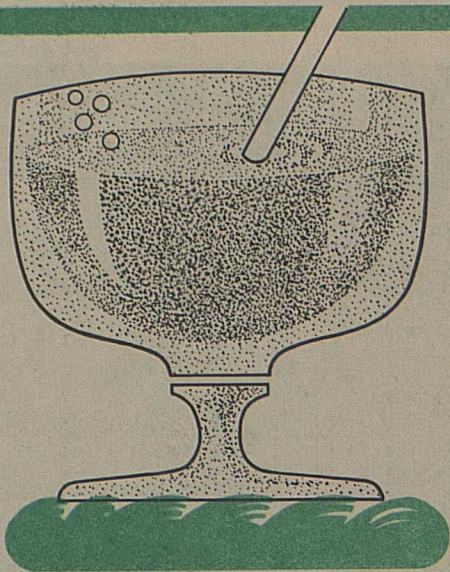
Je songeai à Mackintosh, gisant à l'hôpital entre la vie et la mort. Sans qu'elle le sache, cela infligeait un démenti à Maeve.

— Il emploie des femmes, aussi. Les petits yeux noirs me fixèrent.

— Vous pensez à Alison ? Il voulait un fils et il a tiré parti de ce qu'il avait, coulant Alison dans un moule à sa façon. Il y avait de quoi briser n'importe quelle fille, mais la sienne a tenu le coup.

— C'est un homme dur, dis-je. Et la mère d'Alison ? N'avait-elle pas son mot à dire ?

(A suivre.)



Romanette

reste la vedette.

La qualité ne s'improvise pas. *Romanette*, harmonieusement préparée et légèrement pétillante, a la confiance des consommateurs, toujours plus nombreux depuis 40 ans.

Annonces diverses

Il peut vous coûter cher de ne pas connaître la différence entre un crédit et le crédit Rohner

Nous sommes meilleur marché - comparez!

Nouveau!

Télécrédit 022 28 07 55
 Appelez - commandez le crédit par téléphone - le paiement suit dans le plus bref délai. Encore plus rapide à nos guichets.

Je préfère recevoir discrètement par poste votre documentation.

Nom _____ Prénom _____
 NP/Lieu _____ Adresse _____



Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55

Energie solaire

Conseils - Devis

B. Jermann
ing. chauffage

Choëx/ Monthey
Tél. 025/4 27 72
36-4004

A vendre

60 pièces de fromages gras

de la laiterie de Fey

Tél. 027/88 23 68
(midi ou après 20 h.)

36-26037

A vendre

une série d'atomiseurs

neufs, avec appareil à poudre. Moteur 70 cm³, 3 CV

Fr. 550.- seulement

Tél. 027/55 45 68
36-25959

«Où placer mes économies à long terme?»



«Sur un carnet d'épargne-placement du Crédit Suisse, ma banque. A un taux intéressant.»

CS - la banque qui mérite votre confiance.



CRÉDIT SUISSE
CS

1951 Sion, Avenue de la Gare 23
3963 Crans, Immeuble Grand-Place
3960 Sierre, Avenue Général-Guisan 11

A vendre

très belle paroi murale

chêne 300 cm, valeur Fr. 3300.-, cédée Fr. 1800.-

Tél. 027/23 18 94
le soir 027/23 31 27

36-4697

Tondeuses à gazon

Vente, réparation, entretien, toutes marques

Valneige M. Crot Martigny
Av. de la Gare 18
(Bât. ancienne poste)
36-7409

Perdu

chat siamois

le 13 juin à 9 h. vers le restaurant des Roches-Brunes

Prère de téléphoner au 027/22 93 39 - le soir ou heures de bureau 027/22 57 80
Récompense
36-26077

Pour être bien informé, lisez le *Nouvelliste*.

Vente aux enchères

Les biens d'Antoine Perrin de Félix exposeront en vente par voie d'enchères publiques qui se tiendront au cernetzet du café Communal à Val-d'Illiez le samedi 3 juillet 1976 dès 19 heures, les immeubles suivants, sis sur territoire de la commune de Val-d'Illiez :

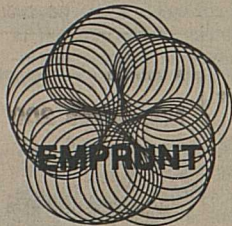
1^{er} lot : N° 72, fol. 2, Pala, 661 m², habitation 52 m², pré 609 m², taxe cadastrale Fr. 24 188.-

2^e lot : N° 1681, fol. 2, Pala, 166 m², habitation-grange-écurie 46 m², pré 120 m², taxe cadastrale Fr. 10 380.-

Les conditions de vente seront données à l'ouverture des enchères.

Une visite des immeubles aura lieu le samedi 26 juin 1976 dès 15 heures, ou sur demande adressée à M. Yvon Perrin, café Helvétia, Val-d'Illiez (tél. 025/8 32 23)

p.o. **Jean-Claude Avanthay, notaire**
Troistorrents (tél. 025/8 23 69)
36-100380



International Bank for Reconstruction and Development, Washington, D.C. (Banque Mondiale)

6 1/2 %

Emprunt 1976-91 de fr. s. 100 000 000

Le produit net de l'emprunt sera utilisé pour les opérations générales de la Banque qui sont principalement consacrées au financement de projets dans des pays en voie de développement.

Modalités de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum

Titres: obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Remboursement: rachats annuels de 1982 à 1990 au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Coupons: coupons annuels au 9 juillet

Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Lausanne et Berne

Délai de souscription du 22 au 25 juin 1976, à midi

Le prospectus d'émission complet paraîtra le 22 juin 1976 dans les «Basler Nachrichten» et dans la «Neue Zürcher Zeitung». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription avec les modalités essentielles de l'emprunt.

100%

Prix d'émission

No de valeur: 880 120

- | | | |
|--------------------------|--|--|
| Société de Banque Suisse | Crédit Suisse | Union de Banques Suisses |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA | Groupement des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupement de Banquiers Privés Zurichois |
| | Union des Banques Cantoniales Suisses | |

La vie artistique en Valais

PREMIÈRE VALAISANNE DANS LE DOMAINE DE LA MUSIQUE

Brillante licence de concert décernée à Daisy Bacca, pianiste élève du Conservatoire de Sion depuis sept ans

SION. - Après son diplôme de pédagogie obtenu au conservatoire de Sion en 1971, le diplôme de virtuosité passé dans le même établissement en 1972, Daisy Bacca, originaire d'Aigle, élève de M^{me} Thomsen à Aigle d'abord et de Jean Micault au conservatoire de Sion depuis sept ans, vient d'obtenir brillamment le lundi 14 juin la licence de concert, la plus haute récompense pouvant être décernée par les conservatoires helvétiques. Ce qui me paraît essentiel de signaler ici, c'est qu'il s'agit d'une véritable première, puisque jusque là aucun élève du conservatoire cantonal de Sion n'avait pu obtenir cette distinction, attribuée d'ailleurs avant le 14 juin dernier une seule fois, au pianiste italien Piero Lo Faro, également élève de Jean Micault, en 1973.



Daisy Bacca.

Daisy Bacca a présenté un programme riche, d'une grande difficulté technique et d'interprétation, écouté avec la plus vive attention par trois experts : M^{me} Denise Bidal, pianiste concertiste, professeur au conservatoire de Lausanne, élève d'Alfred Cortot, licence de concert de l'Ecole normale de musique de Paris ; André Perret, pianiste concertiste, professeur au conservatoire de Genève, élève de Lazare Lévy, premier prix au conservatoire de Paris où il était entré en même temps que François Samson ; M^{me} Deslarzes, élève de Jacqueline Blancard.

Tout d'abord, Daisy Bacca joua avec finesse et des sonorités d'une précieuse rareté deux sonates de Scarlatti, parmi les moins connues. L'admirable *Sonate posthume* en la majeur de Schubert, œuvre monumentale d'une durée de 45 minutes, fut certainement le sommet de ce programme de récital, grâce à la remarquable conception musicale de Daisy Bacca, merveille de construction, d'intériorité et de réflexion profonde. Chaque détail de ce sublime chef-d'œuvre, fait

de grâce, de poésie, de douleur, de beauté lumineuse et fragile fut rendu sensible à l'auditoire qu'on aurait dit suspendu aux émanations sonores de l'instrument, et dont l'attention fervente témoignait en faveur de l'interprétation, d'un niveau très supérieur, de la jeune artiste. La *Fantaisie* en fa mineur op. 49 de Chopin, œuvre éclatante et fiévreuse, très périlleuse au point de vue technique, fut également emportée dans un élan chaleureux et conquérant. Le treizième *Nocturne* de Gabriel Fauré, datant de la fin de la vie du compositeur, une de ses derniè-

res créations, alors qu'il était partiellement sourd car les sons parvenaient à son oreille complètement déformés, est une œuvre tourmentée, complexe, intériorisée à l'extrême, assez loin finalement de l'ensemble de la production la plus connue de Fauré. Il semble ici perdre par moments le contact avec le monde réel, de la même façon que Beethoven dans ses dernières œuvres, ses derniers quatuors notamment. Daisy Bacca en a donné une version flamboyante, d'un lyrisme presque trop exalté, infiniment attachante, quoique excessive. Après cela, trois préludes de Scriabine : le feu qui couve sous la glace apparente, expression de tous les désirs secrètement inassouvis des âmes inquiètes, éternellement en quête d'un absolu lointain, chimérique, qu'on ne peut guère atteindre... : l'inexprimable exprimé, en quelque sorte. Cette magnifique épreuve, digne d'un concertiste chevronné, s'achevait avec le premier mouvement du *Concerto* en fa mineur de Chopin, dont les splendeurs chatoyantes, les miroitements sonores enchantèrent encore une fois l'auditoire.

Daisy Bacca nous semble promise à une brillante carrière, résultat d'un labeur constant, d'une ténacité exemplaire mise au service d'une musicalité exceptionnelle, mûrie grâce à une réflexion permanente. Signalons que Daisy Bacca a déjà cueilli des lauriers flatteurs à l'étranger, et notamment la licence d'enseignement à l'Ecole normale de musique de Paris (classe Jean Micault) en juin 1974, à l'unanimité ; elle a été ensuite finaliste au Concours international de Senigallia en août 1974 et a obtenu le troisième prix du Concours international de Finale Ligure en août 1975, ainsi qu'une médaille d'or au Concours international Viotti en octobre 1975. Donatella Micault



Acryl sur toile. La Photographie, Yvone Duruz, décembre 1975.

Les arts plastiques : Yvone Duruz à la galerie Grande-Fontaine à Sion

Avec la belle exposition, ouverte au public jusqu'au 10 juillet, d'Yvone Duruz, dont les toiles sont accrochées en même temps que les œuvres de Korac et Willisich à la galerie Grande-Fontaine (anciennement carrefour des Arts), voici une autre artiste suisse en vedette, et c'est justice, puisqu'il s'agit là d'un peintre dont l'œuvre, d'une rare exigence artistique, envoûtée, subjugue par son côté grinçant, protestation lucide contre l'image de la femme, stéréotype imposé par l'homme et trop souvent accepté par l'élément féminin, ravalé ainsi à l'état d'objet sexuel sans âme et sans pensée.

Après une période consacrée à des paysages aquatiques, symboles fluides d'avant la naissance, le plus souvent blancs, monochromes, datant de 1965 environ, Yvone Duruz peignit autour de l'année 1969 des personnages aquatiques aux couleurs vives, sortes de foetus à la tête démesurée par rapport aux corps, embryons d'individualités humaines osant s'affirmer. Vers l'année 1972, ce cheminement logique partant de l'élément aquatique, source de toute vie sur cette terre, l'amena à tout naturellement à représenter des personnages filiformes, le plus souvent avec l'image à l'aquarelle d'une fenêtre de côté, ouverture de l'être humain enfin complété vers le monde extérieur. L'extraordinaire femme-clown Zouc, pitre tragique dont l'observation des ridicules humains est hallucinante de vérité, inspire Yvone Duruz au cours des années 1974-75, qui crée alors des personnages féminins aux corps souvent déformés, d'une désespérante solitude morale, proches de la déchéance, où l'on ressent quelque peu l'influence du grand peintre britannique Bacon. Aujourd'hui, à côté d'une délicieuse série de collages exécutés en souvenir d'un voyage en Thaïlande en 1973, à l'aide d'acryl sur papier avec collage de soies thaïlandaises, dont les couleurs chatoyantes créent un univers féérique au chromatisme éblouissant, d'une grande séduction, le peintre nous montre toute une série de personnages féminins. D'un même type physique, très « fellinien », absorbées dans une contemplation inerte et passive d'une existence vide, ces créatures obèses ont été suggérées à Yvone Duruz par des prostituées à Anvers ou en-

core par des femmes sur les plages d'Italie. Femmes dont l'attitude morne, dans l'attente de quelque événement d'une insignifiance extrême, contraste violemment avec l'énergie vitale et le dynamisme de leur créateur qui veut nous montrer par là, toujours à l'aide d'une palette de couleurs froides aux rapprochements audacieux très raffinés et d'une grande virtuosité (rouge, mauve, vert) toute l'absurdité et la cruauté de ces vies vouées au néant. Yvone Duruz, qui a exposé dans les grandes galeries de France et de Suisse, ainsi que dans des expositions collectives à travers le monde entier, est une artiste dont la forte personnalité ainsi que la valeur plastique de ses œuvres font honneur à l'art helvétique.

Donatella Micault

Le père Germain Lager, expulsé du Vietnam est nommé supérieur de l'institut Saint-Joseph

SION. - L'institut Saint-Joseph est une œuvre diocésaine d'éducation, confiée aux pères salésiens de Don Bosco, dès 1941. A cette même date l'institut est devenu un établissement scolaire jouissant d'un statut particulier : son enseignement est reconnu officiellement, ses maîtres sont recrutés dans le corps enseignant valaisan et rémunérés par l'Etat. L'élève y est donc soumis aux mêmes règles et bénéficie des mêmes avantages qu'à l'école publique. Actuellement, l'institut groupe des élèves de cinquième et sixième années primaires. Dans le cadre des nouvelles structures scolaires, ces deux degrés constituent une période d'observation, dont l'importance pour le choix de la division, lors de l'entrée au cycle d'orientation, et pour les options futures, doit être de mieux en mieux perçue. Dans une double fidélité à l'intention des fondateurs de l'institut, et à leur mission salésienne, les pères de Don Bosco accordent la priorité aux orphelins et à ceux que la rupture d'un foyer place dans une situation encore plus fragile pour leur éducation et leur instruction. Indépendamment de ces deux cas, d'autres événements familiaux, ou même scolaires, peuvent être à l'origine de difficultés qui ont de fâcheuses conséquences au niveau de l'éducation et de l'instruction. Alors un changement temporaire de milieu contribue à rendre à l'enfant cette confiance en soi, si nécessaire à son épanouissement.

activité. Mais cet accord peut être supprimé d'un moment à l'autre. Actuellement, 100 jeunes confrères Vietnamiens, vont terminer leurs études. Après quelques mois passés à Rome dans l'une de nos maisons, j'ai été désigné comme supérieur de l'institut Saint-Joseph de Sion.

Je précise que le père Vincent Voillat assumera les fonctions de directeur de l'école.

Depuis quelques années, nos pères apportent leur collaboration à de nombreux desservants de paroisse de la région. Nous pensons également nous intéresser à un mouvement de jeunesse.

Père Lager, nous vous félicitons pour votre nomination et nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions dans vos nouvelles fonctions. -gé-



Les pères Germain Lager et Vincent Voillat.

Le père Lager nommé nouveau supérieur

Le père Germain Lager, qui, le 3 septembre 1975, a dû quitter précipitamment le Vietnam, vient de se voir confier la tâche de supérieur de l'institut. Très gentiment, il nous a confié :

« J'ai fait une partie du collège à Sion, et une partie à Lyon. Durant deux ans, j'ai fait des études à Rome. De 1957-1962 j'étais au Vietnam dans une maison appartenant à notre congrégation. J'ai été ordonné prêtre à Münster en 1966. J'ai célébré ma première messe solennelle à l'église de Saint-Guérin. Après des études théologiques à Lyon, je suis reparti pour le Vietnam dans un séminaire de la congrégation. Je me trouvais sur place lors de la débâcle et de l'arrivée des communistes. Il nous a été signifié de quitter le pays dans les quatre jours. « Pourquoi cette expulsion ? » Les responsables nous disaient simplement : « C'est l'ordre... et, comme pour nous consoler, ils précisaient : tous les étrangers vont partir... » Le 3 septembre 1975, avec trois autres confrères, 14 pères jésuites, et un père franciscain nous avons quitté le Vietnam dans le délai imparti. Il faut savoir que les écoles, depuis l'arrivée des communistes, ont été nationalisées. Le personnel enseignant faisant défaut, ces écoles sont tout simplement fermées. Quelques-uns de nos pères sont restés sur place, car le séminaire peut poursuivre son

REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (Int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Gérald Rudaz
Téléphone 027/23 30 51 (Int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 22 32 06, route du Rawyl, 1950 Sion

Cours de préparation pour l'obtention du certificat fédéral de capacité de mécanicien en automobiles

SION. - Les personnes majeures n'ayant pas fait d'apprentissage régulier sont admises, en vertu de l'article 30 de la loi fédérale sur la formation professionnelle, à l'examen de fin d'apprentissage à condition qu'elles aient exercé la profession de mécanicien en automobiles pendant une période de huit ans au moins et prouvent avoir suivi l'enseignement professionnel ou acquis d'une autre manière les connaissances professionnelles requises.

Le Service cantonal de la formation professionnelle organise un cours préparatoire à leur intention selon le programme ci-après :

- 1. Horaire :** en principe 120 heures, durant l'année scolaire 1976-1977. Le cours sera vraisemblablement donné le mardi soir et le samedi matin
- 2. Lieu :** centre professionnel de Sion, avenue de France 25.
- 3. Matière d'enseignement :** pratique, connaissances professionnelles, dessin, électrotechnique, calcul professionnel et branches générales.
- 4. Finance d'inscription :** Fr. 250.- payables à l'ouverture du cours.

Les inscriptions doivent être adressées par écrit au service soussigné, jusqu'au 30 juin 1976. Chaque candidat devra accompagner sa demande de son curriculum vitae et des déclarations attestant le nombre d'années pendant lesquelles il a travaillé dans la branche.

Service cantonal de la formation professionnelle

Conti T
Le seul à rouler si longtemps



Des estampes d'artistes québécois

SION. - La galerie Artival présentera du 25 juin au 18 septembre une série d'estampes d'artistes québécois connus comme F. Beauvais, A. Bergeron, E. Proulx, A. Fragette et H. La Flamme.

Le vernissage de cette exposition aura lieu le vendredi 25 juin dès 18 heures. M^{me} Rose-Marie Grichting, chargée de cours à l'Ecole des beaux-arts, présentera les diverses techniques des estampes.

Le café-restaurant de la

Dinicole
Saint-Léonard

engage
sommelière
Débutante acceptée
Entrée : tout de suite

Tél. 027/31 24 24
36-632

Publicitas
Sion 21 21 11

Pour les grandes chaleurs et la plage...



Lahco 76
of Switzerland

Voyez également nos robes « bretelles » et « dos nus »

Au Brin de Laine

Rue du Rhône - SION
Mme Amos-Romailer

Photo-portrait



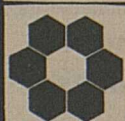
du mercredi 23 au samedi 26 juin 1976

Contre remise de cette annonce vous obtiendrez une belle photo-portrait couleur ne coûtant que

2.50

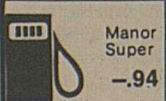
vous recevrez

Contre ce **BON** 1 photo-portrait noir-blanc au prix réduit de **1.—**
1 photo-portrait couleur au prix réduit de **2.50**



PLACETTE

Sierre



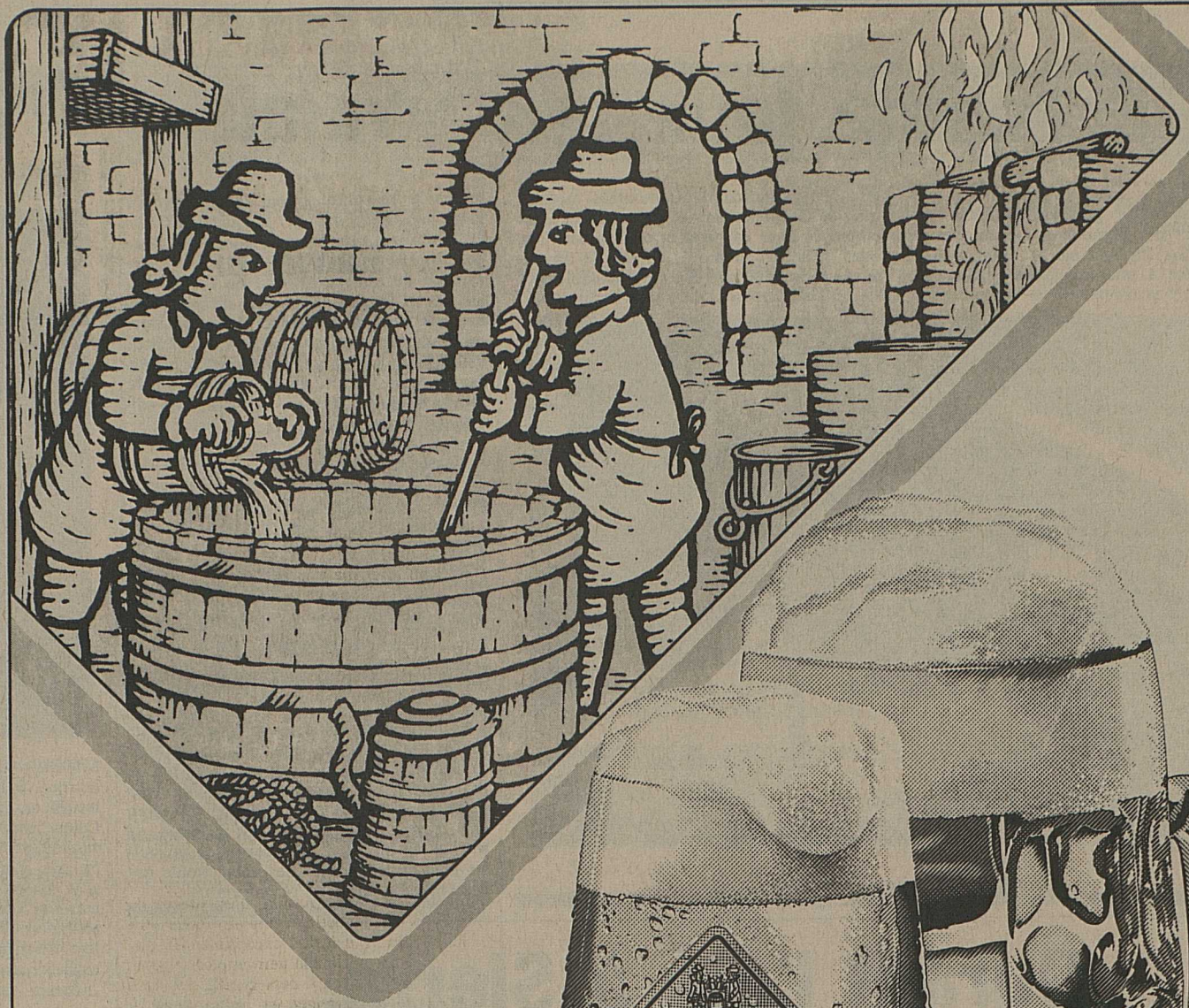
Manor Super
-.94



Garderie d'enfants **BAMBINETTE**:
1ère heure gratuite (les heures suivantes Fr. 1.- l'heure)



BUS Sierre-Noës: retour GRATUIT



DEPUIS 1788

dans l'esprit des artisans d'autrefois, les brasseurs de Cardinal perpétuent la délicieuse recette: la même eau pure, le même malt, le même houblon... et le même amour du métier.



CARDINAL

La bière de bon goût.



Réparations machines à laver

Toutes marques et provenances Rapides, bien faites!

DEP'Service/VALAIS

Tél. 025/4 54 52 et 026/2 58 09 (Déplacement forfaitaire minimum unique partout le même!)

A céder
chambre à coucher d'exposition, neuve armoire 4 portes, lits jumeaux, literie Valeur Fr. 2450.- cédée à Fr. 1950.-
Garniture de salon transformable en lit 2 places Valeur Fr. 1950.- cédée Fr. 1650.-
Rendu franco domicile
Luyet Meubles Savièse
Tél. 027/22 54 25 36-4424

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. _____
Nom Prénom
Rue No
NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour

Institut de commerce Sion

Fondé en 1941

rue des Amandiers 9
Direction: Dr Alexandre Théler

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois

Rentrée 8 septembre

Préparation aux examens d'admission des PTT et CFF Enseignement individuel donné par des professeurs spécialisés

- Diplôme de commerce et de secrétaire
- Diplômes officiels d'allemand et de français
- Diplôme d'anglais de l'Institut de commerce de Londres
- Classes pour élèves débutants et avancés
- Etude surveillée
- Ecolage Fr. 180.- par mois tout compris

Demandez le programme d'études à la direction

Tél. 027/22 23 84

Grimentz joue ses atouts

GRIMENTZ. - Samedi s'est tenue à Grimentz l'assemblée générale ordinaire des actionnaires des Remontées mécaniques de Grimentz SA. Présidée par M. François Rey, cette société a une excellente gestion. En

effet, l'exploitation des remontées mécaniques de Grimentz permet actuellement à dix employés fixes en hiver et deux auxiliaires, ainsi qu'à trois employés en été, de travailler à Grimentz, ce qui est appréciable. Les

remontées mécaniques sont en fonction 187 jours par année, soit 127 en hiver et 60 en été. Dans son rapport présidentiel, M. François Rey informe l'assemblée de la construction du nouveau téléski de La Tsarvaz au Roc d'Orzival, ainsi que du prolongement de celui de la Tsarvaz. La totalité des recettes pour la saison atteint le montant de 980 363 fr. 35, ce qui représente une augmentation de 3,15 %. Les prévisions pour la saison nouvelle devraient atteindre un million de francs.

« Le succès de nos recettes, précise M. Rey, est dû en bonne partie au dévouement du chef d'exploitation, M. Gilbert Epiney, et de tous nos employés et auxiliaires ».

L'année nouvelle va permettre la mise en place de l'automatisation des départs au téléski principal, ainsi que l'achat d'une nouvelle dameuse de pistes. Les conditions d'enneigement de la saison 1975-1976 n'ont pas été des plus favorables. Aussi, de nouveaux projets sont-ils actuellement à l'étude qui permettraient d'atteindre les régions dont l'enneigement est plus intense.

Nous présenterons dans un prochain article les nouveautés intéressantes qui se préparent à Grimentz. L'extension du réseau des Remontées mécaniques de Grimentz présente un intérêt tout particulier. En effet, elle permet à la population indigène de trouver du travail et aux sportifs de nouvelles possibilités de ski. Ces deux atouts ont des objectifs parallèles réconfortants.



La station de départ à Grimentz.

Durant l'été à Sierre, une exposition d'Alfredo Cini

Samedi soir, vers 17 heures, avait lieu au château de Villa, le vernissage de l'exposition consacrée à Alfredo Cini.

Cette présentation restera ouverte durant l'été, soit jusqu'au 29 août prochain.

SIERROIS PAR AMOUR

Alfredo Cini naquit en 1887 à Florence. A l'âge de 20 ans, il s'inscrivit à l'« Academia » mais la Première Guerre mondiale vint interrompre cette période heureuse.

1914, quelques balles de revolver, au fond de la Serbie, ont mis en branle l'immense machine de guerre et une fois de plus, l'homme affrontera l'homme, inutilement !

Cini se porte volontaire, et part pour le front.

Contrairement à d'autres artistes, il traverse les combats sans trop de dommage. Mais, à Ypres, une nouvelle arme a fait son apparition. Mortelle, insidieuse, elle se mélange à l'air qu'elle empoisonne : le gaz.

Et parmi les nombreuses victimes qu'impitoyablement elle asphyxie, on trouve Alfredo Cini.

Gravement atteint dans sa santé, l'artiste à la démobilisation, se rend en Valais, pour se remettre.

A Sierre, l'loge chez M^{me} Baur, dont la fille Aline, ne le laisse pas indifférent.

En 1927, il épouse M^{lle} Baur et s'installe à demeure dans notre canton.

UNE PEINTURE TOUTE EN FORCE

Impressionné par la majesté et la beauté des montagnes environnantes. Cini ne peut résister à les « jeter » sur ses toiles.

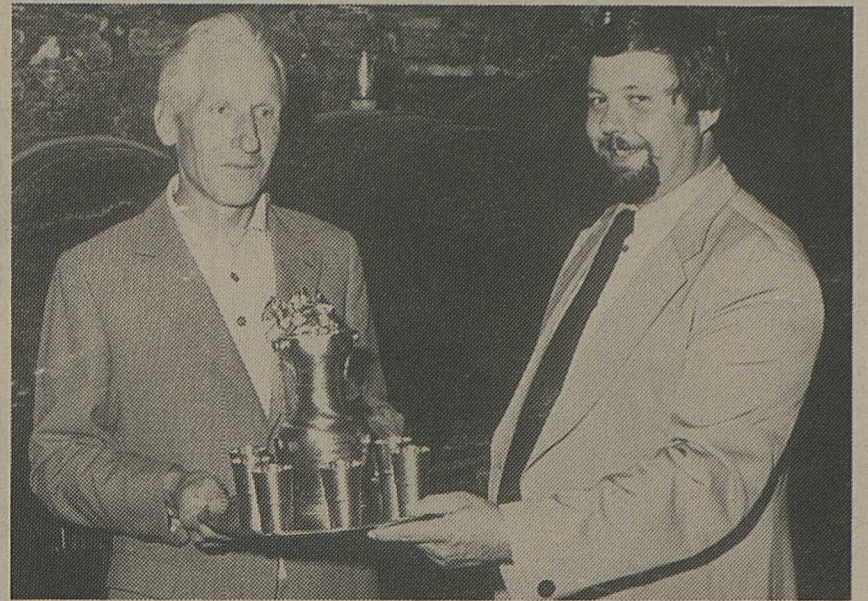
Rocs, sommets, neiges éternelles ou vallons gris, les paysages des Alpes, dans leur dépouillement et leur sérénité tourmentée, inspirent le peintre.

Puis, l'homme du sud reprend le dessus. Cini se tourne vers les vignobles, les petits villages de la Noble-Contrée...

Des natures mortes - dont le brochet du lac de Géronde - des nus, complètent son œuvre, richement.

Il y a maintenant six ans que Cini est mort. Mais l'immense travail qu'il laisse à la postérité, témoigne pour lui de sa sensibilité, de ses facultés d'appréhension d'un environnement que bien souvent, la force de l'habitude cache un peu à l'enfant du pays. Jusqu'à la fin août, une exposition qu'il convient de visiter, au château de Villa.

Vingt-cinq années de service pour M. Germain Caloz



MIÈGE. - Une sympathique manifestation a marqué, à la cave bourgeoise de Miège, les 25 ans d'enseignement de M. Germain Caloz, instituteur. Les membres de la commission scolaire présidée par le rvd curé Puippe, ainsi que les collègues de M. Caloz et le conseil communal étaient présents pour marquer cet anniversaire. Au cours de la réception, le président de la commune, M. Jean-Charles Clavien, a remis au nom du conseil communal une channe dédicacée. Le

M. J.-Ch. Clavien, président (à droite), remet à M. Caloz l'hommage de la commune pour ce jubilé.

jubilaire, qui est un homme réservé, chantre du terroir, s'est dévoué au service de l'enseignement durant un quart de siècle. Nos compliments à M. Germain Caloz, qui fait honneur à sa noble profession.

Nouvelles brèves

Aux membres du Club des aînés
A la suite d'un empêchement de force majeure, les responsables du Club des aînés du Grand-Sierre ont le regret d'informer les membres du groupe que la grande sortie prévue à Fiesch le vendredi 25 juin est reportée à une date ultérieure.

8 à 10 heures. Les responsables prient les personnes qui se rendent à l'alpage de Torrent au moyen d'une voiture, de bien vouloir monter avant l'inalpe du bétail afin de ne pas engorger des voies d'accès.

En Autriche

MIÈGE. - Les dames de la classe 1911 de Miège sont parties dernièrement en Autriche pour fêter dans la détente et la gaieté leurs 65 ans.

Inalpe à l'alpage de Torrent

GRIMENTZ. - L'inalpe à l'alpage de Torrent est prévue pour le mercredi 23 juin, de

De la Raspille au glacier du Rhône

Ignoble acte de vandalisme

BRIGERBAD. - Dans la nuit de dimanche à lundi, entre 23 h. 30 et 1 heure, des inconnus ont pénétré dans le camping de Brigerbad, abritant actuellement quelque 150 tentes et caravanes et y ont causé d'importants dégâts matériels. Les carrosseries de véhicules ont été endommagées et des toiles de tentes lacérées. En outre plusieurs campeurs ont été dérangés dans leur sommeil. Leur forfait accompli, les vandales ont pris la fuite, au moyen de cyclomoteurs, semble-t-il. La police avertie recherche activement les auteurs de cet acte inqualifiable. Compte tenu des méfaits qui n'épargnent pas la région, le propriétaire de l'établissement envisage l'engagement de policiers chargés d'assurer la sécurité de la clientèle dont le nombre s'élève à 1500 personnes par jour, en moyenne, au plus fort de la saison.

Nous apprenons en fin de soirée que la police a procédé à l'arrestation de sept garnements de Glis qui ont passé aux aveux. It.

Décès de M. Max Raiber, directeur des écoles de Viège

VIÈGE. - Comme une trainée de poudre s'est répandue, hier matin, la triste nouvelle du décès de M. Max Raiber,

directeur des écoles de Viège, enlevé à l'affection des siens dans sa 64^e année. Atteint dans sa santé depuis quelques mois, il avait dû réduire son activité. Toutefois, en aucun moment, nous n'aurions pensé à une issue aussi soudaine que tragique du mal qui le minait.



Saint-Gallois d'origine, Max Raiber s'était établi à Viège en tant que premier maître secondaire du Haut-Valais, lors de la fondation d'une école de ce nom, en 1935 à Viège. En 1969 il avait été nommé directeur des écoles de Viège. Membre de la Confrérie des tireurs, du « Maennerchor » et du chœur de l'église, Max Raiber a pris une part importante à la vie des sociétés du lieu dont plusieurs furent marquées par sa forte personnalité. En outre, en tant qu'enseignant, il a consacré 40 années de son existence à la jeunesse viégeoise qui lui doit énormément.

Son ensevelissement aura lieu demain mercredi, à 10 heures, à Viège.

Arboriculture : pommiers et poiriers

CAPUA ou TORDEUSES DE LA PELURE

tuer ces deux applications chimiques traitent à la fin de cette semaine.

Ce ravageur est important pour nos pommiers et poiriers. Le vol des papillons de la Capua a atteint son maximum. Des pontes ont été observées.

Araignées rouges et jaunes

Les expériences de ces deux dernières années ont montré que les traitements effectués tôt, c'est-à-dire à l'éclosion des larves, procurent de meilleurs résultats que les traitements curatifs. Cependant, ce mode de faire donne l'obligation, dans les cultures régulièrement infectées, d'appliquer deux traitements dans un intervalle de 10 à 15 jours.

Nous constatons actuellement une recrudescence d'acariens dans les cultures, due aux journées ensoleillées et chaudes. Il est également nécessaire d'observer les arbres, spécialement à l'intérieur de la couronne et, en cas d'attaque, de traiter avec l'un des acaricides spécifiques.

Station cantonale pour la protection des plantes
A. Carlen

Les arboriculteurs qui prévoient d'effec-



Une toile due au peintre Alfredo Cini.

1

FOIE

2

REINS

3

RAISONS
DE BOIRE
CONTREX

CONTREXÉVILLE

Eau minérale
naturelle
sulfatée calcique

Ecole supérieure de commerce pour jeunes gens - Sierre Les diplômés

Ont passé avec succès leur examen pour l'obtention du diplôme cantonal de commerce : MM. Bagnoud Jean-Richard, Barras Jean-Victor, Barras Philippe, Bayard Pierre-André, Berclaz Jean-Marie, Bonvin Philippe, Borgeat Pierre-Martin, Clavien Charles, Emery René-Pierre, Gasser Nicolas, de Kalbermatten Benoît, Lamon Xavier, Loye Pierre-Henri, Massy René, Panchard Claude, Rudaz Stéphane, Saillen Jean-Michel, Salamin Clément, Salamin Pierre-Albert, Viaccoz Pascal, Zuber Jacques.

Le prix de Fr. 100.- offert par l'Union de Banques Suisses à Sierre revient à M. Jacques Zuber, qui a fait le meilleur diplôme.

Le prix de Fr. 100.- offert par le Crédit Suisse à Sierre, au deuxième de la classe, revient à M. Pascal Viaccoz.

Le prix de Fr. 100.- offert par la Société de Banque Suisse à Sierre, à l'élève qui durant l'année scolaire a fourni l'effort le plus méritoire, revient à M. Clément Salamin.

Le prix de Fr. 100.- offert par la Banque Suisse de Crédit et de Dépôts à Sierre, à l'élève qui a présenté le meilleur exposé socio-économique, revient à M. Jacques Zuber.

Le prix de Fr. 100.- offert par la Caisse d'Epargne du Valais à Sierre, au meilleur élève en comptabilité, revient à M. René-Pierre Epiney.

Le prix de Fr. 100.- offert par la Banque Populaire Suisse à Sierre, à l'élève qui a présenté le meilleur exposé en géographie économique, revient à M. Charles Clavien.

A tous ces nouveaux diplômés, nous présentons nos vives félicitations et leur souhaitons un heureux avenir.

RENCONTRE ENTRE LE CONSEIL FÉDÉRAL ET LA CONSTITUANTE : MUTISME

La délégation aux affaires jurassiennes du Conseil fédéral, soit MM. Furgler, Chevallaz et Ritschard, a tenu hier soir un dîner de travail en compagnie du Bureau de l'Assemblée constituante jurassienne fort de sept membres, soit MM. Lachat, président, Béguelin et Roy, vice-présidents, Paupe et Beuret, PDC, Jardin, réformiste, et Girardin, socialiste. Un mutisme presque complet était observé hier soir sur les propos qui ont été échangés. On sait cependant que les discussions ont duré près de trois heures et qu'elles ont essentiellement porté sur les moyens auxquels la Confédération pourrait recourir pour aider le futur canton de Jura dans les tâches de mise en place de son organisation étatique.

A côté de ces questions techniques, des problèmes plus directement politiques ont été évoqués, comme celui de la présence d'observateurs du Jura bernois au sein de la Constituante et la tension que connaît le

Jura méridional, ainsi que le rôle direct ou indirect que des Jurassiens domiciliés sur le territoire du futur canton joueraient dans ce contexte-là.

Rappelons que le Gouvernement bernois avait demandé à la Confédération d'intervenir politiquement pour contribuer à détendre l'atmosphère et que les deux Bernes étaient convenues que des conversations tripartites entre elles et la seule autorité représentative du futur canton, c'est-à-dire la Constituante, étaient des plus souhaitables.

Quant à connaître plus en détail les conversations tenues hier à Berne, les Jurassiens désiraient en réserver la primeur aux députés à la Constituante qui siégeront demain après-midi. Le Conseil fédéral penchait, lui, pour la publication d'un communiqué aujourd'hui même. On saura donc ce soir laquelle de ces deux hypothèses a été retenue.

V. G.

Paul VI dénonce l'irréductible hostilité du marxisme

(Par téléphone de notre correspondant à Rome Georges Huber)

Comme chaque année, à l'occasion de la présentation du souhait des cardinaux pour l'anniversaire de son élection et pour sa fête, le Saint-Père a examiné hier matin la situation de l'Eglise.

Paul VI a d'abord souligné la nécessité de renforcer l'union au sein même de l'Eglise catholique.

Deux excès opposés

« Aujourd'hui, comme en d'autres périodes de désarroi doctrinal, mais peut-être encore davantage à cause du relativisme qui parfois recueille, absorbe et assimile les erreurs d'une raison œuvre d'orgueil et éloigne de Dieu, pourtant source unique de son autonomie et de sa dignité, aujourd'hui, disons-nous, la communion au sein de l'Eglise est un danger pour certains. Il faut donc revenir aux sources et souligner, avec vigueur et sans jamais se lasser, cette vérité : « Celui qui se détache de l'Eglise, de ses pasteurs, de sa doctrine, de ses normes morales, court le danger de se placer de lui-même en dehors de l'Eglise. »

« Nous l'avons dit clairement au récent consistoire : il faut éviter les extrêmes opposés, soit ceux qui en appellent à la tradition pour justifier leur désobéissance au magistère suprême et au concile œcuménique, soit de ceux qui se détachent de « l'humus » ecclésial en corrompant l'évidente doctrine de l'Eglise. L'une et l'autre de ces deux attitudes sont l'indice d'un subjectivisme indû, peut-être inconscient, si elles ne sont pas, hélas, un signe d'obstination, d'entêtement et de déséquilibre. »

« Ces positions blessent l'Eglise en son cœur même. »

L'indispensable union des évêques

Paul VI dénonça ensuite les périls d'un pluralisme de mauvais aloi. Aux évêques il appartient d'opérer en harmonie avec leurs confrères, dans une entière fidélité à la doctrine, de sorte « que leurs actions soient claires et efficaces ».

Cependant, la gravité des difficultés actuelles ne doit pas détourner l'attention des aspects positifs de la situation. De la souffrance, que l'Eglise a connue à toutes les périodes de son histoire, jaillissent d'ailleurs des fruits précieux : « maturation de la foi, purification des esprits, meilleure prise de conscience des responsabilités, reprise des vocations, accroissement de la vie sacramentelle, floraison de saints ». Car sur les ressources humaines, la confiance des fidèles s'appuie sur les promesses mêmes du Christ, sur l'action mystérieuse et incessante de l'Esprit-Saint, sur l'assurance donnée par Jésus à Pierre.

Les signes d'autres consonances reprises affleurent en maints domaines.

Parlant ensuite des rapports de l'Eglise avec l'Etat, le pape rappela qu'elle ne demande pas des privilèges : ce qu'elle attend, pour elle-même et pour ses enfants, c'est une juste liberté, exigence des droits inaliénables de la personne humaine et de sa vocation divine.

Pour comprendre l'Ostpolitik du Vatican

Et Paul VI de dénoncer la politique d'oppression de la religion pratiquée en maintes régions sous prétexte de « libérer les hommes de l'aliénation religieuse ».

Par l'intermédiaire de ses valeureux collaborateurs immédiats, le pape s'attache à développer un dialogue loyal avec ses Etats, joignant à la fermeté dans l'affirmation des principes et du bon droit de l'Eglise et des croyants, la

disposition à accepter des accords inspirés de ces normes.

Cependant, il faudra le recul de l'histoire, éclairée par une saine théologie de l'histoire, pour dresser un bilan de ces dialogues. « Nous sommes peiné, a ajouté le Saint-Père, de ce que quelques vastes régions du monde, dominées par des régimes marxistes, continuent à rester réfractaires, non seulement à une entente, mais au simple contact avec le Saint-Siège ».

Une rencontre tournera à l'avantage, non seulement de l'Eglise, mais aussi des Etats intéressés ainsi que des grandes causes, objet des aspirations universelles du monde contemporain.

Le pape a enfin exprimé l'ardent désir de voir cesser les souffrances qui tourmentent actuellement plusieurs pays : l'Afrique du Sud, l'Erythrée, le Liban, le Moyen-Orient ainsi que l'Irlande du Nord.

Un avion tombe dans un champ

Un couple blessé Deux enfants indemnes

MORGES. - Dimanche vers 16 h. 30, le Dr Laurence Garey, 35 ans, de nationalité britannique, professeur assistant à la faculté de médecine de l'Université de Lausanne, domicilié à Denens (Vd), abordait normalement le terrain d'aviation privé de Yens, au-dessus de Morges, aux commandes de son avion Cessna-170-A, quand, pour une cause que l'enquête devra établir, l'appareil dévia à gauche et tomba en perte de vitesse dans un champ. M. Garey et sa femme, blessés, ont été hospitalisés à Morges. Leurs deux enfants sont indemnes. L'avion est hors d'usage.

Ebauches SA : 50 licenciements à Granges

GRANGES. - Deux des entreprises d'Ebauches SA à Granges, A. Michel SA et A. Schild SA, viennent d'annoncer à leur personnel respectivement 15 et 35 licenciements. Ces départs représentent globalement 1,6 % de l'effectif total qu'Ebauches SA occupe dans la ville soleuroise, indique un communiqué d'Ebauches SA.

†

Les ARP, section de Martigny

ont le regret de faire part du décès de leur membre

Monsieur Jean SPAGNOLI

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Moi, je suis la Résurrection et la Vie :
Celui qui croit en moi, encore qu'il soit mort, vivra.
Jean XI, 26

Madame Renée FERLA-FITTING, à Corseaux ; Monsieur et Madame Patrick FERLA-ROBLIN et leur fils Antonin, à Sévery ; Monsieur et Madame Jean-Michel FERLA-KAFTAN, à Montreux ; Monsieur Rino MICHELETTI, à Varallo (Italie) ; Monsieur Henri FITTING, à Genève ; Les familles BUTTIN, PHIALON, GRANDER ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Camille FERLA

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, cousin, beau-frère et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 69^e année, le 18 juin 1976 après une longue maladie supportée avec courage.

Muni des sacrements de l'Eglise, le défunt, selon ses vœux, a été incinéré à Vevey, le 21 juin 1976, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Venez à moi, vous tous qui vous fatiguez et qui êtes chargés, et moi, je vous donnerai du repos.

Matthieu XI, 28

†

Le Kiwanis Club, Sion-Valais

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Alexandre SALAMIN

père de son membre le docteur Luc Salamin.

La messe de sépulture est célébrée en l'église Sainte-Catherine à Sierre, aujourd'hui mardi 22 juin 1976, à 10 h. 30.

†

La direction et le personnel de Grande Dixence S.A.

font part du décès de

Monsieur Jocelyn ALBASINI

Ils éprouvent un vif regret de sa mort prématurée qui les prive d'un collaborateur apprécié et d'un collègue d'une amabilité jamais en défaut.

†

Les enfants et petits-enfants de

Madame Jeanne CURIGER-GRAVEN

ainsi que les familles parentes et alliées, remercient les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et celles qui se sont unies aux messes dites à l'intention de leur chère disparue.

†

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Arnold TURIN

vous prie, vous qui l'avez entourée par votre présence, vos prières, offrandes de messes, envois de couronnes, de fleurs et messages, de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Un merci spécial à la direction, au service médical et au personnel de l'hôpital de Monthey, au clergé de la paroisse de Muraz-Illarsaz, à la chorale et à la société de musique « La Villageoise » de Muraz, au personnel de l'Entreprise de nettoyage, au Centre scolaire régional de Vouvy, au Ski-Club de Collombey-Muraz, au Moto-Club de Muraz, aux contemporains de la classe 1928 de Muraz-Vionnaz et Monthey, au service des emballages, bâtiment 342 Ciba-Geigy, à la maison Wetoch à Zurich, aux pompes funèbres Antoine Rithner, au service d'ambulance Clerc à Monthey et à ses fidèles amis.

Muraz, juin 1976.

Monsieur Gilbert ZUFFEREY, à Massongex ; Mademoiselle Béatrice DOUTAZ, à Genève ; Madame et Monsieur Charles MOREL et famille, à Genève ; Madame et Monsieur Emile HERITIER et famille, à Genève ; Madame et Monsieur Pascal DEL STATO et famille, à Fully ; Révérend Père Freddy ZUFFEREY, en Zambie ; Madame et Monsieur Manfred SCHABMAIR et famille, à Hohenkischen ; Madame et Monsieur Emile CHEVRIER et famille, à Crans ; Monsieur et Madame Jean-Paul ZUFFEREY, à Monthey ; Monsieur et Madame Jacques ZUFFEREY et famille, à Uvrier ; Monsieur et Madame Charles-Henri ZUFFEREY et famille, à Massongex ; Monsieur et Madame Victor DOUTAZ, à Gruyères ; Monsieur et Madame Casimir DOUTAZ et famille, à Gruyères ; Madame veuve Denise RITZ et famille, au Lignon GE ; Monsieur Rico CAMPANINI, à Genève ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Gabrielle ZUFFEREY

née HUTZLI

leur très chère épouse, maman, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée subitement à Massongex, le lundi 21 juin 1976, à l'âge de 46 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Gruyères, le mercredi 23 juin 1976.

Culte protestant en l'église catholique à 15 heures.

Honneurs à 15 h. 30.

Domicile mortuaire : 1891 Massongex.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Pierre SEGUIN

vous remercie sincèrement de la part prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons de messes, vos envois de couronnes et de fleurs.

Un merci tout spécial au personnel de l'hôpital de Martigny, à la direction et au personnel de l'entreprise Rémy Moulin, à la classe 1923, au Club de la pétanque, aux locataires et commerçants du bâtiment des Messageries ainsi qu'au syndicat FOBB.

Martigny, juin 1976.

Tragédie au-dessus de la ligne du BLS Un cheminot enseveli sous une masse de terre en mouvement

BRIGUE/LALDEN. - Hier matin, vers 9 h. 30, un tragique accident de travail est survenu au-dessus de la ligne du BLS, entre Brigue et Lalden, à proximité de la station inférieure du téléphérique qui conduit à Mund. Il a fait un mort, en la personne de M. Stéphane Werlen, 53 ans, marié, père de deux enfants, originaire de Ferden dans le Loetschental, domicilié à Naters.

En tant qu'agent du service de la voie du BLS, il était engagé dans l'action d'arrosage des arbustes cultivés le long de la pente raide en vue de préserver la voie des avalanches et des chutes de pierres, lorsqu'à un moment donné il a été emporté et enseveli par une masse de terre mise en mouvement, probablement à la suite de l'infiltration d'eau. Après une trentaine de mètres, la masse boueuse mêlée d'arbres et de pierres, estimée à une soixantaine de mètres cubes, est venue s'écraser contre une installation métal-

lique anti-avalanches.

Ne le voyant plus réapparaître, les collègues de travail du disparu, répartis dans les parages, donnèrent aussitôt l'alerte. Vingt hommes, dirigés par M. Alfred Steiner, chef de district, aidés par le chien d'avalanche de M. Fritz Karlen de Glis, assistés de l'inspecteur de la sûreté Richard Gspöner, ainsi que d'un agent de la police cantonale, furent bientôt sur les lieux pour tenter de dégager le malheureux qui, quelques heures plus tard, a été retrouvé sans vie.

Cette tragique disparition jette la consternation parmi la population où le disparu était unanimement connu et estimé. A la famille ainsi qu'à tous ceux que cette mort afflige va l'expression de notre sincère sympathie.

lt.

Les hommes venus à son secours ont dû travailler plusieurs heures en compagnie d'un chien d'avalanche pour dégager son corps.



Union suisse des installateurs-électriciens ÉLECTION D'UN VALAISAN AU COMITÉ CENTRAL

L'assemblée générale ordinaire de l'Union suisse des installateurs-électriciens s'est déroulée cette année à Montreux. Samedi 19 juin, dans la superbe salle des séances du Casino, M. Lütiger, président central, ouvre l'assemblée en saluant les 250 membres venus de toutes les régions de la Suisse.

L'ordre du jour comportant plus de 7 points est passé en revue avec une attention toute particulière.

En effet, après que l'assistance ait rendu hommage aux collègues décédés en 1975, M. Lütiger commente le « rapport annuel » très détaillé transmis en temps utile à toutes les entreprises.

L'exposé d'introduction du président central peut se résumer dans le propos suivant : « Ce n'est plus comme autrefois » !!!

Un des points importants de l'ordre du jour était certainement celui du renouvellement des mandats des dirigeants de l'USIE.

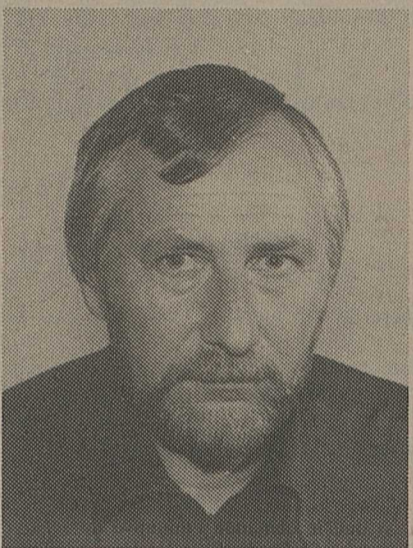
Par de vifs applaudissements, M. E. Lütiger de Berne est confirmé dans sa fonction de président central.

Vu le désistement de plusieurs membres, l'Association cantonale valaisanne des installateurs-électriciens a présenté la candidature de M. Albert Amherd, maître électricien, Brigue-Glis.

M. Amherd, responsable d'une importante entreprise d'électricité à Glis, siège au sein du comité de l'association valaisanne depuis 12 ans et assume la fonction de vice-président. Sur le plan suisse, cette personne n'était pas inconnue puisqu'elle a accepté, depuis de nombreuses années déjà, des fonctions très importantes telles que par exemple :

- Présidence de la Commission de formation professionnelle de l'USIE.
- Vice-présidence de la Commission des examens de maîtrise.
- Vice-présidence de la Commission de surveillance des cours d'introduction pour apprentis.
- etc., etc.

M. Albert Amherd a fait son entrée au



sein du comité central, composé de 9 membres, par la « grande porte » puisqu'il a obtenu le nombre de voix le plus élevé.

Le NF lui présente ses plus chaleureuses félicitations.

A l'issue de la partie administrative proprement dite, M. Léo Schürmann, directeur général de la Banque Nationale, présente une conférence très intéressante sur la « Politique conjoncturelle et les arts et métiers ».

La délégation valaisanne, composée de plusieurs membres, de MM. Louis Baud, président cantonal et de Michel Bagnoud, vice-directeur du Bureau des métiers, s'est retrouvée dans un établissement de Montreux, après l'assemblée officielle, pour trinquer le verre de l'amitié.

Au nom des membres de l'Association cantonale valaisanne des installateurs-électriciens, M. Baud a félicité chaleureusement

M. Amherd pour sa brillante élection qui est une juste récompense à son dévouement inlassable à la noble cause professionnelle. L'orateur relève également que c'est la première fois que le Valais est représenté au comité central de l'USIE.

Fillette blessée à Brigerbad

Hier, à 17 h. 20, M^{me} Irmgard Fercher, domiciliée à Lalden, circulait au volant de sa voiture de Brigerbad en direction de Lalden. A l'intérieur de Brigerbad, elle happa, de l'avant de son véhicule, la fillette Bernadette Imstepf, âgée de 11 ans, domiciliée à Lalden, qui circulait dans le même sens au guidon de sa bicyclette. Blessée, l'enfant a été hospitalisée.

Décès subit à Massongex

MASSONGEX. - Hier matin, alors qu'elle vaquait à ses occupations ménagères, M^{me} Gabrielle Zufferey, âgée de 46 ans, épouse du ruraliste postal, est subitement décédée d'une crise cardiaque.

A M. Gilbert Zufferey et à sa famille, notre journal adresse sa sympathie attristée.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Tout ce qui n'est pas obligatoire est interdit

On nous écrit de Mettmenstetten (Zurich) :

Dans votre édition du 12-13 juin 1976 (page 35), vous prétendez « que 95 % des automobilistes suisses sont contre le port obligatoire de la ceinture. » Ce pourcentage me semble une exagération grave (ou même un mensonge) et je me demande comment le NF peut inventer ce chiffre tout à fait impossible. Peut-être 95 % de vos rédacteurs et collaborateurs sont contre, mais jamais 19 Suisses sur 20.

Je sais que vous faites beaucoup de bruit contre ces ceintures obligatoires et « les ukases de Berne » dans votre canton. Mais savez-vous que dans les journaux de Suisse allemande on ne trouve pratiquement pas d'article sur ce sujet qui vous semble tant tenir à cœur ? La majorité des automobilistes allemands semblent accepter cette obligation. Et je ne crois même pas à vos 95 % pour ce qui concerne le seul canton du Valais !

Vous répétez toujours que cet « ukase bernois » porte atteinte à la liberté individuelle. Je suis d'accord avec vous, mais n'y a-t-il pas des dizaines de mesures, même dans notre pays libre, qui limitent la liberté de chaque individu et que la grande majorité des Suisses acceptent quand même sans faire tant de bruit ?

Ne citons que quelques exemples ! Pourquoi un adulte ne peut-il pas voir un film pornographique dans un cinéma de Sion ? Pourquoi ne défendez-vous pas cette liberté

fondamentale qui est là gravement atteinte ? Ne devons-nous pas payer des impôts, faire du service militaire (avec les cheveux courts obligatoires !), exécuter nos tirs obligatoires chaque année, aller à l'école qu'on le veuille ou non, se marier pour vivre ensemble avec un partenaire du sexe opposé (au moins dans un bon nombre de cantons), quitter la Suisse pour chercher un casino où l'enjeu est plus de cinq francs, humblement quitter les restaurants quand les policiers viennent faire leurs contrôles à l'heure de police, renoncer à danser dans des dancings pendant certaines périodes (jours de fête, carême, etc.) ? Ne faut-il pas respecter une certaine limite de vitesse sur nos routes ? Acheter et fixer une plaque pour une petite randonnée cycliste ? Où pouvons-nous vivre aux crochets de notre femme si elle est prostituée (on vous accusera en tant que souteneur !) ? Posséder et consommer nous-mêmes des stupéfiants ? Faire l'amour avec une fille de quinze ans qui est d'accord et vous séduit consciemment ?

Vous rendez-vous compte que Berne a édicté beaucoup de prescriptions qui portent toutes atteinte à votre liberté individuelle si précieuse ? Mais il me semble que vous les acceptez toutes sans pousser de cris. Alors pourquoi s'en prendre si vigoureusement à cette obligation futile de boucler une ceinture, alors que vous acceptez toutes les autres limitations de la liberté individuelle beaucoup plus graves chaque jour sans sourciller ?

Markus Z.

HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

UN « FIL DU RHÔNE » MANGÉ PAR LES MITES

GLETSCH. - Hier soir, entre 19 heures et 19 h. 30, la Télévision romande a présenté la première séquence, tournée en direct au pied du glacier rhodanien, d'une série d'émissions réalisées en collaboration avec la station lyonnaise FR 3. Quelle déception pour ceux qui espéraient y voir là un fil d'or tissé à l'honneur de notre fleuve. Ils n'y trouveront qu'un « fil » dévoré par les mites...

Franchement, on attendait beaucoup pour le premier acte de cette mini Eu-

rovision. Le glacier du Rhône n'est pas seulement une mer de glace hérissée de crevasses, ni un endroit où il fait fréquemment froid, c'est aussi et surtout le berceau d'une civilisation qui est la nôtre. Heureusement que les poèmes de Maurice Zermatten, joliment dits par un jeune homme de chez nous, ainsi que la participation du pilote des glaciers Martignoni, le seul de l'équipe à bien connaître ce domaine, ont passablement atténué la fadeur de cette

émission, sans quoi « madame la Furka » se serait certainement retournée dans sa tombe en apprenant comment son fils - le Rhône - avait été traité par un duo dont les traits d'esprit n'auront même pas réussi à déridier le plus jovial des Haut-Valaisans. Et ça n'est pas peu dire.

lt.

Un orchestre champêtre d'Obergoms anima l'émission.

Photo NF

EN SOUVENIR DE M^{lle} JOSÉPHINE BITZ

« Allez vous aussi à ma vigne », parole que Dieu a si souvent prononcée pour nous encourager à travailler. Pour M^{lle} Bitz, la vraie vigne, c'était le service de la cure. A Mase, tout d'abord, où elle œuvra durant bien des années. Puis à Vernamiège, où j'ai eu le plaisir de la retrouver lorsque je suis venue m'y installer. Travailleuse, efficace, bonne, effacée, voilà Joséphine Bitz.

Sa seconde vigne, c'était quelques carrés de terre à Saint-Léonard, qu'elle soignait avec un amour de véritable campagnarde, quel que soit le temps. Que de fois l'ai-je rencontrée, sur son vélomoteur, par soleil, vent ou pluie, toujours joyeuse de pouvoir encore travailler. Que peut-on dire de mieux d'une fidèle servante du Seigneur ?

Et c'est à sa vigne que Dieu est allé lui tendre la main pour la conduire dans son Paradis. Il a dû lui dire : « C'est bien, bonne et fidèle servante, entre dans la joie de ton Maître ! »

A l'abbé Follonier, révérend curé de Vernamiège, à toute la famille de M^{lle} Bitz, j'offre ici l'expression de ma sympathie, en ce moment de douloureuse séparation.

Marie-Anne Ebener

Constance: 3 morts

CONSTANCE. - Un accident de la circulation a provoqué, dimanche soir, la mort de trois personnes non loin de Constance. Dans une courbe, deux véhicules sont entrés en collision. Trois des passagers, deux de Neuhausen (SH) et l'un de Sauldorf (RFA), âgés deux de 25 et un de 18 ans, ont été tués. Deux autres personnes qui avaient pris place dans les véhicules ont été grièvement blessés.

L'Eglise réformée tessinoise admise à la Fédération suisse

WEINFELDEN. - Pour la première fois, on a parlé italien aux assises annuelles du protestantisme suisse. Réunie à Weinfelden (Tg), depuis lundi, l'assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse a en effet accueilli en son sein la Fédération des communautés évangéliques du Tessin. C'est ce qu'indique un communiqué de la fédération. Celle qui devient le 20^e membre de la fédération portera dès le 1^{er} janvier prochain le nom d'Eglise évangélique réformée du canton du Tessin. Elle compte quelque 20 000 membres sur une population totale de 230 000 habitants.



L'été a débuté

Hier le soleil a brillé pendant près de 16 heures

ZURICH. - Petite indication à ceux qui, depuis plusieurs jours souffrent de la chaleur : l'été ne fait que commencer. Lundi en effet a été la journée la plus longue de l'année et a marqué le début astronomique de l'été. Le soleil a brillé pendant 15 heures et 55 minutes, soit de 4 h. 30 à 20 h. 25. Les jours vont désormais commencer à se raccourcir et le 23 septembre marquera l'équinoxe d'automne.

Le solstice, époque où le soleil atteint son plus grand éloignement angulaire du plan de l'équateur, a eu lieu lundi à 7 h. 24. Tôt le matin, les températures ont atteint 30 degrés et à Sion, elles ont même dépassé cette limite.

Fraude fiscale au Conseil national

Le secret bancaire a bien résisté aux assauts de la gauche

BERNE. - Le Conseil national a consacré sa matinée à la poursuite de la discussion de détail et à la mise sous toit de la loi concernant la lutte contre la fraude fiscale. C'est le secret bancaire qui a été en fait au centre des débats, sous la forme d'une disposition demandée par la majorité de la commission et demandant que le secret professionnel protégé légalement demeure réservé en matière fiscale, protection que des députés socialistes et communistes ont violemment critiquée.

Si le Conseil fédéral a accepté de se rallier lundi matin à la proposition de la majorité de la commission du national en ce qui concerne la protection du secret professionnel en matière de fraude fiscale, c'est qu'en fait il n'y avait sur le fond pas de grande différence entre le texte proposé à l'origine par le Conseil fédéral - et soutenu par les députés socialistes et une minorité de la commission - et le texte adopté par la majorité de la commission et fort proche de celui du Conseil des Etats. Simplement, il s'agissait d'indiquer de manière tout à fait explicite que demeurent réservés le secret professionnel protégé légalement de même que l'opposition à la déclaration des prestations d'assurances prévue par la loi fédérale sur l'impôt anticipé. Il s'agissait donc là avant tout d'une question de principe et après plusieurs votations éventuelles à la suite de propositions de divers députés le texte de la majorité de la commission a été accepté par 91 voix contre 74. A noter au sujet du scrutin que le vote nominal avait été demandé.

En séance de relevée

Les finances fédérales sont malades

Un «paquet» de pilules amères proposé pour les guérir !

BERNE. - Hier après-midi, en séance de relevée, le Conseil national entame le débat sur les modifications constitutionnelles concernant les finances de la Confédération et les impôts. M. Weber (pdc AG), président de la commission, rappelle la situation des finances fédérales, les déficits douaniers et l'augmentation des dépenses de l'Etat. La commission a examiné le problème sous l'angle de l'équilibre des mesures prises quant aux dépenses et aux recettes, de la nécessité de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des mesures d'appoint en cas d'introduction de la TVA. Pour ce qui est du premier point, la commission demande par voie de motion un nouveau plan financier qui serait présenté avec le budget 1977. En ce qui concerne la TVA, la commission s'est prononcée à une forte majorité pour une TVA de 10%. Comme mesure annexes, on propose l'exemption de l'impôt fédéral direct en faveur des catégories inférieures et moyennes de contribuables. La commission situe pourtant plus bas que le Conseil fédéral la limite de franchise. Ainsi, l'impôt direct présenterait toujours plus le caractère d'un impôt de redistribution. Quant aux conséquences de la TVA, celle-ci représente une imposition supplémentaire d'environ 3,5 milliards. L'imposition préalable contient en outre des avantages pour nos exportations.

Il n'est pas possible de mesurer exactement les répercussions de l'introduction de la TVA, mais il faudra surtout choisir le meilleur moment pour introduire le nouveau système. La commission propose aussi de renforcer la péréquation financière, en relevant de 30 à 40% la part des cantons à l'impôt fédéral direct et le taux de la péréquation de 5 à 16%. Enfin, pour M. Weber, le paquet de mesures doit répondre à diverses conditions : rallier les plus larges milieux possibles, attitude ferme du Conseil fédéral et du Parlement pendant la campagne électorale, succès manifeste des économies ordonnées, éviter d'indisposer le peuple à l'égard des mesures proposées.

M. Gautier (lib GE), rapporteur de langue française insiste sur l'augmentation des déficits des finances fédérales et donc sur l'urgence des mesures à prendre. Deux grandes catégories de mesures existent : freiner l'augmentation des dépenses et augmenter les recettes. Eh ce qui concerne la TVA, il faut noter qu'elle peut être totalement déduite pour l'exportation. On ne peut par contre augmenter l'actuel impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA). La TVA toucherait environ 360 000 personnes à la place des 88 000 touchées par l'ICHA. Mais on pourrait pallier cet accroissement par des exonérations, ramenant ainsi les contribuables à 150 000, l'exemption n'étant d'ailleurs qu'une pseudo-exemption.

M. Gautier rappelle aussi que le taux prévu de la TVA est de 10% avec un taux réduit de 3% pour les produits de première nécessité.

Pourparlers gréco-turcs à Berne : « Pas de rupture, mais... »

BERNE. - Les troisièmes pourparlers gréco-turcs sur le plateau continental de la mer Egée se sont déroulés samedi et dimanche dans les ambassades de Grèce et de Turquie à Berne. Bien que les délégations aient refusé toute information à la presse avant d'en référer à leurs gouvernements respectifs, on apprend, de source bien informée, que les négociations se poursuivront et que les deux parties sont bien décidées à trouver une solution aux nombreux problèmes politiques et économiques soulevés par le partage du plateau continental de la mer Egée.

Enquêtes fiscales

On en est ainsi venu à l'idée de la création d'organes spéciaux chargés de mener des enquêtes fiscales. La question a été de savoir qui déciderait de telles enquêtes.

Serait-ce le chef du Département des finances et des douanes, serait-ce à la demande des cantons, serait-ce les deux solutions ou encore laisserait-on aux cantons le soin de mener seuls des enquêtes fiscales et renoncera-t-on à créer des organes spéciaux au niveau fédéral? Diverses propositions ont été faites à ce sujet. Finalement, par 98 voix contre 42, la Chambre du peuple a adopté un texte stipulant que les enquêtes, les contrôles, se feraient « sur décision du chef du Département fédéral des finances et des douanes, suite généralement à la demande d'autorités fiscales cantonales ».

Enfin, au vote d'ensemble, la loi a été acceptée telle qu'elle était ressortie des débats par 128 voix contre celle unique de M. Schwarzenbach.

Nul ne conteste la nécessité de lutter énergiquement contre la fraude fiscale.

C'est là avant tout une question d'équité.

Mais le sujet est délicat. Si délicat même qu'il aura fallu deux ans à notre Parlement pour mettre au point une loi prévoyant les dispositions énergiques contre les fraudeurs.

La gauche a profité des débats aux Chambres pour s'attaquer farouchement au secret bancaire. Elle n'a pas obtenu satisfaction, et c'est peut-être mieux pour elle car en cas de consultation populaire elle aurait probablement été désavouée. Non pas d'ailleurs parce que tout Suisse est fraudeur, mais bien plutôt en raison du fait que chacun entend préserver sa petite sphère de liberté secrète. C'est là un réflexe naturel contre l'inquisition administrative. C'est là aussi d'ailleurs qu'il faut chercher la cause de la seule opposition de M. James Schwarzenbach lors du vote final. Et l'on sait que le vieux renard a plus d'un tour dans son sac.

Mais quelles recettes fiscales complémentaires cette nouvelle loi va-t-elle rapporter? C'est là le fond du problème.

Seul M. Schwarzenbach refuse la loi

Les quatre murs et le pain sec!

La Confédération n'en tirera pas profit. On sait en effet que l'impôt de défense nationale n'est pas perçu sur la fortune. Le revenu de cette dernière est bien taxé mais, en cas d'évasion, la Caisse fédérale se retrouve par le truchement de l'impôt anticipé, dont elle ne rétrocède qu'une faible part aux cantons.

Ces derniers, par contre, ainsi que les communes, sont particulièrement intéressés par l'élargissement de l'assiette fiscale, qui logiquement devrait intervenir.

Lors de l'amnistie fiscale générale de 1969, la fortune non imposée, qui était ressortie, était de l'ordre de 11,5 milliards de francs. C'était là un résultat appréciable.

Mais qu'en est-il aujourd'hui? Il faut bien avouer qu'on n'en sait rien. On articule des chiffres de 70 milliards, voire de 100 milliards, et ceci en se basant uniquement sur le rendement de l'impôt anticipé. La conclusion est simpliste car on ignore tout des titres et avoirs bancaires en mains étrangères, c'est-à-dire de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas (en vertu d'accords internationaux en matière fiscale) récupérer la retenue opérée à la source.

La montagne accouchera-t-elle d'un éléphant ou seulement d'une souris? Nul ne peut le dire.

Au cours des débats qui ont eu lieu hier, certains orateurs, et en particulier M. G.-A. Chevallaz, ont tenu à relever

que le secret bancaire n'était pas absolu et qu'il ne présentait pas des aspects négatifs.

On sait en effet que le pouvoir judiciaire, mais non l'administration, peut le lever dans certaines occasions, même en matière fiscale.

Quant à l'afflux de capitaux étrangers, qui font confiance à notre monnaie, à notre stabilité politique et aussi à la discrétion de nos banques, il a permis de tout temps de maintenir le loyer de l'argent en Suisse un bon cran en dessous des conditions pratiquées à l'étranger. Toute l'économie de notre pays en a profité. Cette médaille a certes son revers (on s'en rend compte actuellement), mais elle n'en demeure pas moins bien plus attrayante que la pénurie dont certains pays souffrent en permanence.

Une chose est certaine cependant. C'est le fait que le renforcement sensible des dispositions pénales en matière de répression de la fraude fiscale, pouvant aller jusqu'à une peine de prison et à une amende de Fr. 30 000.- au maximum, ne contribuera pas à améliorer le climat, déjà fort méfiant, qui règne entre les contribuables et le fisc. Et cela est bien regrettable.

Car la fraude mineure découle souvent bien plus de l'ignorance que d'une volonté délibérée.

Aux taxateurs de le comprendre et de ne pas s'ériger en justiciers en vertu de pouvoirs discutables. F. C.

Service civil de remplacement LE CONSEIL FÉDÉRAL SE JETTE À L'EAU

BERNE. - Dans sa séance tenue lundi à Berne, le Conseil fédéral a examiné plusieurs objets et pris des décisions dans des domaines allant de la reconnaissance de l'Etat comorien à la nouvelle loi forestière du canton de Nidwald en passant par le service civil de remplacement.

Le Conseil fédéral a également décidé de soumettre aux Conseils législatifs un message concernant l'introduction d'un service civil de remplacement et proposé de soumettre à la décision du peuple et des cantons un complément de la Constitution, ainsi que le demande l'initiative de Muenchenstein. Se fondant sur les travaux d'une commission d'experts, ainsi que sur le résultat de la procédure de consultation, le Conseil fédéral propose de compléter l'article 18 de la Constitution par un 5^e alinéa, ainsi rédigé : « Celui qui, du fait de ses convic-

tions religieuses ou morales, ne peut concilier l'accomplissement dans l'armée du service militaire avec les exigences de sa conscience est appelé à faire un service civil de remplacement équivalent. La loi règle les détails ».

Le message, qui sera publié prochainement, ne se limitera pas à exposer les nouvelles dispositions constitutionnelles, il renseignera le Parlement et l'opinion publique sur les buts visés et notamment sur l'admission dans le service de remplacement, son organisation et ses activités.

LES PALIERS DE LA DÉSAGRÉGATION

Jamais le Conseil fédéral n'a donné de réponse aussi favorable à une initiative visant à modifier un article de la Constitution l'altérant aussi profondément puisqu'un principe de base est battu en brèche.

Ainsi, prétextant des motifs religieux ou moraux, des citoyens suisses pourront, librement si le peuple leur accorde cette « grâce », refuser de prendre part à la défense de leur propre pays, de leurs parents, de leurs frères et sœurs, de tous ceux qui leur permettent de vivre. C'est cela que nous considérons comme hautement immoral. Quelle religion demande à ses fidèles d'abandonner lâchement les siens agressés? Il y a beaucoup plus qu'une simple nuance entre le fait de condamner la violence et celui de se défendre de la violence. Ces deux concepts ne sont pas contradictoires, mais conciliables. Qu'un homme puisse accepter le premier et refuser le second prouve qu'il est animé de sentiments égoïstes mettant en cause sa dignité. Et l'on va favoriser des hommes à mettre en valeur leur manque de dignité! Tout aussi grave le fait que le Conseil fédéral accepte que des citoyens refusent de servir pour des raisons morales. La déduction que nous en tirons paraît peut-être simple, mais a au moins le mérite d'être terriblement réaliste. Le Conseil fédéral, en reconnaissant que l'appartenance à l'armée est un obstacle à des principes moraux, ne sous-entend-il pas que l'armée est contraire à la morale? D'autre part, il ouvre la voie à de nombreux abus. Même s'il a refusé d'insérer dans son projet les motifs politiques, il sera aisé pour les jeunes, qui généralement embrassent une idéologie de gauche, de manifester leur opposition à nos institutions démocratiques en tournant le prétexte politique en prétexte moral. Ils sont assez habiles dans ce genre de jeux de « l'esprit ». De plus, un grave danger menacerait notre pays puisque la jeunesse serait inévitablement divisée en deux camps avec tous les affronte-

ments, violents, que cela implique. Si nous émettons ces considérations de principe, c'est que le Conseil fédéral n'a publié pour l'instant qu'un principe de base. Il est évident que l'on peut envisager, dans des cas relativement rares, des exceptions. Est-il vraiment nécessaire de les régler au moyen d'un service civil de remplacement? A ce propos, nous attendons la publication du message du Conseil fédéral dévoilant les idées générales de ce service, qui devrait être intégré à l'armée, mentionnant les critères d'admission et la procédure à observer de même que les grandes lignes de l'organisation.

Mais, opposé à l'idée même d'un service civil de remplacement, il nous sera difficile de l'accepter même si les critères d'admission et l'organisation de ce service seront établis de manière à prévenir les abus, ce dont nous doutons d'ailleurs.

Une société ne se désagrège pas soudainement, plusieurs étapes sont nécessaires. Aux autorités d'y veiller, au peuple de rester vigilant. RP

Non au contrôle des loyers par l'Etat

Au sujet de « l'initiative populaire pour une protection efficace des locataires », le Conseil fédéral a adopté le message la concernant et prévu d'inviter le peuple et les cantons à rejeter l'initiative. Le Conseil fédéral a constaté que les buts principaux de l'initiative étaient d'instituer un contrôle des loyers par l'Etat et d'étendre la protection contre les résiliations. Or Berne donne sa préférence à la législation en vigueur contre les abus, selon laquelle un locataire peut contester devant la commission de contestation des loyers qu'il considère comme abusifs, et non à un contrôle des loyers par l'Etat. Cependant, remarque le Conseil fédéral, il y a lieu de trouver une solution qui, contrairement au régime actuel, ne dépende pas de la situation du marché du logement. Ainsi, le Conseil fédéral propose dans son contre-projet de supprimer cette limitation. La nouvelle disposition s'énonçant alors comme suit : « La Confédération légifère pour protéger les locataires contre les loyers abusifs et autres prestations exigées par les propriétaires ».

Premières impressions

Depuis que l'Etat a pris l'habitude d'établir ses budgets en partant des dépenses et non des recettes, la machine à créer des impôts tourne sans discontinuer. Sa production ne suffit pourtant pas à compenser le déséquilibre budgétaire et c'est un montant de 3,5 milliards qui est nécessaire pour équilibrer la balance. Voici pourquoi le Conseil fédéral propose un paquet de mesures susceptibles d'assainir cette situation catastrophique. Elles portent sur la répression de la fraude fiscale (voir le commentaire spécial sur ce point), l'introduction de la TVA qui est née de la CEE en 1967 et qui est adoptée aujourd'hui par douze pays européens, l'harmonisation fiscale et autres aménagements. A ce paquet, les socialistes ajoutent leur initiative sur la richesse, qui ne trouve au Parlement que l'appui des communistes.

On se rend très bien compte, en suivant les déclarations des groupes, que ce « paquet de pilules amères » ne sera pas accepté sans autre par le peuple. C'est pourquoi la commission propose une motion visant à l'équilibre des budgets, motion qui est évidemment repoussée par tous ceux pour qui l'im-

pôt consiste moins à fournir des moyens financiers à l'Etat que de contribuer à la socialisation par le nivellement. En résumé, on s'ingénie tant bien que mal à doré ces pilules d'un peu de miel sous forme de plan financier, mais le peuple sera-t-il dupe? Pour lui, l'essentiel est que la folle course recettes-dépenses s'arrête une bonne fois. Et pour cela, il faut établir les budgets selon les recettes - qu'il est appelé à voter - et non selon les dépenses au sujet desquelles il n'a rien à dire.

Le problème de fond est là et il n'est pas près d'être résolu. Si ce n'est d'en arriver, comme c'est le cas dans certaines régions des Etats-Unis, à diminuer les impôts pour que l'Etat, privé d'argent, ne puisse le dépenser et courir à la faillite! Solution extrême, il est vrai, mais l'idée de base est juste, si l'on ne tient compte que des aspects techniques du problème. Il y a, hélas, des impératifs idéologiques qui s'interposent pour nier le sage « selon ta bourse gouverne ta bouche ». C'est dire que le problème de la TVA, comme celui de l'harmonisation fiscale, vont encore faire parler d'eux! g. r.

L'Italie a voté !



Le premier citoyen, M. Giovanni Leone, a voté.

VOIR RÉSULTATS ET COMMENTAIRES EN PAGE 1 ET 7

Assassinat à Belfast 166 morts en 6 mois

BELFAST (ATS/AFP). - Un commerçant de Belfast a été froidement abattu hier matin dans son magasin par des tueurs qui ont pris la fuite. C'est le quatrième assassinat en quarante-huit heures dans la capitale de l'Irlande du Nord.

Dimanche soir, un jeune homme avait été tué et son père grièvement blessé par des inconnus. Les deux victimes regardaient la

télévision lorsqu'ils furent assassinés par interruption dans leur maison.

M. Merlyn Rees, secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, est arrivé hier à Belfast pour discuter avec les autorités locales de la situation de plus en plus alarmante qui règne en Ulster. Le terrorisme en Irlande du Nord a déjà fait 25 morts depuis le début du mois de juin, et 166 depuis le début de l'année.

Un « Concorde » contraint à un atterrissage d'urgence

WASHINGTON (ATS/AFP). - Un « Concorde » des « British Airways » dont l'un des moteurs était surchauffé a dû retourner, hier, à Washington, pour un atterrissage d'urgence sur l'aéroport international Dulles, a indiqué un porte-parole de l'administration de l'aviation fédérale.

Le supersonique, qui transportait 77 passagers et 10 membres de l'équipage, s'est posé sans incident après avoir ouvert ses réservoirs de carburant au

dessus d'Aberdeen (Maryland), par mesure de précaution.

Le combustible s'est évaporé dans l'atmosphère, a précisé le porte-parole. Il a indiqué encore que la porte d'ouverture d'un des systèmes d'échappement s'était coincée, provoquant la surchauffe du moteur.

Les « Concorde » de « British Airways » et d'« Air France » desservent l'aéroport de Dulles pour une période d'essai de seize mois.

Belgique : une fillette tuée par un garçon de 17 ans

GAND (ATS/AFP). - Un jeune homme de 17 ans a assassiné une fillette de 10 ans samedi après-midi, près de Gand, en lui fracassant la tête au moyen d'une brique. Le meurtrier a été identifié en quelques heures grâce à un ticket de caisse d'un grand magasin retrouvé près du corps de la victime.

Le jeune homme, qui a été arrêté chez ses parents, a avoué avoir tué la fillette après avoir tenté de la violer.

LIBAN: ENCORE UN CESSEZ-LE-FEU...

L'avant-garde des «casques verts» à Beyrouth

DAMAS (ATS/AFP/Reuter). - Le commandant Abdel Salam Jalloud, premier ministre libyen, a confirmé hier en début d'après-midi qu'un accord est intervenu entre, d'une part, la Résistance palestinienne et le Mouvement national libanais, et, d'autre part, les Syriens, sur un retrait partiel des forces syriennes dans les régions de Beyrouth et Saïda (Sud-Liban) et de Sofar (sur la route Beyrouth - Damas, dans la montagne libanaise).

L'accord, a ajouté le commandant Jalloud, prévoit également la solution de certains points « en vue de faire régner à nouveau la paix et la tranquillité au Liban ».

Le commandant Jalloud, qui donnait une conférence de presse à Damas à 13 heures

locales (11 heures HEC), a ensuite déclaré : « Un accord sur le cessez-le-feu est donc intervenu, le précédent accord, réalisé sous l'égide de la Ligue arabe, n'ayant pas été respecté ».

Le premier ministre libyen a lancé un ferme et pressant appel aux pays arabes « pour qu'ils hâtent l'envoi des forces nécessaires à la constitution de la force de paix et que les différents gouvernements arabes assument leurs responsabilités ».

Parlant des relations entre la Résistance palestinienne et la Syrie, le commandant Jalloud a affirmé : « D'autres accords entre la Résistance et la Syrie sont nécessaires pour entreprendre un dialogue afin que l'alliance entre elles reprenne son cours ».

Le prix de la liberté qu'il faut acheter aux terroristes

ROME (ATS/AFP). - La famille du constructeur italien Renato Filippini, enlevé le 11 mai dernier, dernier et relâché dimanche soir à Rome, a dû verser 200 millions de lires aux ravisseurs (environ 600 000 francs suisses).

La remise de la rançon s'est effectuée vendredi dernier après de nombreuses et difficiles tractations (les ravisseurs exigent un milliard de lires).

Le constructeur italien est resté les yeux bandés et les mains attachées au-dessus de

la tête durant les quarante jours de sa détention. Lorsqu'il a été retrouvé dimanche soir, dans un fossé bordant une route de la banlieue de Rome, M. Filippini était encore sous l'effet de narcotiques administrés par ses ravisseurs.

Pour l'instant, deux autres personnes enlevées à Rome sont encore entre les mains de leurs ravisseurs : un enfant de 11 ans, Anne-Marie Montani, fille d'un promoteur immobilier, et un grossiste en volailles, M. Renato Pentariani.

Afrique du Sud: nouvelle extension de la guérilla

Des bilans de plus en plus lourds

PRETORIA (ATS/Reuter). - Dix autres personnes ont été tuées hier au cours des émeutes qui se sont produites dans les agglomérations africaines d'Afrique du Sud portant à cent quarante le nombre des victimes depuis mercredi dernier, a annoncé au Parlement M. James Kruger, ministre de la justice. Le nombre des blessés s'élève à 1128.

JOHANNESBOURG (ATS/AFP/Reuter). - Les nouvelles émeutes qui ont éclaté hier matin en Afrique du Sud, dans l'agglomération africaine de Mabopane, à 25 km au nord-ouest de Johannesburg, auraient fait, selon un bilan officiel, quatre morts et plusieurs blessés, parmi lesquels des étudiants.

La police a confirmé deux de ces victimes seulement. Celles-ci auraient été tuées lors des affrontements violents entre des manifestants et les forces de l'ordre. Un porte-parole de la police a affirmé pour sa part que ces personnes ont été tuées lorsqu'elle s'en est prise à des pillards dont un groupe notamment s'était attaqué à un dépôt de spiritueux.

COMMENT CELA COMMENCE

Les bureaux de l'administration locale de Mabopane ont été endommagés dès l'aube par des émeutiers qui ont tenté d'y mettre le feu, éparpillé des archives dans la rue et arraché le standard téléphonique. Les émeutes ont éclaté quand des Africains ont incendié quatre autobus et les bureaux de la compagnie de transports publics. Ils protestaient, selon un porte-parole de la police, contre l'augmentation du tarif des autobus. Des renforts ont été acheminés en toute hâte dans la ville et, à 10 heures du matin, les forces de l'ordre affirmaient avoir repris le contrôle de la situation. Des barrages routiers ont été dressés entre Pretoria et Mabopane.

L'EXTENSION DE LA RÉVOLTE

Cette nouvelle explosion de violence affecte également d'autres agglomérations noires autour de Pretoria et de Johannesburg. Ainsi trois écoles de Mamelodi, à l'est de Pretoria, ont été incendiées en début de journée. Tous les Blancs du secteur ont été évacués sous la protection de la police. Des désordres et des incendies ont également été signalés à Atteridgeville, un ghetto noir à 12 km à l'ouest de Pretoria, où des renforts de police ont été dépêchés. Toujours selon les forces de l'ordre, des émeutiers ont aussi mis le feu à des bâtiments à Hammanskraal, au nord de la capitale, et à un terminus d'autobus, à Hebron, à l'ouest.

La région de Johannesburg a également été la proie de nouveaux désordres, à Daveyton, à la lisière de la ville, des jeunes gens ont attaqué plusieurs écoles à coups de pierres et tenté de mettre le feu à un bâtiment public. Des désordres sont également signalés à Springs, à plus d'une trentaine de kilomètres de Johannesburg, et à Nigel. La police affirme avoir la situation en main dans ces trois agglomérations.

LES «CASQUES VERTS» À BEYROUTH

Des contingents libyen et syrien constituant l'avant-garde des «casques verts» de la Ligue arabe sont arrivés hier à l'aéroport international de Beyrouth, a-t-on indiqué à l'aéroport.

Celui-ci doit être ouvert aux termes d'un nouvel accord de cessez-le-feu au Liban conclu entre troupes syriennes et forces palestiniennes et libanaises hostiles à leur intervention. L'accord a été conclu par le commandant Abdel Salam Jalloud, premier ministre libyen.



Scènes de violence visibles dans presque toutes les villes !

Un fermier blanc attaqué

PRETORIA (ATS/Reuter). - Alors que les ghettos noirs d'Afrique du Sud s'embrasaient de nouveau, trois cents émeutiers environ ont attaqué hier la ferme d'un agriculteur blanc, près de Mabopane, à vingt-cinq kilomètres au nord-ouest de Pretoria.

Selon la police, le propriétaire de la ferme a été désarmé et poignardé mais a pu se réfugier dans une maison voisine avec une femme qui se trouvait chez lui. Les émeutiers, déclare la police, ont dérobé près de 3000 rands (8400 francs suisses environ) dans le coffre-fort de la maison.

Ils ont ensuite tué des animaux de la ferme, avant l'intervention de la police. Celle-ci a ouvert le feu sur les émeutiers, rapportent des témoins. On ignore s'il y a eu des victimes.

PROBLÈME PRINCIPAL

Le général de police Gert Prinsloo a affirmé aux journalistes que les nouvelles émeutes autour de Pretoria « seraient liées de la même manière que celles qui se sont produites dans d'autres régions ».

A Bonn, de source autorisée sud-africaine, on se refusait à tout commentaire à

propos de la reprise des émeutes. Toutefois, un porte-parole de M. Vorster a déclaré : « Le premier ministre sud-africain considère ses conversations avec M. Kissinger en Allemagne comme revêtant une importance considérable. Mais il a jugé encore plus important le maintien de l'ordre en Afrique du Sud. A cette fin, il a donné, avant de partir de Pretoria, des instructions pour que l'ordre soit maintenu ».

Code à l'OCDE...

PARIS (ATS/Reuter). - Les principales puissances économiques occidentales ont adopté hier un code de bonne conduite s'appliquant aux sociétés multinationales.

Ce code, qui n'aura pas de caractère contraignant et dont la mise en vigueur sera volontaire, a été adopté par 23 des 24 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) - la Turquie s'est abstenue - au cours de la réunion ministérielle de l'organisation à Paris. Il invite les multinationales à s'abstenir de toute pratique de corruption et d'activités politiques irrégulières, et il définit les responsabilités des gouvernements à l'égard de ces sociétés.

L'adoption de ce code fait suite au scandale des pots-de-vin versés par la société américaine Lockheed dans le but de promouvoir les ventes de ses avions. Il demande aux gouvernements d'appliquer aux sociétés étrangères les mêmes critères en matière d'investissements qu'aux sociétés nationales.

Saluant l'adoption de ce nouveau code, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a fait état des « quelques cas notoires de versements illicites qui ont jeté un nuage sur la grande majorité des sociétés dont le comportement est irréprochable ».

Un certain nombre de pays, dont le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pays dans lesquels les investissements étrangers jouent un rôle particulièrement important, ont annoncé qu'ils ne souscriraient à ce code de conduite qu'à la condition que soient respectés les contrôles nationaux sur les investissements étrangers.

Bien que l'application de ce code soit laissée à la discrétion des membres de l'OCDE, les spécialistes espèrent que les pressions internationales suffiront pour en assurer la mise en vigueur générale.

De source proche de la délégation turque, on précise que les circonstances économiques spécifiques à la Turquie ont empêché ce pays d'adopter le code de manière formelle, on souligne cependant que la législation turque cadre déjà avec l'esprit de ce texte.

● BUENOS AIRES (ATS/AFP). - Une organisation qui est parvenue à escroquer la Banque nationale argentine de 20 millions de dollars a été décuverte par la police. La filière était dirigée par un Allemand naturalisé argentin, Gerardo Federico Sichel, 47 ans, qui a été arrêté après qu'une descente de police dans ses bureaux éloignés d'une centaine de mètres de la résidence du gouvernement eut révélé qu'ils abritaient une soi-disant représentation d'une banque fantôme, la Federico Sichel Bankers Ltd, domiciliée à Nassau (Bahamas).

● HONOLULU (ATS/AFP). - L'observatoire d'Honolulu a enregistré dimanche à 9 h. 53 HEC une secousse tellurique dont l'épicentre se trouvait à 800 km à l'ouest de la ville de Sibolga (Sumatra, Indonésie). Selon l'observatoire, le séisme a atteint la force 7,2 sur l'échelle de Richter.

● MOSCOU (ATS/Reuter). - Une forte secousse tellurique a ébranlé durant la nuit de dimanche à lundi la ville soviétique de Gazli, en Asie centrale, où une autre secousse, en mai dernier, avait fait six morts et 10 000 sans-abri.

Le séisme s'est produit à 2 h. 34 locales (0 h. 34 HEC) et que sa magnitude a été de six à sept sur l'échelle sismologique

Une table ronde libanaise à Paris?

PARIS (ATS/AFP). - Les Etats-Unis sont favorables à la réunion, à Paris, d'une conférence qui tenterait de résoudre la crise libanaise, a déclaré le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, à l'issue d'un entretien qu'il a eu hier matin à l'Élysée, avec le président Valéry Giscard d'Estaing.

M. Kissinger a précisé : « Nous sommes favorables à toute méthode qui peut apporter la paix, et si les différentes parties acceptent de se réunir à Paris, nous accueillerons favorablement cette réunion, en raison, notamment, du rôle historique que la France a joué dans cette région ».

Le secrétaire d'Etat a discuté avec le président de la République française de la crise libanaise, de la situation en Afrique et du prochain sommet de Porto Rico (27-28 juin), et l'entretien a été « très cordial et constructif », a dit M. Kissinger.

Le secrétaire d'Etat a souligné que les Etats-Unis ne projetaient pas d'envoyer des troupes au Liban, et qu'ils n'auraient « certainement pas de raison de s'opposer à ce que la France en

envoie, si toutes les parties le demandent dans les conditions d'un cessez-le-feu ». Toute décision à cet égard, a-t-il dit « doit être prise par la France ».

Toujours en ce qui concerne le Liban, M. Kissinger a déclaré : « Nous espérons que la stabilité pourra être rétablie très prochainement au Liban. Les parties concernées doivent se réunir, négocier et trouver une solution qui respecte les deux communautés, l'intégrité et la souveraineté du Liban ».

Enfin, le secrétaire d'Etat a précisé qu'il avait parlé au président de la République française de sa prochaine rencontre avec le premier ministre d'Afrique du Sud M. Vorster, rencontre prévue pour mercredi. « Nous avons discuté, a-t-il dit, de la situation en Afrique, non seulement de la situation en Afrique du Sud. Un détail, a-t-il ajouté, comme vous le savez, les Etats-Unis soutiennent énergiquement l'initiative du président Giscard d'Estaing en ce qui concerne le développement des pays du tiers monde ».